

**2022**

**ASSOCIATION DES MAIRES ET DES  
PRESIDENTS D'EPCI DU CANTAL  
ASSEMBLEE GENERALE**

**15 OCTOBRE 2022  
SAINT FLOUR**





# MOT DE BIENVENUE

**Philippe DELORT,  
Maire de SAINT FLOUR**



ASSOCIATION DES MAIRES DU CANTAL ■ ■  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

# MOT DE BIENVENUE

**Christian MONTIN**  
**Président de l'AMF 15**

# PROGRAMME

## DE 09H00 À 09H30 ACCUEIL DES ÉLUS

## DE 09H30 À 09H45 MOT DE BIENVENUE

- M. MONTIN Christian, *Président de l'AMF 15*
- M. DELORT Philippe, *Maire de Saint-Flour*

## DE 09H45 À 10H25 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMF 15

- Rapport d'activité : Mme CABECAS Valérie, *Secrétaire générale de l'AMF 15*
- Rapport financier : M. GIMENEZ Antoine, *Trésorier de l'AMF 15*
- Rapport d'orientation : M. MONTIN Christian, *Président de l'AMF 15*

## DE 10H25 À 10H30 PRESENTATION DU RÔLE DES ASSISTANTS FAMILIAUX DANS LE CANTAL

- M. FAURE, *Président du Conseil Départemental du Cantal*

## DE 10H30 À 11H30 LA GESTION DE L'EAU : UN ENJEU MAJEUR POUR NOS COLLECTIVITÉS

- M. FAURE Bruno, *Président du Conseil Départemental du Cantal*
- M. DORE Jean Baptiste, *Responsable - Mission Assistance et Gestion de l'Eau* M. MEYER Nicolas, *Directeur adjoint - DDT du Cantal*
- M. MAGNE Sébastien, *Responsable du Pôle Prévention des Risques Sanitaires- ARS*
- M. Nicolas ILBERT, *Directeur Délégation Atlantique Dordogne*
- M. GREFFIER Mathieu, *Chargé d'interventions- Délégation Agence Loire Bretagne*

## DE 11H30 À 12H30 ÉCHANGE AVEC LA SALLE

## DE 12H30 À 13H00 CONCLUSION

- M. FAURE Bruno, *Président du Conseil Départemental du Cantal*
- M. BUCHAILLAT Laurent, *Préfet du Cantal*

2021-2022

# Rapport d'activités

Présenté par Valérie CABECAS, Secrétaire Générale de l'AMF 15



**Vidéo de M. David LISNARD  
Président de l'AMF National**



# SOMMAIRE

---

## PREMIERE PARTIE

L'Association des *Maires* et des *Présidents* d'EPCL du Cantal

## DEUXIEME PARTIE

L'Exercice de nos *Missions*

---



# PREMIERE PARTIE

## L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D EPCI DU CANTAL

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal a été créée en 1947.

Actuellement, administrée par un Conseil d'Administration et un Bureau élu en date du 10 octobre 2021 à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'AMF 15.

Le Conseil d'Administration est composé de 32 membres et le bureau de l'AMF 15 de 11 membres et 2 contrôleurs de gestion.

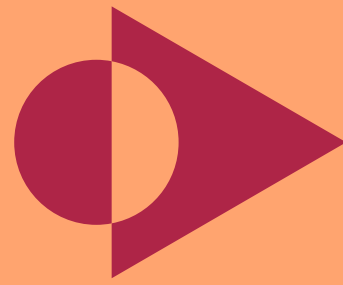


**LE RÔLE DE L'AMF 15**



**LA VIE DE NOS INSTANCES**





# LE ROLE DE L'AMF 15

1

## NOS OBJECTIFS

- Mener une action
- Impulser un maillage territorial
- S'appuyer sur un réseau national

2

## NOS VALEURS

- Partage d'expériences
- Libertés locales
- Convivialité
- Proximité
- Echanges
- Pluralisme

3

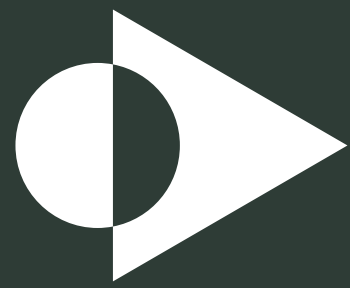
## NOS MISSIONS

- Une force de propositions et de représentations auprès des élus
- Une information permanente et synthétique
- Une fonction de conseil, de formation et d'aide à la décision

4

## NOS COMPETENCES

- Un programme de formations adaptées à leur demande et aux différentes compétences des collectivités ;
- Un conseil juridique assuré notamment par les équipes spécialisées de l'AMF national ;
- Un soutien et une écoute permanente concernant le statut et les responsabilités des élus.



# LA VIE DE NOS INSTANCES



## ASSEMBLEE GENERALE 2021

En présence du Premier Ministre, Jean  
CASTEX



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

Présentation et calendrier des rencontres



## CONGRES DES MAIRES 2021

Au coeur de la crise, les maires, piliers de la  
République

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

EN PRÉSENCE DE M. CASTEX, PREMIER MINISTRE



## ASSEMBLÉE STATUTAIRE 2021

- Rapport d'activité 2021 présenté par Jean Luc LENTIER
- Rapport financier 2021 présenté par Antoine GIMENEZ
- Rapport d'orientation 2021 présenté par Christian MONTIN

## TEMPS D'ÉCHANGES

Mme GOUBERT, Directrice de la DGFIP a présenté la réforme des trésoreries et le nouveau réseau de proximité des finances publiques.  
==> Présentation du rôle des conseillers aux décideurs locaux (CDL)

## ECHANGE AVEC LES SÉNATEURS DU CANTAL

Sujets évoqués:

- L'examen du projet de loi de finances pour l'année 2022
- la prolongation des ZRR
- le calendrier des futurs dispositifs financiers de la Région CAR2,
- Bonus Ruralité et Bonus Bourg Centre

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

EN PRÉSENCE DE M. CASTEX, PREMIER MINISTRE



## MOT D'ACCUEIL : MME ZANCHI, MAIRE DE MAURIAC

“ *Mauriac est une « Petite Ville de Demain » qui a tout d'une grande mais elle et son territoire ont besoin de votre soutien.* ”



## DISCOURS : M. MONTIN, PRÉSIDENT DE L'AMF 15

“ *Piliers de la république, acteurs du développement, les Maires ont toutes les fonctions, c'est le Maire qu'on sollicite pour une aide, un conseil, un soutien* ”

Sujets évoqués:

- La constitution des nouveaux périmètres des EPCI : lien commune / EPCI
- Le devenir des conventions ruralités
- La revitalisation des centres-bourgs
- L'accessibilité de notre département
- Les relations financières entre l'État et le bloc local communes et communautés.



## QUESTIONS POSÉES À M. LE PREMIER MINISTRE

Sujets évoqués:

- Démographie médicale
- Eau et Assainissement
- Téléphonie Mobile
- Gestion de l'Information

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

## LES ANNONCES ET RÉPONSES DE M. LE PREMIER MINISTRE :



Lors de son intervention devant les maires du Cantal , le Premier ministre avait annoncé la réouverture du train de nuit entre Paris et Aurillac, tout en soulignant que la date de réouverture serait précisée très rapidement



**Le vendredi 14 janvier 2022, dans un courrier adressé aux élus locaux, le Premier ministre a confirmé cette relance du train de nuit d'ici 2 ans.**



Le désenclavement du territoire : M. le Premier Ministre a rappelé l'importance de la liaison aérienne compte tenu de l'échéance 2023. Sur le volet routier, M. CASTEX a détaillé la loi 3DS qui permettra de créer "une nouvelle catégorie de route" avec des possibilités de transfert.



**L'article 38 de la loi prévoit que certaines autoroutes, routes ou portions de voies non concédées relevant du domaine routier national prévues par décret peuvent faire l'objet d'un transfert de propriété par l'État aux départements et/ou aux métropoles.**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

## LES ANNONCES ET RÉPONSES DE M. LE PREMIER MINISTRE :



"La priorité c'est la reprise et la transformation de l'économie. La Relance c'est dans tous les territoires. Dans le Cantal, vous devez être offensifs et proposer de bons projets, vous aurez les moyens que vous solliciterez" a résumé Jean CASTEX.



Le binôme Maire- Préfet : M. CASTEX a rappelé aux élus cantaliens, que les Maires étaient " les piliers de la république, qui quadrillent le territoire national". Le Préfet ayant un rôle de simplificateur "pour faire avancer et pour privilégier les projets".



Les déserts Médicaux : en réponse à M. COMBELLE, Maire du Rouget Pers, M. le Premier Ministre a souligné un manque d'anticipation de plus de 40 ans.

" Tout ce qui peut accroître les leviers d'attractivité dans vos territoires, y compris par la voie pécuniaire , nous devons le tenter car c'est un sujet majeur pour nos concitoyens"



En réponse à Mme BENARD, Maire de Saint Jacques des Blats, M. le Premier Ministre a affirmé que " le déploiement du très haut débit est nécessaire, le désenclavement passe par là et des conventions avec Orange."

Une instance de dialogue et d'information sur le déploiement territorial des principes politiques publiques en matière de Très haut Débit, de téléphonie fixe et de téléphonie mobile devra être créée au plan départemental sous l'autorité de M. le Préfet.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15

ELU EN DATE DU 10 OCTOBRE 2020



**21 FEVRIER 2022**

AURILLAC

**13 AVRIL 2022**

MURAT

**11 JUILLET 2022**

AURILLAC

**20 SEPTEMBRE 2022**

COREN

## MEMBRE DE DROIT

- Mme GINEZ Bernadette Maire d'Ytrac – représentante désignée par la CABA
- M. MATHONIER Pierre Maire d'Aurillac
- M. DELORT Philippe Maire de Saint-Flour
- Mme ZANCHI Edwige Maire de Mauriac

## 7 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC

- M. BONHOMMET Hubert Maire d'Ayrens
- M. DANEMANS François Maire de Puycapel
- M. GIMENEZ Antoine Maire de Quézac
- Mme LANTUEJOUL Isabelle Maire d'Arpajon sur Cère
- M. MONTIN Christian Maire de Marcolès
- M. MORELLE Florian Maire de Maurs
- M. PRADAL Gérard Maire de Labrousse

## 5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC

- M. BRIANT Stéphane Maire d'Antignac
- M. CHAMBON Louis Maire du Falgoux
- M. FABRE Jean-Marie Maire de Saint-Chamant
- M. GALEYRAND Jean-Pierre Maire de Champagnac
- M. PEYRAL David Maire de Pleaux

## 3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FOUR (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FOUR COMMUNAUTE

- M. ACHALME Didier Président de Hautes – Terres Communauté
- Mme CHARRIAUD Céline Présidente de Saint-Flour Communauté
- Mme RESCHE Bernadette Membre du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté

## 2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC

- Mme CABECAS – ROQUIER Valérie Président du Pays de Gentiane
- M. SOULIER Jean-Pierre Président du Pays de Mauriac

## 2 CONTROLEURS DE GESTION

- M. GIRAUD Patrick Maire de Saint-Etienne Cantalès
- M. MIRAL Daniel Maire d'Andelat

# CONGRES DES MAIRES 2021

## L'AU-REVOIR DE FRANÇOIS BAROIN AUX CONGRESSISTES DE L'AMF

Le 103e Congrès des Maires a débuté le mardi 16 novembre 2021 à la porte de Versailles, à Paris, deux ans après le précédent, pour cause d'épidémie. Un congrès qui a été consacré, comme toujours, à toutes les grandes problématiques vécues par les maires.



L'assemblée générale du congrès de l'AMF, a été l'occasion d'un discours en forme d'au-revoir de François Baroin, le président sortant de l'association, et d'un hommage appuyé de son premier vice-président délégué, André Laignel.

## LES NOUVELLES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'AMF

David Lisnard, nouveau président de l'AMF





# CONGRES DES MAIRES 2021

## RÉSOLUTION FINALE DU 103E CONGRÈS : L'AMF APPELLE À « UN PACTE RÉPUBLICAIN » AVEC L'ÉTAT



Le Président de la République Emmanuel Macron a clos le 103ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

Il a exprimé toute sa gratitude aux élus qui ont eu à faire face à de nombreuses crises depuis le début du quinquennat.

# UNE DELEGATION CANTALIENNE

## SIGNATURE DE LA CHARTE D'ÉLAGAGE AVEC ORANGE



Orange et l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) s'engagent pour favoriser l'élagage à proximité des réseaux de télécommunications aériens.

Cet engagement conjoint favorisera la coopération entre Orange et l'AMF pour améliorer le processus d'élagage sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse des propriétés privées ou du domaine public de la collectivité. Cela passera notamment par une meilleure information des maires, des présidents d'intercommunalité et de leurs administrés.

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal a signé, à la suite de la signature nationale, la déclinaison de la charte à l'échelle du département du Cantal.

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC ENEDIS



Partenaire incontournable de l'AMF 15, Enedis a renouvelé son partenariat avec l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal.

M. RIEHL a rappelé l'engagement d'ENEDIS auprès des communes cantaliennes notamment avec la mise à disposition d'un interlocuteur privilégié en la personne de M. DELTORT.

## EDF RENOUVELLE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES COMMUNES CANTALIENNES



M. MONTIN a rappelé le partenariat avec EDF qui se positionne comme un expert de la transition énergétique au service des collectivités locales, des aménageurs et des acteurs de la ville pour les accompagner dans leurs projets énergétiques. EDF se mobilise pour faire émerger et pour promouvoir des solutions énergétiques durables, compétitives, innovantes sur différents leviers de la transition énergétique.

M. MEGE a souligné le travail remarquable et exemplaire de l'entreprise cantalienne Mécateil.

# UNE DELEGATION CANTALIENNE

## UNE SOIRÉE PARTENARIALE RYTHMÉE AU COEUR DU POUVOIR



Les 70 élus cantaliens présents durant le Congrès des Maires ont pu participer à la soirée des partenaires organisée par l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, grâce au soutien des partenaires :

A cette occasion, l'ensemble des comédiens du Théâtre Tristan Bernard, pour la pièce "Douce France" ont reçu des applaudissements très chaleureux de la part des cantaliens présents dans la salle. En effet, ce spectacle est une joyeuse chronique théâtrale de la vie politique française, conjuguée au temps présent, qui n'oublie pas qu'aujourd'hui s'inscrit dans la succession de nombreux « hiers ».

Rire et sourire n'ont jamais empêché de penser, d'aiguiser son analyse critique et d'affûter son opinion, c'est pourquoi l'ensemble des élus ont grandement apprécié ce moment de théâtre divertissant.

# UNE DÉLÉGATION CANTALIENNE

## VISITES ET ÉCHANGES AVEC LES PARLEMENTAIRES DU CANTAL



La délégation des élus cantaliens a été reçue à l'Assemblée Nationale, le jeudi 18 novembre par les quatre Parlementaires du Cantal : Jean Yves BONY, Vincent DESCOEUR, Bernard DELCROS, Stéphane SAUTAREL pour un temps de découverte et d'échange.

L'occasion pour l'ensemble des Maires de découvrir au travers de la visite dans les couloirs du Palais Bourbon, l'Hémicycle où les lois sont débattues et votées, et également la bibliothèque et ses 700 000 ouvrages.

M. MONTIN, Président de l'AMF 15 a souligné le dialogue permanent que l'AMF 15 entretient avec les Parlementaires du Cantal pour faire avancer les dossiers des communes cantaliennes et ainsi parvenir ensemble à faire entendre la voix des communes rurales

## VISITE DE BERCY



Suite à l'invitation de M. MAISONNEUVE- Conseiller en charge du commerce - Ministère de l'économie, des finances et de la relance, une vingtaine d'élus cantaliens ont pu prendre part à une visite guidée de Bercy avec prise de vue notamment depuis l'héliport.

## RÉCEPTION À L'ELYSÉE PAR M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



En recevant un millier de maires dans la salle des fêtes de l'Elysée, le chef de l'Etat a renoué avec une habitude instaurée en 2017, et interrompue par la crise du covid-19.

Parmi les maires présents, M. MORELLE, M. DANEMANS, M. PEYRAL, M. BONHOMMET et M. DELORT, membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 et nouvellement élus, ont pu participer à cette réception et échanger brièvement avec M. le Président.



# DEUXIEME PARTIE

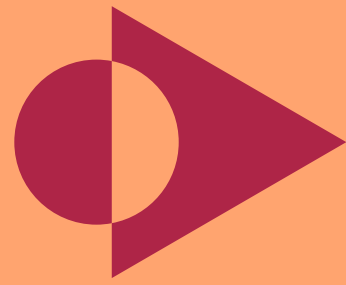
L'EXERCICE DE NOS MISSIONS

“

**Unis pour mieux  
servir**

”

- ▶ 1- AGIR ENSEMBLE DE MANIERE CONCERTEE
- ▶ 2- FORMER ET INFORMER NOS ADHERENTS
- ▶ 3- DEFENDRE NOS INTERETS
- ▶ 4- ALERTE ET ETRE FORCE DE PROPOSITIONS



# 1- AGIR ENSEMBLE DE MANIERE CONCERTEE

## GUERRE EN UKRAINE

- L'AMF 15 et la Protection Civile tisse un partenariat pour aider le peuple ukrainien
- L'AMF 15 et la Fondation Orange s'associent pour doter l'ensemble des réfugiés ukrainiens de mobicartes

## L'ÉCOLE CANTALIENNE DANS LE CANTAL

- Point d'étape et devenir des conventions ruralités

## RENCONTRE AVEC LE CAUE DU CANTAL

- Le Caue : un partenaire de proximité

## OPERATION NATIONALE : PRÉSENTS POUR LES ÉLUS

- Une opération nationale de proximité et de confiance à destination des élus

## ECHANGE AVEC LA DGFIP DU CANTAL

- Présentation du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

## SIGNATURE D'UN PROTOCOLE AVEC LE PARQUET

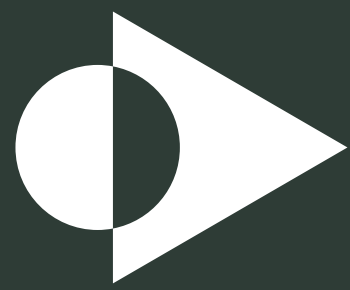
- Un protocole de renforcement des relations entre le parquet, les élus du Cantal et le Conseil Départemental d'Accès au Droit

## POINT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES

- Echange avec M.MERCIER , nouveau directeur de la Banque des territoires

## RENCONTRE DES LIBERTÉS LOCALES

## LES RESTOS DU COEUR



# GUERRE EN UKRAINE

L'AMF ET LA PROTECTION CIVILE TISSE UN PARTENARIAT POUR AIDER LE PEUPLE UKRAINIEN

L'AMF 15 ET LA FONDATION ORANGE S'ASSOCIENT POUR DOTER L'ENSEMBLE DES REFUGIES UKRAINIENS DE MOBICARTES



**M. JEROME PARENT, PRÉSIDENT DE LA PROTECTION CIVILE A RAPPELÉ :**

" QUE SUR TOUS LES LIEUX OÙ LE BESOIN L'APPELLE, LA PROTECTION CIVILE RÉPOND PRÉSENT, ET MOBILISE L'ENSEMBLE DE SES BÉNÉVOLES POUR APPORTER LEUR SAVOIR FAIRE DANS CE CONTEXTE DRAMATIQUE QUE SUBIT AUJOURD'HUI LE PEUPLE UKRAINIEN"

Samedi 05 Mars 2022 s'est déroulé une collecte pour le peuple ukrainien au sein de 6 communes, organisée par la Protection Civile. L'élan de générosité des cantaliens et des cantaliennes s'est démontré au travers des nombreux dons qui ont pu être récoltés, triés et acheminés par la Protection Civile.



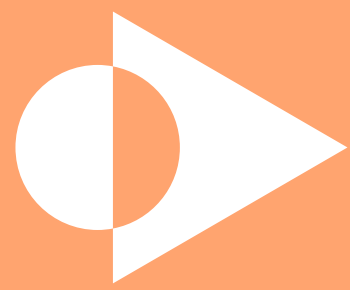
100

MOBICARTES À DESTINATION DES ADULTES UKRAINIENS

La Fondation Orange a proposé des cartes prépayés aux associations françaises qui accueillent des Ukrainiens.

Grâce au recensement assuré par l'Association Forum Réfugiés et à un maillage territorial efficace, 100 mobicartes ont pu être distribuées.

L'objectif étant de permettre aux réfugiés de rester en contact avec leur famille.



# L'ÉCOLE CANTALIENNE DANS LE CANTAL

POINT D'ÉTAPE ET DEVENIR DES CONVENTIONS RURALITÉS



2014

SIGNATURE DE LA 1ER  
CONVENTION RURALITE



2016

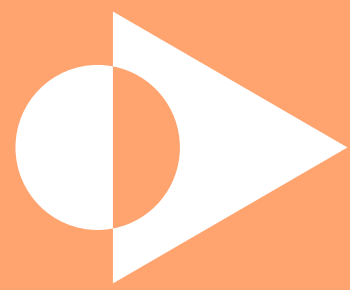
SIGNATURE DU 1ER  
AVENANT



2019

SIGNATURE DU 2EME  
AVENANT





# L'ÉCOLE CANTALIENNE DANS LE CANTAL

24/05/2022



RENCONTRE LE 24 MAI AVEC MME LABAILS , MAIRE DE PÉRIGUEUX, CO-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EDUCATION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCEMAIRE DE PEYR



“ Pour nous, ce n'est pas un privilège que nous donne l'Etat en conservant ces moyens. C'est simplement la capacité d'adapter l'école cantalienne aux conditions de ce département rural, de moyenne montagne.”

CHRISTIAN MONTIN, PRÉSIDENT DE L'AMF 15

DELPHINE LABAILS A RAPPELÉ QUE :

“ Trois paramètres fondamentaux composaient une convention : le maintien des moyens adaptés, une logique d'aménagement du territoire et un projet éducatif de territoire

“

# RENCONTRE AVEC LE CAUE DU CANTAL

21/02/2022



*Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.*

*Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public. Le CAUE conseille, forme, informe et sensibilise. Son approche est pédagogique et répond aux enjeux de société.*



# OPERATION NATIONALE : PRÉSENTS POUR LES ÉLUS

07/12/2021



## UNE OPÉRATION NATIONALE DE PROXIMITÉ ET DE CONFIANCE À DESTINATION DES ÉLUS



*M. le Préfet du Cantal a souhaité réunir le bureau de l'AMF 15, le 07 décembre 2021, en présence du colonel Philippe AUBRY afin de présenter cette opération et son déploiement à l'échelle du Cantal.*

*Dans la continuité de la convention de partenariat signée entre l'AMF 15 et la Gendarmerie du Cantal, ce nouveau dispositif tendra à renforcer les liens entre les élus et les brigades de proximité.*



**SIGNATURE LE  
25 JUIN 2021**

## OBJECTIFS

- INSTAURATION DE LA PRISE DE PLAINTE EN MOBILITÉ**
- UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ALERTE SMS**
- LANCEMENT DE L'APPLICATION SMARTPHONE "GEND'ELUS"**
- IMMERSIONS DES ÉLUS DANS LES UNITÉS DE GENDARMERIE**
- MULTIPLICATION DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION SUR LES DIVERS RISQUES ENCOURUS AU TRAVERS D'UN PACK SÉCURITÉ**

# ECHANGE AVEC LA DGFIP DU CANTAL

11/07/2022



## PRESENTATION DU NOUVEAU RÉGIME DE RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS



*Mme GOUBERT a présenté à l'occasion du Conseil d'Administration du 11/07/2022, le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics qui va être mis en place à partir du 01/01/2023.*

*Le nouveau régime de responsabilité constitue un cadre pour conforter un nouveau partenariat sur la chaîne financière*

- Poursuivre les expérimentations d'une plus grande intégration de la chaîne financière pour une meilleure répartition des contrôles sur la base des risques partagés.*
- Mutualiser les bonnes pratiques en matière de sécurisation des process notamment par un accompagnement par les comptables publics qui disposent d'un savoir-faire.*

# SIGNATURE D'UN PROTOCOLE AVEC LE PARQUET

14/06/2022



*Mardi 14 juin 2022, est une date qui marque le début d'un nouveau partenariat avec l'Association des Maires et des Présidents d'Epci du Cantal et le tribunal d'Aurillac représenté par M. le Procureur de la République, M. GIAMBIASI Paolo et M. JUILLARD Philippe, Président du Conseil Départemental d'accès au droit du Cantal.*

*Création d'une boîte mail dédiée aux élus municipaux :*

*A compter de la signature du présent protocole, tout maire du Cantal pourra entrer en contact :*

- pour le signalement d'infractions « graves », avec le parquet d'Aurillac via l'adresse-mail suivante : [sec.pr.tj-aurillac@justice.fr](mailto:sec.pr.tj-aurillac@justice.fr) ;*
- pour les demandes d'informations relatives à leur fonctions, avec le service d'accueil unique du justiciable ([accueil.aurillac@justice.fr](mailto:accueil.aurillac@justice.fr)) ou le CDAD ([cdad15@orange.fr](mailto:cdad15@orange.fr)).*

“ «la justice doit  
s'ouvrir vers  
l'extérieur” ”

**M. LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL**

# POINT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES

20/09/2022



*A l'occasion du conseil d'Administration du 20 septembre 2022, M. MERCIER et M. PELARDY sont venus échangés avec les élus sur les taux de financement pratiqués à l'heure actuelle mais également sur les différents champs d'intervention de la banque des territoires.*

## L'INGÉNIERIE

*La Banque des Territoires accompagne les collectivités dans la définition de leur stratégie ou de leurs projets.*

## LE PRÊT AU SECTEUR PUBLIC LOCAL

- Prêts sur fonds d'épargne (de 20 à 60 ans) ou ressource BEI (15,20,25 ans) pour accompagner les collectivités locales:*
- Prêts de très long terme, à taux révisable (indexé Taux du Livret A+0,60%) ou à taux fixes (ressource BEI).*

## L'INVESTISSEMENT

*La Banque des Territoires est un investisseur institutionnel majeur dans les projets jugés structurants pour les territoires.*

# RENCONTRE DES LIBERTÉS LOCALES

15/03/2022



L'AMF A SALUÉ LA QUALITÉ DES ÉCHANGES DIRECTS ENTRE CANDIDATS ET ÉLUS LOCAUX ET A PROPOSÉ UN NOUVEL ACTE DE DÉCENTRALISATION



*A l'occasion de l'élection présidentielle 2022, les associations de Territoires Unis (AMF, Régions de France et ADF) se sont mobilisées pour contribuer au débat public et ont invité les candidats à l'élection à s'exprimer sur le thème des libertés locales devant les élus des communes, départements et régions de France, le mardi 15 mars 2022.*

*Au niveau de l'AMF 15, M. MONTIN, Président de l'AMF 15 et M. LENTIER, Vice président, ont pu prendre part à cette journée.*

# LES RESTOS DU COEUR

## LA STRUCTURATION DE LA DÉLÉGATION DU CANTAL



*Suite à une rencontre avec M. BOUCHISSE, Président des Restos du Coeur dans le Cantal, l'AMF 15 invite les Maires à se mobiliser autour de cette cause commune et à subventionner dans la mesure de leur budget cette association qui participe grandement au maintien d'une solidarité territoriale.  
De plus, l'AMF 15 incite les Maires du Cantal à se mobiliser pour une mise à disposition de locaux gratuits, au regard des besoins de l'association*

## QUELQUES CHIFFRES

168	Bénévoles
2 050	Personnes accueillies
238 396	Repas distribués

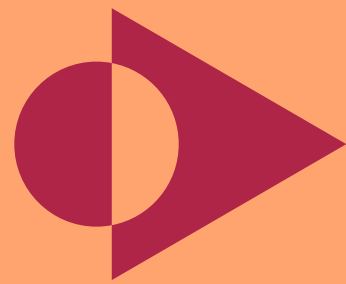
### CONTACT :

SIÈGE DÉPARTEMENTAL - 8 RUE DU PRINCE 15000 - AURILLAC -

04 71 48 85 64 LES MARDIS ET JEUDIS MATIN

SITE : [HTTPS://AD15.RESTOSDUCOEUR.ORG](https://ad15.restosducoeur.org)





# 2- FORMER ET INFORMER NOS ADHERENTS

## POUVOIR DE POLICE DU MAIRE



08/12/2021

- Pouvoirs de police du maire - Police administrative
- -Police judiciaire - Police générale / Police spéciale - Transfert de compétences
- Responsabilité civile- Faute de service - Faute personnelle
- Responsabilité pénale de l'élu Infractions intentionnelles - Infractions non intentionnelles
- Responsabilité comptable et financière
- Les bons réflexes en cas de mise en cause

## LA COMMANDE PUBLIQUE



10/05/2022

- Le code de la commande publique
- Qu'est-ce qu'un marché public ?
- L'acheteur public et les opérateurs économiques
- Les principes fondamentaux de l'achat public
- Comment acheter ? (seul; en groupement; de manière mutualisée)
- La définition du besoin
- Identifier les potentiels fournisseurs: le «sourcing»
- L'allotissement
- Les seuils de procédure
- La dématérialisation
- Focus sur les marchés à procédure adaptée

## MAIRE EMPLOYEUR



03/06/2022

- LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : LES CHIFFRES
- CLES ET LES GRANDS PRINCIPES
- ·LE MAIRE EMPLOYEUR : L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL
- RH
- ·LE MAIRE EMPLOYEUR : PILOTE DE LA POLITIQUE RH DE
- LA COMMUNE
- ·LES OBLIGATIONS STATUTAIRES
- ·FOCUS SUR L'ABSENTEISME DANS LES COLLECTIVITES
- LOCALES
- ·LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

## L'ANALYSE FINANCIERE

Fevrier 2022

- Affiner l'analyse financière à travers les soldes et ratios
- Élargir l'analyse aux problématiques annexes propres à la collectivité
- Bâtir une prospective financière pour votre collectivité

## LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

- en partenariat avec Groupama

# FORMATION : ANALYSE FINANCIERE

A l'initiative de l'Association des Maires et des Président d'EPCI du Cantal et en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), M. MONTIN Christian, Président de l'AMF 15 a introduit la première journée de formation consacrée à l'analyse financière des collectivités, le lundi 14 février 2022.

La formation des élus locaux est un vrai enjeu pour améliorer l'efficacité des politiques publiques. Cette mission est menée tout au long de l'année par l'AMF 15, qui s'associe à des partenaires stratégiques, tel que le CNFPT, ou bien des experts, sur des thématiques spécifiques.

En collaboration avec la Direction Générale des Finances Publiques, les élus et secrétaires de mairie ont pu appréhender les différents ratios budgétaires et comprendre les rouages de l'analyse financière de leurs collectivités.



*25/02/2022 : MAURIAC*



*18/02/2022 : SAINT FLOUR*



*14/02/2022 : AURILLAC*

# FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Des formations gratuites ouvertes à tous les élus et agents des collectivités cantaliennes pour sauver des vies



**27 %**

de la population française a suivi une formation aux gestes de premiers secours



**20 000 vies**

seraient sauvées chaque année si tous les Français étaient formés aux gestes de premiers secours.



**13 minutes**

C'est le temps moyen d'arrivée des secours. Chaque minute perdue, c'est 10 % de chance de survie en moins.



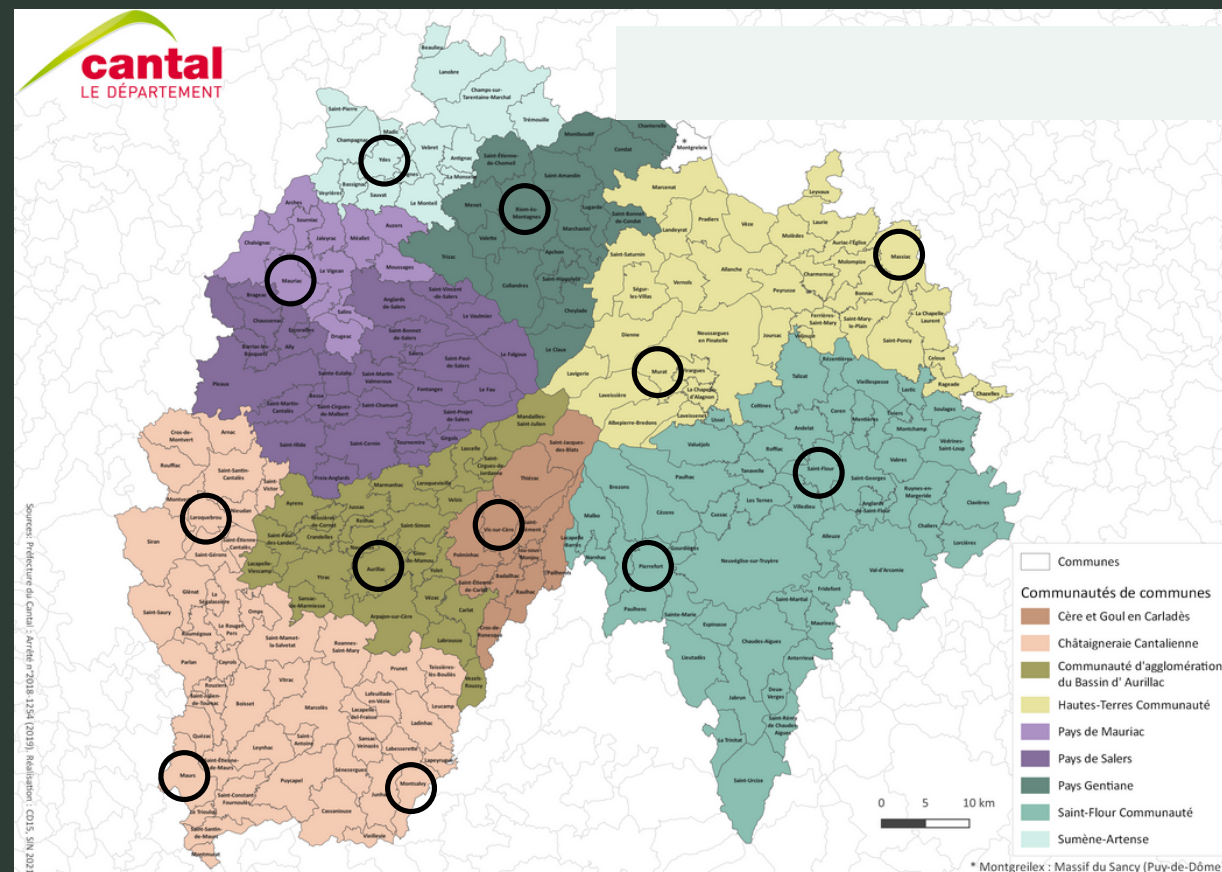
« Chacun est concerné lorsque la santé d'autrui est en jeu »

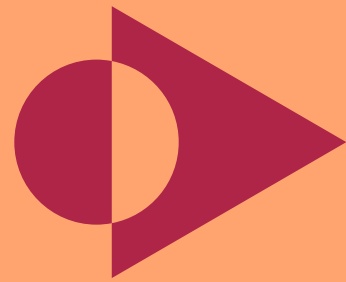
A l'initiative de Groupama et en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, et la Protection Civile, l'AMF 15 vous invite à participer à cette formation en tant qu'élus ou agents d'une collectivité cantalienne

Avec le soutien de :



12 lieux de formation





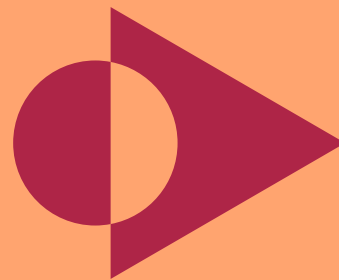
## 3- DEFENDRE NOS INTERETS

### LE CONSEIL JURIDIQUE DE L'AMF

- Une équipe pluridisciplinaire au sein de l'AMF
- L'AMF 15 : interlocuteur privilégié des élus

### LES DOSSIERS D'ACTUALITES

- Financement des Maisons France Services
- Les retraites agricoles
- La revitalisation des Centres Bourgs
- La réactualisation des Biens de Section
- La Démarche Photovoltaïque



## 4- ALERTER ET ETRE FORCE DE PROPOSITIONS

- Motion - Train de Nuit
- Motion en faveur des lotissements communaux
- Motion de soutien en faveur de la SOPA
- Financement des Capteurs de CO2
- Financement des AESH
- CDPPT : Dotation de panneaux envers les communes dotées d'un point de contact postal
- Aménagements routiers : circulation des engins agricoles

# LE CONSEIL JURIDIQUE DE L'AMF



## UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SEIN DE L'AMF

Une fonction de conseil, d'information permanente, de formation et d'aide à la décision. Les services de l'AMF exercent un suivi et une analyse de l'actualité législative et réglementaire. Ils effectuent un travail d'expertise permettant de délivrer des conseils personnalisés aux maires et aux présidents d'intercommunalité.

### 6 DEPARTEMENTS

- Action sociale, éducative, sportive et culturelle
- Administration et gestion communales
- Aménagement des territoires
- Conseil juridique et documentation
- Finances et fiscalité locales
- Intercommunalité et organisation territoriale

### 8 MISSIONS SPECIALISEES

- Relations avec le Parlement
- Formation des élus
- Prospectives et parité
- Transition écologique
- Europe et affaires internationales
- Prévention des pollutions et des risques technologiques
- Sécurité et prévention de la délinquance
- Fonction publique territoriale

### 5 SERVICES TRANSVERSAUX

- La direction de l'action territoriale
- La direction des finances et des moyens généraux
- Le service de la communication, de la presse et des partenariats
- La rédaction de Maires de France et de Maire info
- Le service des ressources humaines

# L'AMF 15 : INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE DES ELUS

En lien direct avec l'AMF national, les services de la Préfecture, du Conseil Régional d'Auvergne Rhone Alpes et du Conseil Départemental du Cantal, le secrétariat de l'AMF 15 répond à l'ensemble des questions quotidiennes grâce à l'expertise des services et à la proximité du terrain.



## QUESTIONS / REPNSES

## FICHES PRATIQUES

## INFOGRAPHIE

**EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES**

Les communes doivent impérativement prendre une délibération avant le 1er octobre 2021

**CADRE JURIDIQUE**

Il ne sera bientôt plus possible pour les communes de délibérer contre l'exonération totale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les constructions neuves et les agrandissements. C'est en effet ce que prévoyait la loi de finances 2020, et c'est à compter des impôts locaux 2022 que cette réforme s'appliquera aux communes.

Les communes peuvent toutefois limiter l'ampleur de ces pertes fiscales annoncées **en prenant une délibération importante avant le 1er octobre 2021.**

Pour rappel, l'article 1385 du Code général des impôts dispose que les constructions nouvelles, les reconstructions, et les additions de construction à usage d'habitation sont en principe exonérées de la TFPB **durant les deux années** qui suivent leur achèvement.

=> Jusqu'alors, la commune avait toutefois les moyens juridiques de s'opposer à cette exonération.

**Comment ?**

=> Elle pouvait ainsi prendre une délibération supprimant totalement cette exonération de deux ans.

**Quelles étaient les conséquences pour les administrés ?**

Les administrés à l'origine des constructions ou agrandissements...

**FICHE PRATIQUE**

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 20 & 27 JUIN 2021**

Réalisée par l'AMF 15

En partenariat avec l'AMF 74

Adm74

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Votes les 20 et 27 juin prochains

**FICHE PRATIQUE**

**REMBOURSEMENT DES FRAIS DE GARDE OU D'ASSISTANCE DES ÉLUS AUX COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS**

**FICHE PRATIQUE**

**L'INSTRUCTION DANS LES FAMILLES : LE RÔLE DU MAIRE**

**Aides financières de l'Etat dans le cadre des élections départementales et régionales**

**Les urnes**

Une subvention forfaitaire est versée aux communes pour l'achat d'urnes transparentes dans la limite de 150 euros par urne.

Pour bénéficier du remboursement => envoyer la facture auprès de la Préfecture du Cantal - avec la mention "facture acquittée".

**Frais d'assemblée électorale et achat et entretien des isolets**

Une subvention, concernant les frais d'aménagement et d'entretien des bureaux, ainsi que l'achat, l'entretien et la mise en place des panneaux d'affichage, est versée automatiquement aux communes après envoi d'un dossier.

Cette subvention est forfaitaire et dépend du nombre de bureaux de vote et d'électeurs inscrits dans la commune.

**A noter**

- 44,73€ par BV +
- 0,10€ par électeur inscrit

**Les parois de plexiglas**

L'achat des parois de protection fait l'objet d'un remboursement par l'Etat. Chaque commune doit faire parvenir son dossier de remboursement à la préfecture du Cantal.

Cette ci procédera au remboursement ou va des factures acquittées pour l'achat de parois de protection dans la limite de 150€ TTC par bureau de vote pour les matériaux reçus depuis le 01/06/2020. Ce montant sera doublé du fait du double vote.

**A noter**

- Le remboursement peut se faire pour des parois "toutes faites" ou pour des fournitures permettant de confectionner une paroi.

**ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES**

LE PROJET DE LOI SUR LE REPORT DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ LE 09/02/2021 PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**A NOTER**

- 10 MAI 2021 : Le report des élections doit être effectif le 10 mai 2021.
- 24 MAI 2021 : La campagne électorale est ouverte.
- 13 JUIN 2021 : 1er TOUR
- 20 JUIN 2021 : 2e TOUR

**ORGANISATION DU SCRUTIN**

- Des « Equipements de protection » sont à la disposition des électeurs qui s'en servent pour se protéger des virus.
- Dans les communes équipées de machines à voter, une même machine peut être utilisée pour les élections régionales et départementales, dans ce cas, le bureau de vote est commun aux deux scrutins.
- Pour les communes ne disposant pas de machines à voter, d'autres dispositions ont déjà été prévues par décret.
- Le président et les secrétaires peuvent être mutualisés pour les deux scrutins.
- Mais il faut, en revanche, débiter les électeurs.

« Dans le cas où les deux bureaux pour les deux scrutins sont ouverts dans la même salle, les électeurs seront assésés, à condition de respecter les règles en date du 09/02/2021 »

**PROCURATION**

Les procurations établies en France, « établies » au scrutin et par scrutin.

Le vote par « délégué » est autorisé, c'est-à-dire que les électeurs peuvent voter par procuration. Le jour du scrutin, il faut intervenir que l'année dernière.

Le bulletin doit être ouvert, en complément du bulletin de vote, et doit être remis au président du scrutin.

Le bulletin de vote doit être remis au président du scrutin ou en son absence, au secrétaire du scrutin.

10/02/2021

**Quelles procédures pour la compensation des exonérations de loyers commerciaux sur 2020 ?**

**Communication des listes électorales : les maires ont ils l'obligation de les communiquer ?**

## TENDRE VERS UNE CAPITALISATION DES DONNEES

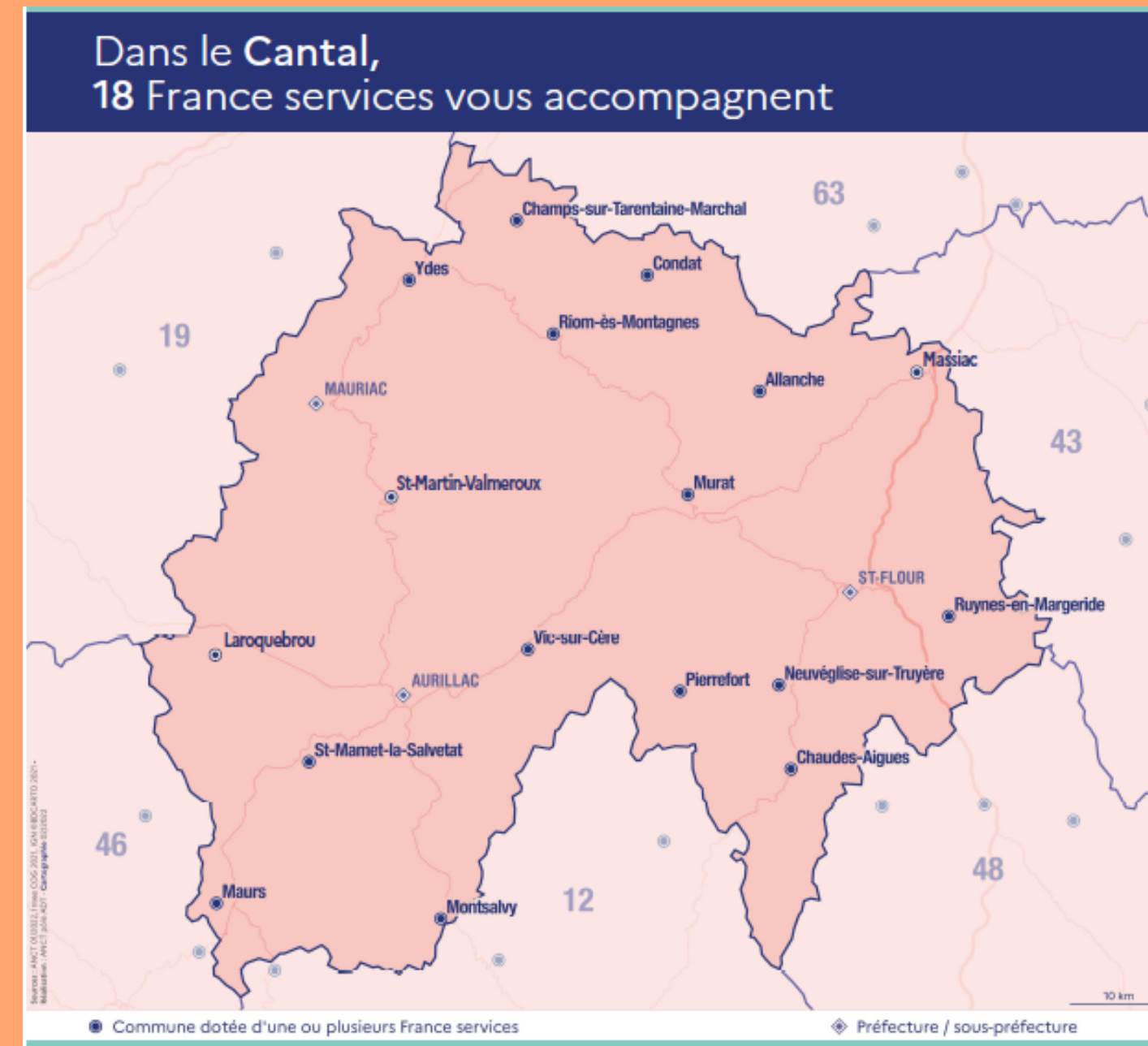
L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal répond aux questions posées avec la volonté de capitaliser les sujets traités afin que la réponse apportée puisse servir au plus grand nombre.

# LES DOSSIERS D'ACTUALITES

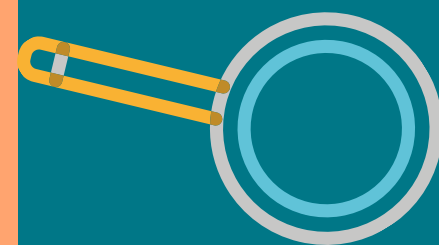
## ► FINANCEMENT DES MAISONS FRANCE SERVICES :

Plus de deux tiers des 2 000 maisons France services sont portées par des collectivités territoriales ou leurs groupements. Alors que l'objectif de déploiement du réseau France services est presque atteint, il paraît nécessaire de dresser un panorama de la mise en place de ces maisons, de leur déploiement sur le territoire et des perspectives d'évolution.

La commission des finances a donc confié dans cette optique une mission de contrôle budgétaire portant sur le financement de ces maisons au sénateur cantalien Bernard DELCROS, rapporteur spécial des crédits de la mission "Cohésion des territoires".



## POINT DE VIGILANCE DE L'AMF 15



Le 10 Mai 2022, le bureau restreint de l'AMF 15 a donc eu un échange riche sur le sujet des Maisons France service, qui démontre bien leur intérêt avec néanmoins des difficultés en terme de fonctionnement et de recherche de financement.

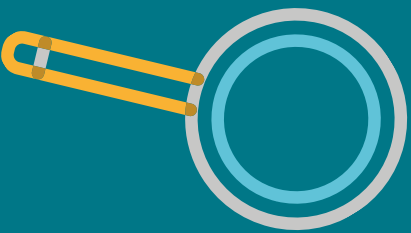
M. le Président a alerté M. DELCROS sur la pérennisation de ces Maisons France Service, au regard de l'écart entre le coût de fonctionnement et les aides allouées aux collectivités.

# LES DOSSIERS D'ACTUALITES



## RETRAITE AGRICOLE

L'AMF SE BAT POUR LES DROITS DES AGRICULTEURS RETRAITÉS, ANCIENS ÉLUS OU ÉLUS EN FONCTION



### POINT DE VIGILANCE DE L'AMF 15

En effet, l'association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal est intervenue auprès du Président de l'AMF national, pour transmettre une préoccupation transmise par plusieurs agriculteurs cantaliens retraités, anciens élus ou élus en fonction.

==> Les anciens élus, du fait qu'ils touchent une retraite Ircantec, voient le complément prévu par la loi réduit.

==> Quant aux agriculteurs retraités toujours élus, ils sont encore plus désavantagés : tant qu'ils sont en fonction, ils ne pouvaient pas prétendre à la revalorisation, puisque la loi prévoit que pour y avoir droit, un assuré doit avoir liquidé l'intégralité de ses pensions de retraite.



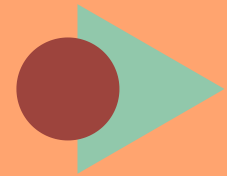
### REPONSE APPORTEE

L'amendement qui concerne le plus directement les élus locaux a été porté par le député communiste du Puy-de-Dôme, André Chassaigne. Il permet de réparer une injustice dénoncée depuis janvier dernier par l'AMF et qui concernait les élus retraités du monde agricole.

Grâce aux interpellations de l'AMF, la situation a été prise en compte par le gouvernement, puisque, par une lettre interministérielle du 25 mars, le ministre de l'Agriculture et le ministre chargé des retraites avaient demandé à l'Ircantec, à la MSA et à la Cnav de lever cette impossibilité. L'amendement adopté permet de « donner une base légale » à ces dispositions et de « garantir aux élus locaux l'accès aux minima de pension et aux majorations de réversion du régime général et du régime des non-salariés agricoles, de base et complémentaire ».



# LES DOSSIERS D'ACTUALITES



## REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

### RAPPEL DU CONTEXTE

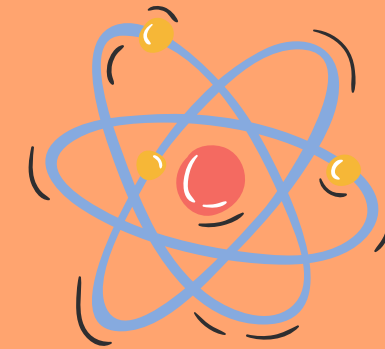
- Intervention de M. le président de l'AMF en avril 2021 lors du comité local de l'ANCT pour constater le manque de dispositifs pour aider les petits bourgs non PVD (Petites Villes de Demain) à se revitaliser.
- ==> M. Le préfet a missionné en mai 2021, la DDT pour organiser / coordonner / bâtir une mission d'accompagnement expérimentale sur quelques petits centres-bourgs dans le département

### OBJECTIFS

- - Avoir une approche transversale et globale pour rechercher / travailler à un nouveau modèle de développement et d'attractivité de ces petits centres-bourgs



### EXPERIMENTATION



- 4 petits centres-bourgs ont été identifiés à l'échelle du Cantal :**
- 1 sur arrondissement d'Aurillac (Mandailles-St-Julien) ;
  - 1 sur arrondissement de Mauriac (St-Chamant) ;
  - 2 sur arrondissement de Saint Flour (Coren et Marcenat)

# RÉACTUALISATION DU GUIDE PRATIQUE DES BIENS DE SECTION

- L'Association des Maires du Cantal accompagne depuis plusieurs années les communes dans cette tâche ingrate mais indispensable pour améliorer leur gestion dans un cadre légalisé.

2002

Edition du guide pratique des biens de section

2004

Evolutions législatives introduites par la loi du 13 août 2004,

2014

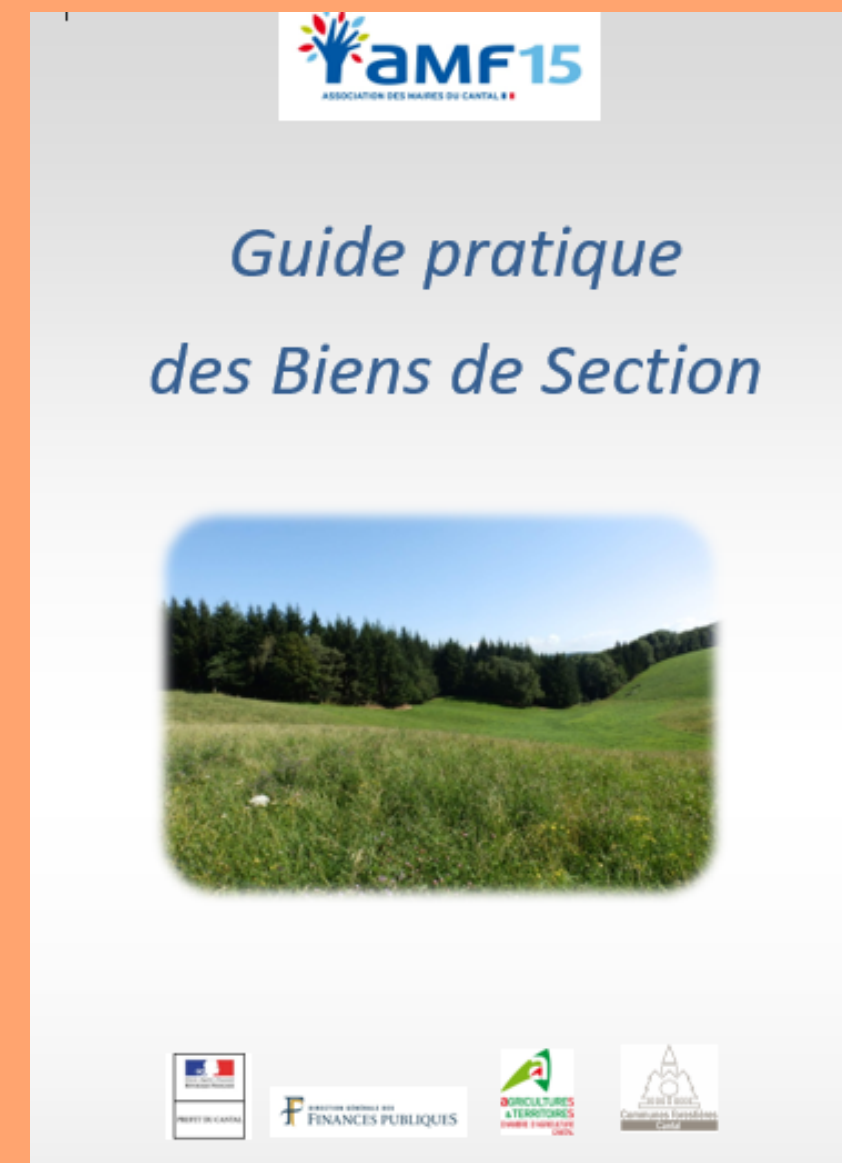
Actualisation du guide pratique

2022

Réunion du groupe de travail pour une mise à jour des fiches au regard de la jurisprudence

2023

Publication du nouveau guide des biens de sections et formation auprès des élus et secrétaires de mairies





# DEMARCHE PHOTOVOLTAIQUE

Suite à une réunion en préfecture en date du 27 septembre en présence de M. le Préfet du Cantal, le bureau restreint de l'AMF 15 a fait état de sa volonté de créer un groupe de travail au sein de l'AMF 15 concernant la doctrine « centrale photovoltaïque au sol » afin d'engager un travail de concertation sur ce sujet avant la prochaine CDPENAF.

## OBJECTIFS

**DÉTERMINER UNE DOCTRINE, AVEC DES CRITÈRES DE RÉFÉRENCE POUR POUVOIR RÉFLÉCHIR ET PRENDRE DES DÉCISIONS CONCERNANT LES PROJETS D'IMPLANTATION DE PARCS PHOTOVOLTAÏQUE.**

- 11/01/2022 :
  - Première réunion de travail
  - Rappel de la doctrine actuelle par la DDT
  - Echanges avec les représentants
- 25/01/2022 :
  - Deuxième réunion de travail
  - Présentation des éléments inscrits au sein des SCOT
  - Echanges avec les représentants

## CONTRIBUTION A L'EVOLUTION DE LA DOCTRINE

*visant à définir un cadre de développement des projets photovoltaïques dans le Cantal*



Les contributions ici présentées sont le fruit d'une réflexion d'un groupe de travail composé des représentants de tous les EPCI du département. Elle constitue la contribution des territoires cantaliens à l'élaboration d'une doctrine qui n'aura qu'une valeur de référence pour les partenaires appelés à travailler sur les projets photovoltaïques. Elle ne dispensera en aucun cas les porteurs de projet de suivre une procédure complète et normalisée.

### 1- ETABLIR UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELLABLES A L'ECHELLE DES EPCI

Chaque Communauté de communes devrait établir un schéma de développement des énergies renouvelables : éolien, hydroélectrique, biomasse, méthanisation photovoltaïque, etc.

Concernant le photovoltaïque, un recensement et un inventaire des sites potentiellement favorables (toitures, friches diverses, sites anthracitères en déshérence, anciennes carrières, délaissés routiers,...) sera établi.

Ces sites constitueront le socle prioritaire pour les futures installations de parcs. Un état des lieux des capacités du réseau local d'électricité à recevoir les productions du territoire devra également être réalisé afin de prévoir son adaptation (adaptation du S3REN) aux objectifs de production du territoire.

### 2-VERS UNE DÉFINITION DES PRIORITÉS D'INSTALLATION DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

Le recensement ainsi réalisé permettra de définir les priorités d'installation des projets de production d'énergie photovoltaïque, d'en mesurer la production potentielle et de définir les besoins complémentaires pour atteindre les objectifs de production d'énergies renouvelables assignés au territoire (soit au travers la PPE : Programmation Pluri annuelle de l'Energie, soit au travers du SRADETT).

Le cas échéant, il pourra être envisagé des installations sur des espaces naturels sans valeur agronomique ou forestière, ainsi qu'à titre expérimental et exceptionnel, des projets au titre de l'agrivoltaïsme.

### PROJETS SUR TERRAINS SANS POTENTIEL AGRICOLE OU FORESTIER

L'installation de centrale photovoltaïque au sol pourra être envisagée sur des espaces qui ne font, au moment du dépôt du projet, l'objet d'aucune valorisation agricole ou forestière et dont le potentiel peut être considéré comme très faible voire nul du fait de la caractéristique des sols (profondeur, nature du sol, valeur agronomique)

**CETTE POSSIBILITÉ  
N'EXONERERA PAS LE  
PROJET DE SATISFAIRE À  
L'ENSEMBLE DES EXIGENCES  
ET OBLIGATION AUXQUELLES  
IL DEVRA ÊTRE CONFRONTÉ.**

### AGRIVOLTAÏSME

En attendant une définition plus précise de l'agrivoltaïsme et à titre exceptionnel et expérimental, on pourra autoriser l'installation de centrales photovoltaïques au sol en complément d'une activité agricole dans le cadre d'un projet de développement dont il sera clairement établi que la finalité n'est pas la seule installation photovoltaïque et que l'activité agricole y conservera une rentabilité économique.

Cette expérimentation pourra être conduite notamment au SCOT du bassin Aurillacois.

**CETTE POSSIBILITÉ  
N'EXONERERA PAS LE  
PROJET DE SATISFAIRE À  
L'ENSEMBLE DES EXIGENCES  
ET OBLIGATION AUXQUELLES  
IL DEVRA ÊTRE CONFRONTÉ.**

# TRAIN DE NUIT

A l'occasion du Conseil d'Administration du 13 avril 2022, Mme ROCHES, Maire Coren les Eaux, a présenté un projet de motion pour relier le coeur du massif Central à Paris en train de nuit à court terme, porté notamment par le Collectif national « oui au train de nuit ».



# MOTION EN FAVEUR DES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

La question de la préservation des espaces naturels et forestiers est une préoccupation des Maires cantaliens qui mènent à ce titre une politique de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, au regard des procédures d'urbanisme.

De même, la revitalisation des centres-bourgs et la rénovation du bâti existant est une volonté affirmée par les élus.

L'enjeu partagé par tous est bien la préservation du capital de production de l'agriculture, notamment par le foncier agricole, afin de contribuer au développement durable de l'agriculture, de la forêt et des territoires.

## LES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'EPCI DU CANTAL DEMANDENT QUE

- des moyens juridiques et financiers puissent être mobilisés pour accompagner les communes dans la reconquête des centres-bourgs et du bâti existant
- la notion de parcours résidentiel soit intégrée de manière systématique afin de pouvoir proposer une offre de logements adaptés en fonction de l'âge, de la situation professionnelle, civile et financière des habitants ;
- la construction de lotissements communaux ne soit pas exclue des réflexions en matière d'urbanisme ;
- l'Etat accepte de soutenir ces projets via les subventions type DETR, DSIL afin d'accompagner les élus dans leur démarche d'accueil de nouvelles populations ;



# SOPA - société d'équarrissage



Depuis plus de 40 ans, la SOPA, société civile créée par des éleveurs oeuvre au service d'une grande partie du territoire cantalien dans le domaine de l'équarrissage. Implantée à Cros de Montvert, cette société a fait la preuve de son efficacité au service du monde agricole mais aussi des particuliers et dans tous les domaines de son activité.

Aujourd'hui, la SOPA va perdre le marché qu'elle détenait sur le Cantal, l'Aveyron, la Corrèze

si rien n'est fait . En effet, ses activités devraient être reprises, dans le cadre d'un marché

privé, par une société à la fois concurrente et actionnaire de la SOPA.

L'activité de la SOPA, ses 40 emplois, les retombées économiques et fiscales, les perspectives d'avenir sont menacés à court terme .

## REVENDEICATIONS

1. Les Maires et Présidents d'EPCI du Cantal demandent que :

- manifestent leur attachement à la poursuite de ses activités ;
- constatent le bon fonctionnement et les bons résultats de cette entreprise ;
- refusent la disparition d'une usine qui a su s'inscrire positivement dans son environnement ;
- ne peuvent accepter la perte de 40 emplois directs ;
- s'étonnent qu'au regard des préoccupations environnementales actuelles,
- on puisse favoriser le transport des animaux trouvés morts plutôt que d'avoir un traitement au plus près des zones de collecte.

# CAPTEURS DE CO2 DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des sports (MENJS) a recommandé l'utilisation de capteurs de CO2 pour déterminer la fréquence et la durée d'aération nécessaire dans chaque local ou contrôler le bon fonctionnement de la ventilation mécanique, et ainsi compléter le dispositif de lutte contre la transmission du SARS-CoV-2 en milieu scolaire. Afin d'encourager le déploiement de ces équipements dans les écoles, le ministre a annoncé qu'un soutien financier exceptionnel serait apporté par l'État aux collectivités territoriales ayant acheté des capteurs de CO2.

Le 4 février dernier, le Premier Ministre a par ailleurs annoncé une hausse de ce soutien financier à 8€ par élève scolarisé contre 2€ précédemment.

En lien avec les services de l'ARS, une liste non exhaustive de fournisseurs a été transmise aux communes afin de faciliter l'achat de capteurs de CO2.

Dans le cadre des newsletters, le détail du calcul de la subvention a également été diffusé pour inciter les maires à déposer des dossiers de demande de subvention.

## LE FINANCEMENT DES AESH

L'AMF, en lien avec Territoires Unis, a alerté le gouvernement sur les modalités d'accompagnement des enfants handicapés prévues par les dasen sur le temps périscolaire suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 20 novembre 2020, selon lequel le financement des AESH relève sur ce temps des communes dans le cadre d'une convention conclue avec l'Education nationale.

Alertée par plusieurs communes, l'AMF 15 a joué un rôle de facilitateur pour engager un dialogue entre la DASEN et les communes concernées.

Grâce à un partenariat avec le Centre de Gestion du Cantal, les communes ont pu bénéficier de l'expertise des services afin de recueillir :

- UNE NOTE SYNTHÉTIQUE
- UNE SIMULATION DE PAIE,
- UN MODÈLE D'ARRÊTÉ POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 2000 HABITANTS,
- UN MODÈLE D'ARRÊTÉ POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 2000 HABITANTS,
- UN MODÈLE DE DÉLIBÉRATION.

# CDPPT : DOTATION DE PANNEAUX ENVERS LES COMMUNES DOTÉES D'UN POINT DE CONTACT POSTAL



Les élus de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT) ont décidé de vous offrir la possibilité d'obtenir des panneaux de signalisation pour les point de contact postaux (Bureau de Poste, Agence Postale, relais Poste), sur la base de deux panneaux par commune (la pose v incombera à la commune).

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal a lancé un formulaire de recensement des besoins pour les communes désireuses de bénéficier de cette dotation.



## AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Les aménagements de rue sont nécessaires pour la sécurité des usagers ainsi que pour le côté esthétique. Or le matériel agricole n'est pas toujours pris en compte lors des différentes étapes de réflexion sur les travaux à conduite.

Le département du Cantal est un des départements les plus ruraux de France. L'activité et le poids économique et social de l'agriculture prédominent. D'où la nécessité de prendre en compte les besoins agricoles dans ces différents projets.

Conscients de ces enjeux, la Chambre d'Agriculture du Cantal, l'AMF du Cantal ainsi que le Département se sont engagés dans une démarche de préconisation d'aménagement concernant la circulation d'engins agricoles et de sa prise en compte lors du processus de réflexion.

c'est pourquoi un guide pratique de bonne pratiques est en cours de réflexion pour sensibiliser les acteurs de l'aménagement urbain dont les Maires du Cantal.

# RENCONTRE AVEC L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

L'ECOLE DE JEUNES PORTE-DRAPEAUX DU CANTAL (EJPD15) LANCÉE EN JUIN 2022 ÉMANE D'UN PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU CANTAL (ONACVG), LA DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE DU CANTAL (DMD) ET LES SERVICES ACADÉMIQUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU CANTAL (DASEN).

- LA FORMATION CIBLE DES JEUNES VOLONTAIRES DE L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT ÂGÉS DE 14 À 16 ANS QUI SOUHAITENT S'ENGAGER EN TANT QUE FUTURS PORTE-DRAPEAUX AU SEIN DE LEUR COMMUNE OU D'ASSOCIATIONS.
- ALLIANT THÉORIE ET PRATIQUE, LA FORMATION SUIVIE DANS SON ENSEMBLE DONNE DROIT À LA REMISE D'UN KIT CITOYEN ET D'UN CERTIFICAT.
- LES JEUNES SONT ACCOMPAGNÉS PAR DES PARRAINS PORTE-DRAPEAUX TITULAIRES.

L'ONACVG et la DMD du Cantal proposent également aux Mairies et à leurs correspondants défense de les accompagner sur la sensibilisation au devoir de mémoire et à la citoyenneté (travail avec les écoliers en amont des cérémonies).

L'ONACVG peut apporter des subventions pour la rénovation ou l'érection d'un monument aux Morts et prête des expositions gratuitement





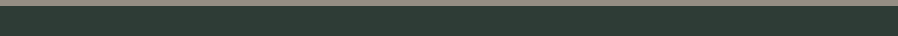
# VOYAGE D'ÉTUDES

# SICILE 2022





# NOS PARTENAIRES





## NOS PARTENAIRES

Les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI tiennent à remercier l'ensemble des partenaires qui ont répondu favorablement pour co-construire ensemble une belle et riche programmation 2021-2022 :





# LES MEDAILLES

---

# MEDAILLES D'HONNEUR REGIONALES, DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES

---



OR

**MONSIEUR ROBERT BONHOMME, MAIRE HONORAIRE,  
COMMUNE DE TRÉMOUILLE**



VERMEIL

**MONSIEUR DANIEL POMARAT, ANCIEN ADJOINT AU  
MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DE-CHOMEIL**



ARGENT

**MONSIEUR RENÉ MOINS, CONSEILLER MUNICIPAL,  
COMMUNE DE RIOM-ES-MONTAGNES**

2021-2022

# Rapport financier

Présenté par Antoine GIMENEZ, Trésorier de l'AMF 15

# COMPTES D'EXPLOITATION 2021



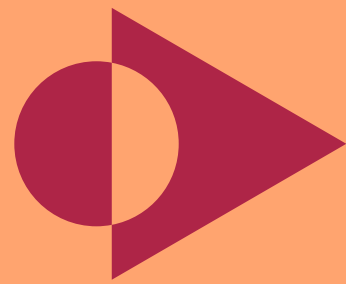
**Recettes d'exploitation 131 107 .45€**

**Charges d'exploitation 102 251.09€**

---

**Solde Crédeur 28 556.36€**

*Conseil d'Administration le 13 Avril à Murat .*



# COMPTE D EXPLOITATION 2021

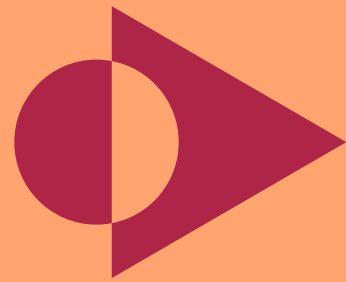
**Recettes  
d'exploitation** **131 107 .45€**

Cotisation des adhérents	→	93 395.81€
100 % ADHESION		ristourne de l'AMF national à hauteur de 7.5% soit la somme de 1888.58 €.
Subvention Banque des Territoires	→	5 000€
Convention de partenariat	→	9 200€
Insertion publicitaire	→	12 640 €
Participation élus congrès	→	8 554€
Vente des Annuaire	→	840€
Produits financiers	→	386.84€

**Charges  
d'exploitation** **102 251.09€**

Cotisations reversées à l'AMF	→	25 181€
Salaires et charges sociales	→	46 642.50 €
Total frais de fonctionnement	→	30 727.59€
dont charges de fonct.	→	3 942.93€
dont frais de communic.	→	7 822.36€€
prestations pour nos adhérents	→	17 951.53€
dont soirée partenariale	→	5 764€
dont org. congrès Paris	→	8 983.€
dont Assemblée générale	→	2 175€
Frais financiers	→	1010.77€





# BUDGET PREVISIONNEL 2022

**Recettes  
prévisionnelles 2022 :** **176 976 €**

Cotisations nationales et  
départementales des  
communes et  
intercommunalités → 93 486 €

Participation des  
partenaires et élus → 30 540€

DONT : Convention de  
partenariat → 10 000 €

Subvention bq  
territoires → 5 000 €

participation élus → 10 500 €

Solde recettes  
Annuaire → 4 600€

Voyages d'étude → 52 000€

**Dépenses  
prévisionnelles 2022 :** **176 976 €**

Cotisations de l'AMF → 25 151€

Salaires et charges sociales → 48 850€

Total Frais de fonctionnement → 102 975 €

DONT : Charge de fonctionnement → 4 666€

Frais de communication → 3 575 €

Charges financières → 1 138 €

Prestations auprès des élus → 84 000 €

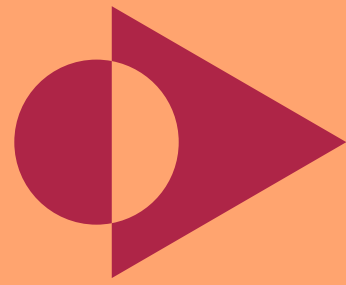
DONT : Congrès des maires  
et soirée thématique → 18 000 €

Org. AG et Conseil Adm. → 3 500 €

Frais de formation → 10 500 €

Voyages d'études → 52 000€

Divers et imprévus → 9 596€



# TRESORERIE AU 31/12/2021

- **Banque Postale :**
  - CCP : 58 811.32€
  - Livret B : 3 613.80 €
- **Caisse Epargne**
  - Compte de dépôt : 9 134.25 €
  - Livret A : 77 755.38€
- **Compte titre :**
  - Valeur globale: 41 290.20€

2022-2023

# Rapport d'orientation

Présenté par Christian MONTIN, Président de l'AMF 15

# "POUR UNE ÉCOLE DE QUALITÉ, ACCESSIBLE À TOUS "

2014

## SIGNATURE DE LA 1ERE CONVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE SCOLAIRE CANTALIEN

- Maintien des moyens, pour tenir compte des spécificités du départ
- Implication des acteurs locaux pour l'avenir de l'école cantalienne et une réflexion sur le tissu scolaire



**2016 - 2023**

## **2 AVENANTS À LA CONVENTION**

- Limitation des retraits de poste selon la diminution des effectifs

**RETRAIT  
MAXIMAL  
PRÉVU : 5  
/ RÉALISÉ 3**

**De 2013 à 2022**

**PERTE DE 1418  
ÉLÈVES** (environ)

**PERTE DE 8  
POSTES  
D'ENSEIGNANTS**

**24 mai 2022**

*Réunion des maires du Cantal avec Delphine LABAILS, Maire de Périgueux, Co présidente de la commission Education de l'AMF.*

- L'Etat a tenu ses engagements
- Trop peu d'initiatives sur les territoires



# PARLONS FINANCES ...

Un pouvoir d'achat des communes en berne

Des augmentations incontournables : énergie , salaires, alimentation

Une menace : la réduction de notre épargne → difficultés à financer le reste à charge

La réduction de l'investissement → la réduction de la commande publique

Un soutien fort à l'investissement local

- par l'Etat ( DETR/ DSIL/ CRTE)
- par la Région (même si les nouveaux programmes tardent à se mettre en place)
- par le Département qui confirme sa volonté d'être au côté des collectivités

# PARLONS FINANCES ...

Une nécessité : l'indexation de la DGF sur l'inflation

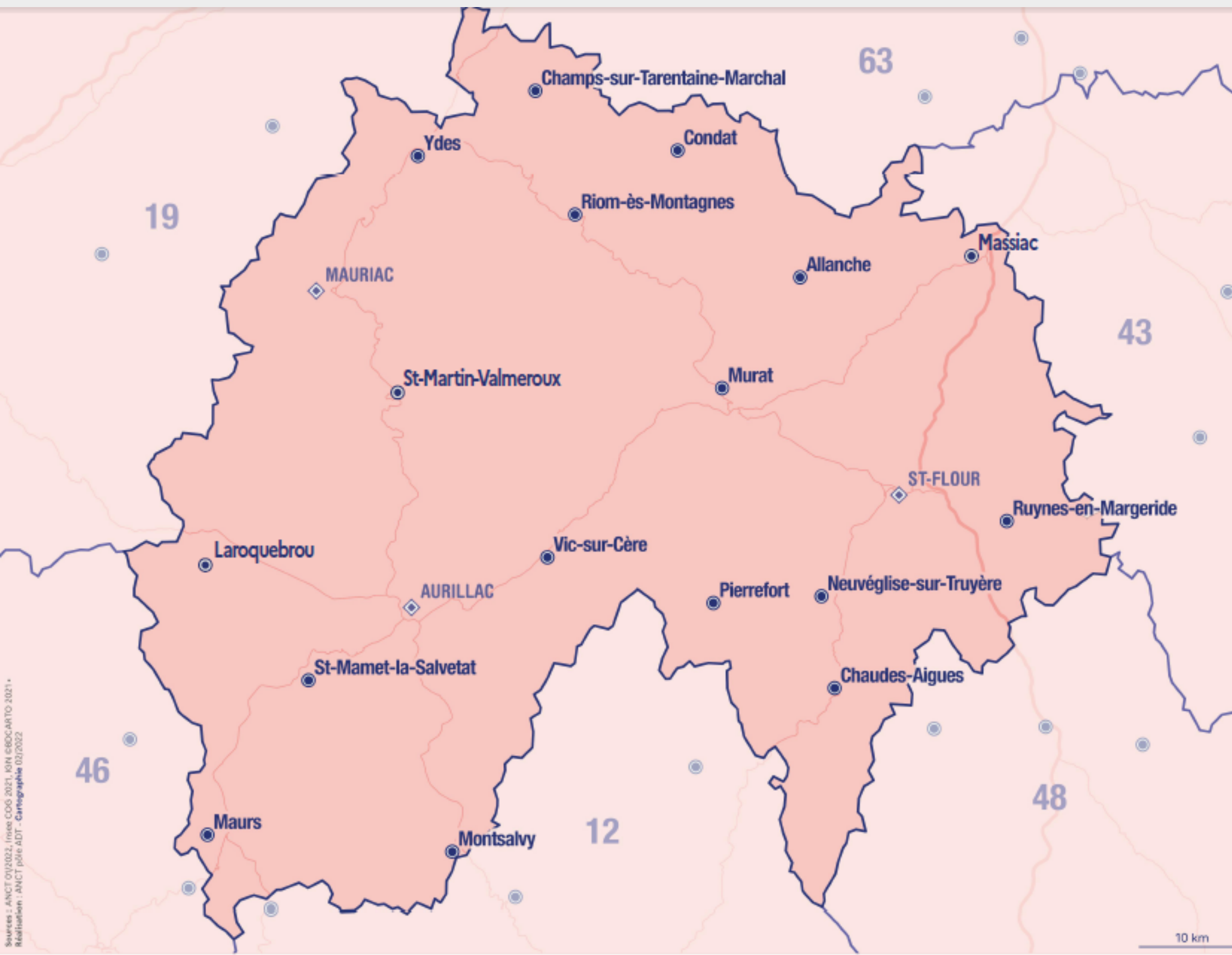
Une réévaluation des bases locales

Une gestion rapide et efficace des subventions

- respect des délais
- consommation des crédits

# MAISONS FRANCE SERVICE

## 18 MFS LABELLISEES DANS LE CANTAL



Agence nationale des titres sécurisés

## 9 PARTENAIRES OBLIGATOIRES





# MAISONS FRANCE SERVICE

- Dotation de l'Etat de 30 000€
  - 2 postes d'animation obligatoires
  - Un dispositif indispensable à nos concitoyens et appelé à monter en puissance
  - Les communautés de communes :
    - font vivre le dispositif (locaux, personnel, animation, formation)
    - sont prêtes à s'impliquer pour son développement
    - doivent elles aussi le financer ?
-

# LES BIENS DE SECTION

**2002**

Publication du guide pratique des biens de section par l'AMF 15

Evolutions législatives et de la jurisprudence

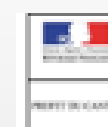
Actualisation du guide avec les partenaires

**2023**

Présentation du guide et réunions de formation et d'échanges par arrondissement



## *Guide pratique des Biens de Section*



Direction Générale des  
FINANCES PUBLIQUES



# MAIS AUSSI ...

- La Z.A.N (Zéro Artificialisation Nette) : ne pas compromettre le développement
- La revitalisation de nos centres - bourgs : une priorité mais une faisabilité à confirmer
- La retraite des élus agriculteurs
- Le développement des énergies renouvelables et son accélération
  - Nécessité indéniable
  - des projets respectueux des avis de population
    - pas de projets imposés contre l'avis des acteurs locaux
    - pas de projets refusés contre l'avis des acteurs locaux
- Le suivi de la mise en oeuvre de la réforme de la DDFIP et l'évaluation des nouveaux dispositifs
- Les Nouvelles modalités de versement du FCTVA

# L'AMF À VOTRE ÉCOUTE... À VOTRE SERVICE...

Pour répondre au quotidien à vos questions

Pour vous accompagner dans vos démarches, vos recherches, vos projets

Pour vous soutenir si besoin

Pour vous proposer des formations

# FORMATIONS

PLANNING 2022-2023

**8 DECEMBRE**

**FORMATION LUTTE CONTRE  
L'HABITAT INDIGNE ET QUALITE  
DE L'AIR INTERIEUR**

**En partenariat l'ARS  
et la DDT du cantal**

**FEVRIER 2023**

**LES ESSENTIELS DE  
LA COMMANDE  
PUBLIQUE**

**En partenariat avec le  
CAUE du Cantal et CIT**

**A DEFINIR**

**PARCOURS DE  
FORMATION SUR LA  
THÉMATIQUE DE L'EAU**

**En partenariat la  
MAGE et le CNFPT**

**TRANSFERT DE  
LA COMPETENCE  
EAU**

**GESTION DE CRISE EN  
CAS DE NON-  
CONFORMITÉ  
OU DE PÉNURIE D'EAU**

**ANALYSE DU  
BUDGET EAU ET  
ASSAINISSEMENT**

**A DEFINIR**

**POUVOIR DE POLICE ET  
GESTION PACIFIQUE DES  
INCIVILITES**

**En partenariat avec  
la gendarmerie du  
Cantal**

**A DEFINIR**

**LES REGLES DE SECURITE D'UN  
ETABLISSEMENT RECEVANT DU  
PUBLIC**

**En partenariat avec  
le SDIS du Cantal**

**A DEFINIR**

**GUIDE PRATIQUE DES  
BIENS DE SECTIONS**

**En partenariat avec  
le cabinet  
Maisonneuve**

# L'AMF À VOTRE ÉCOUTE... À VOTRE SERVICE...

Développer une communication claire et synthétique

- La Newsletter de l'AMF 15
- Maire Info
- Maire de France

Le soutien de l'AMF nationale

- des services fiables et rapides : juridique, financier, scolaire

# LE CONGRES ANNUEL

DU 21 AU 24 NOVEMBRE 2022



104 ÈME

## CONGRES

DES MAIRES ET DES PRESIDENTS  
D'INTERCOMMUNALITE DE FRANCE



DU 21 AU 24 NOVEMBRE 2022



# UNE NOUVEAUTÉ POUR 2023 :

## LE CARREFOUR DES COLLECTIVITÉS DANS LE CANTAL

Associer l'Assemblée générale de l'MAF 15 à une rencontre avec les entreprises cantaliennes

Une proposition initiale : le service événementiel de la Montagne

Une autre démarche: créer l'évènement avec les chambres consulaires et le Conseil Départemental du Cantal





# Le recrutement des assistants familiaux



**Le Conseil départemental  
recrute 10 assistants familiaux**

**Un métier, du sens, une rémunération**

**Contactez la Mission Accueil Petite Enfance  
au 04.71.43.34.55**

The background is a dark, monochromatic landscape photograph. It shows a wide river or stream in the foreground, with a dense line of trees and bushes along the banks. In the distance, there are silhouettes of buildings or structures. The overall mood is somber and quiet. Overlaid on this image are four thick orange lines: a vertical line on the left side, a horizontal line at the top right, a horizontal line at the bottom left, and a vertical line at the bottom right. The text 'Table ronde' is centered in the middle of the image in a large, bold, orange sans-serif font.

# Table ronde

# LA GESTION DE L'EAU : UN ENJEU MAJEUR POUR NOS COLLECTIVITÉS

- M. FAURE Bruno, Président du Conseil Départemental du Cantal
- M. DORE Jean Baptiste, *Responsable - Mission Assistance et Gestion de l'Eau*
- M. MEYER Nicolas, Directeur adjoint - DDT du Cantal
- M. MAGNE Sébastien, Responsable du Pôle Prévention des Risques Sanitaires- ARS
- M. Nicolas ILBERT, Directeur Délégation Atlantique Dordogne
- M. GREFFIER Mathieu, *Chargé d'interventions- Délégation Agence Loire Bretagne*



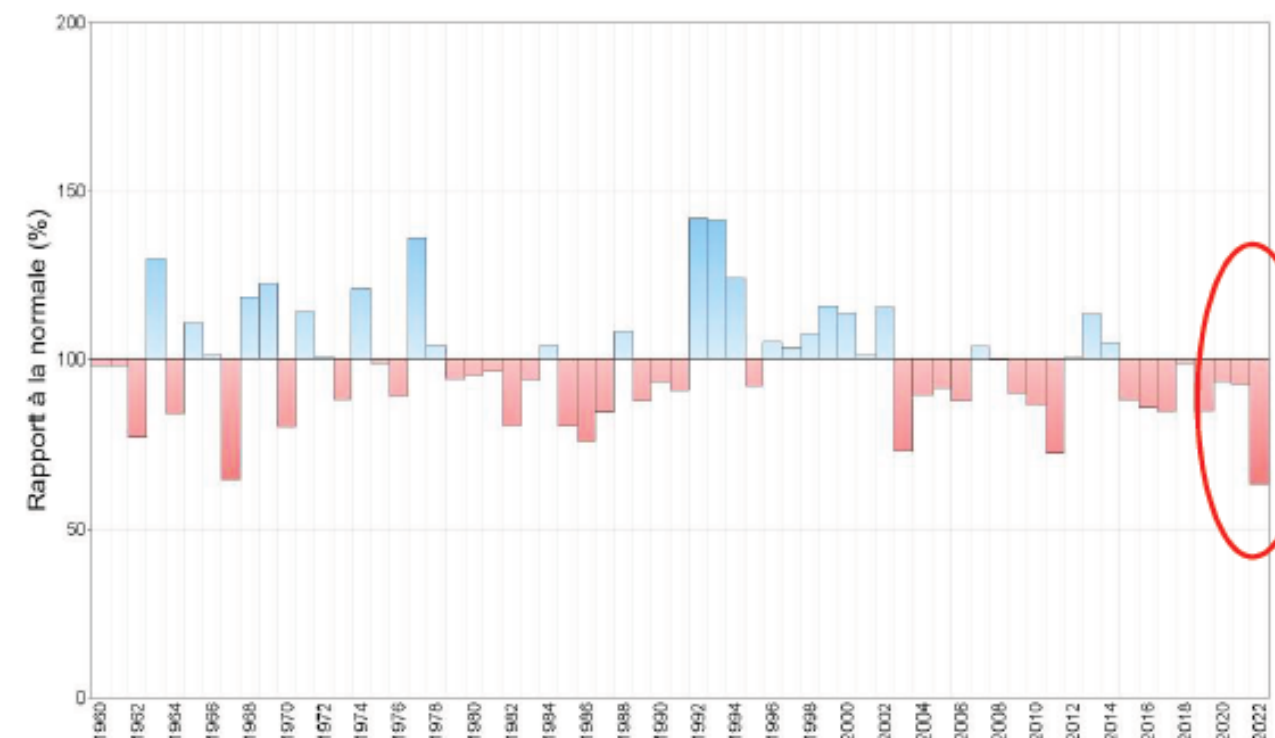
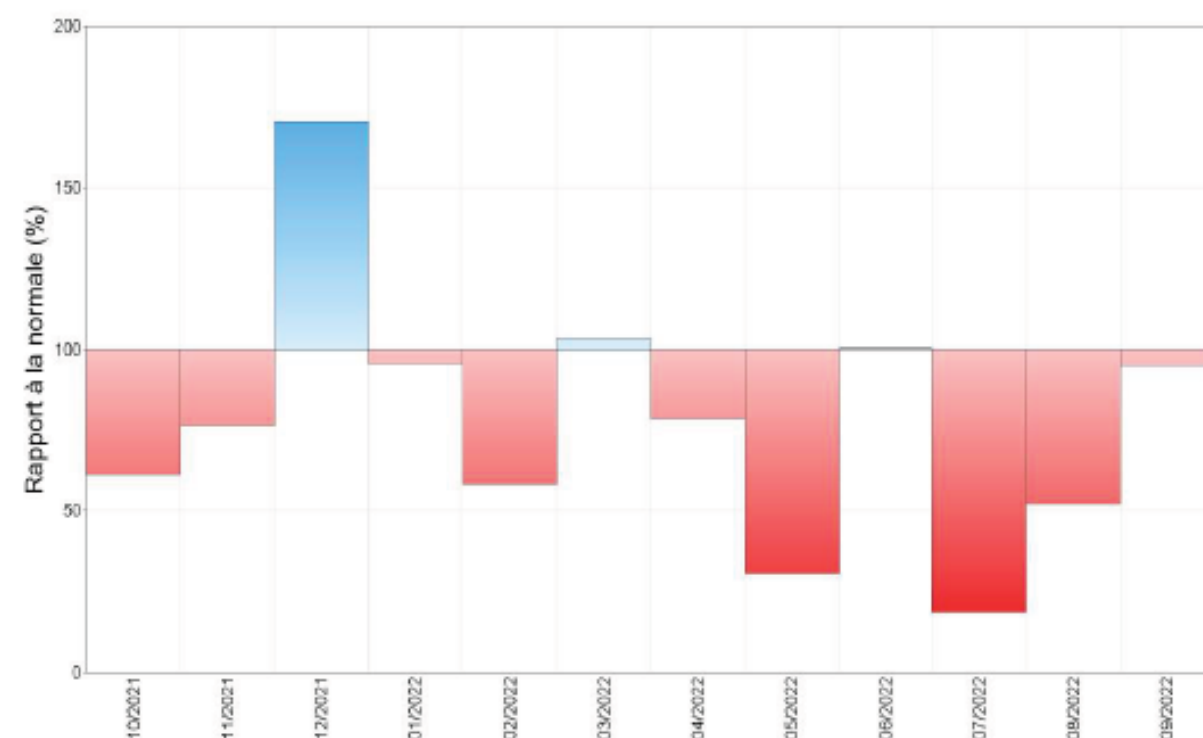
**M. ILBERT NICOLAS**

**Directeur Délégation  
Atlantique Dordogne**

**M. GREFFIER  
MATHIEU**

**Chargé d'interventions-  
Délégation Agence Loire  
Bretagne**

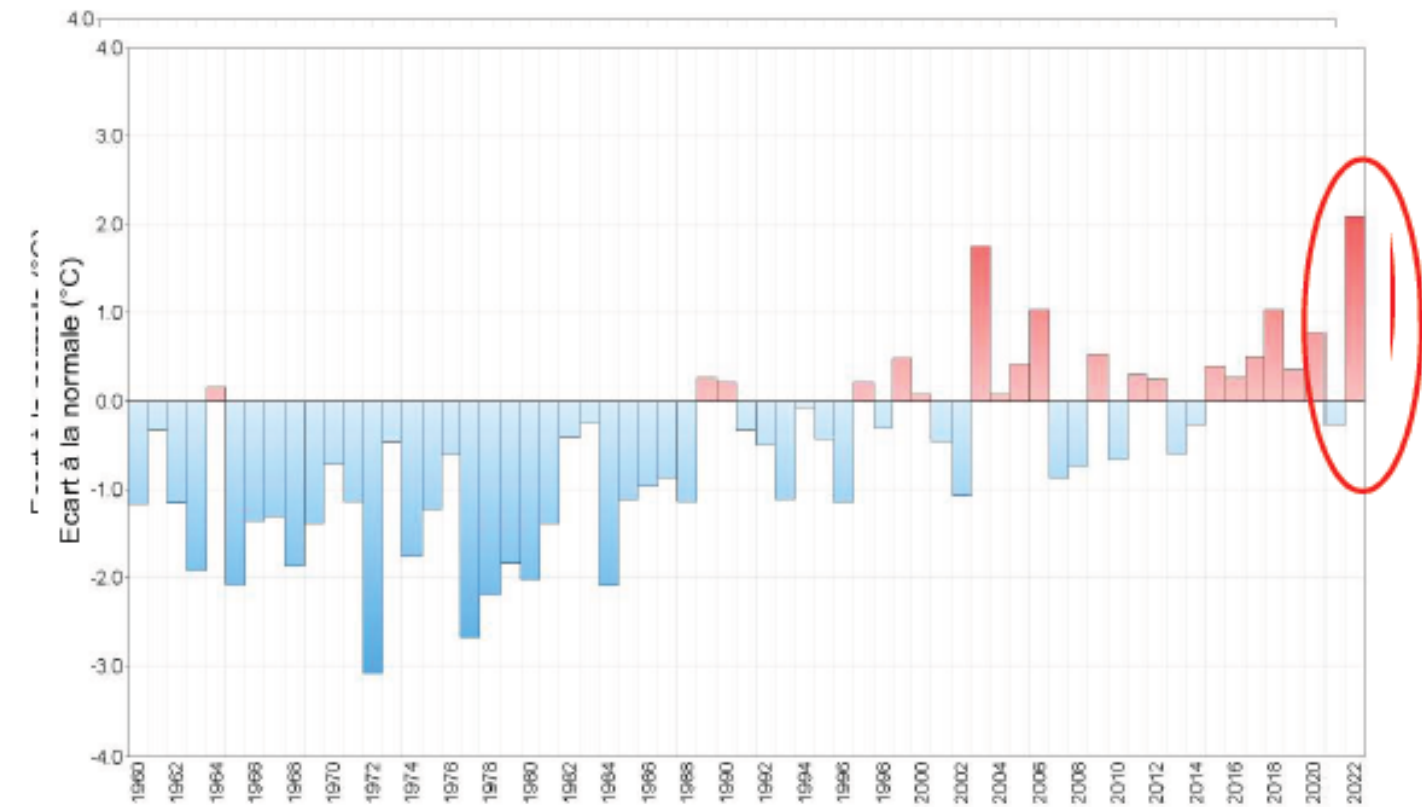
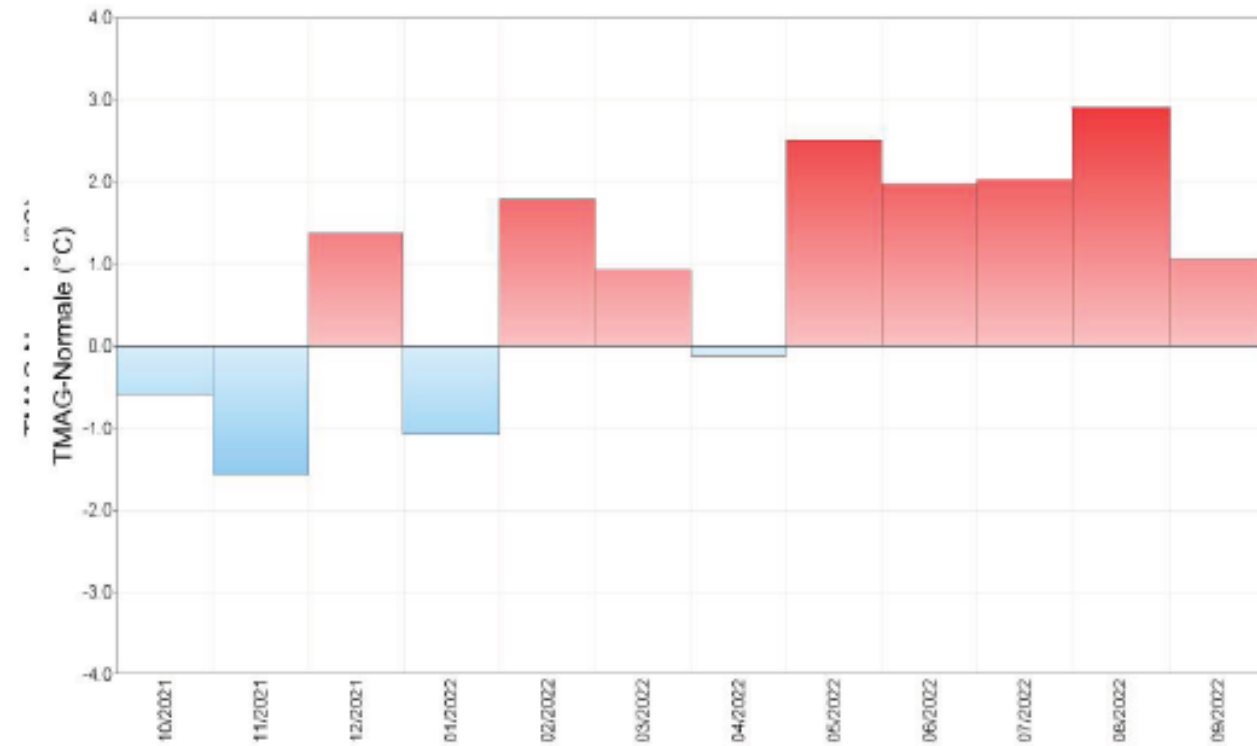
## Un déficit de précipitation record depuis avril



- Succession de mois déficitaires en pluie depuis janvier avec une accentuation forte au cours de l'été (jusqu'à mi septembre)
- Déficit de pluie sur la période **d'avril à septembre d'environ -35%**, record sur le bassin (référence 1960) devant 1967 et 2003
- Déficit cumulé de l'ordre de **150 à 180mm** sur le bassin



# Une chaleur record aussi de mai à septembre

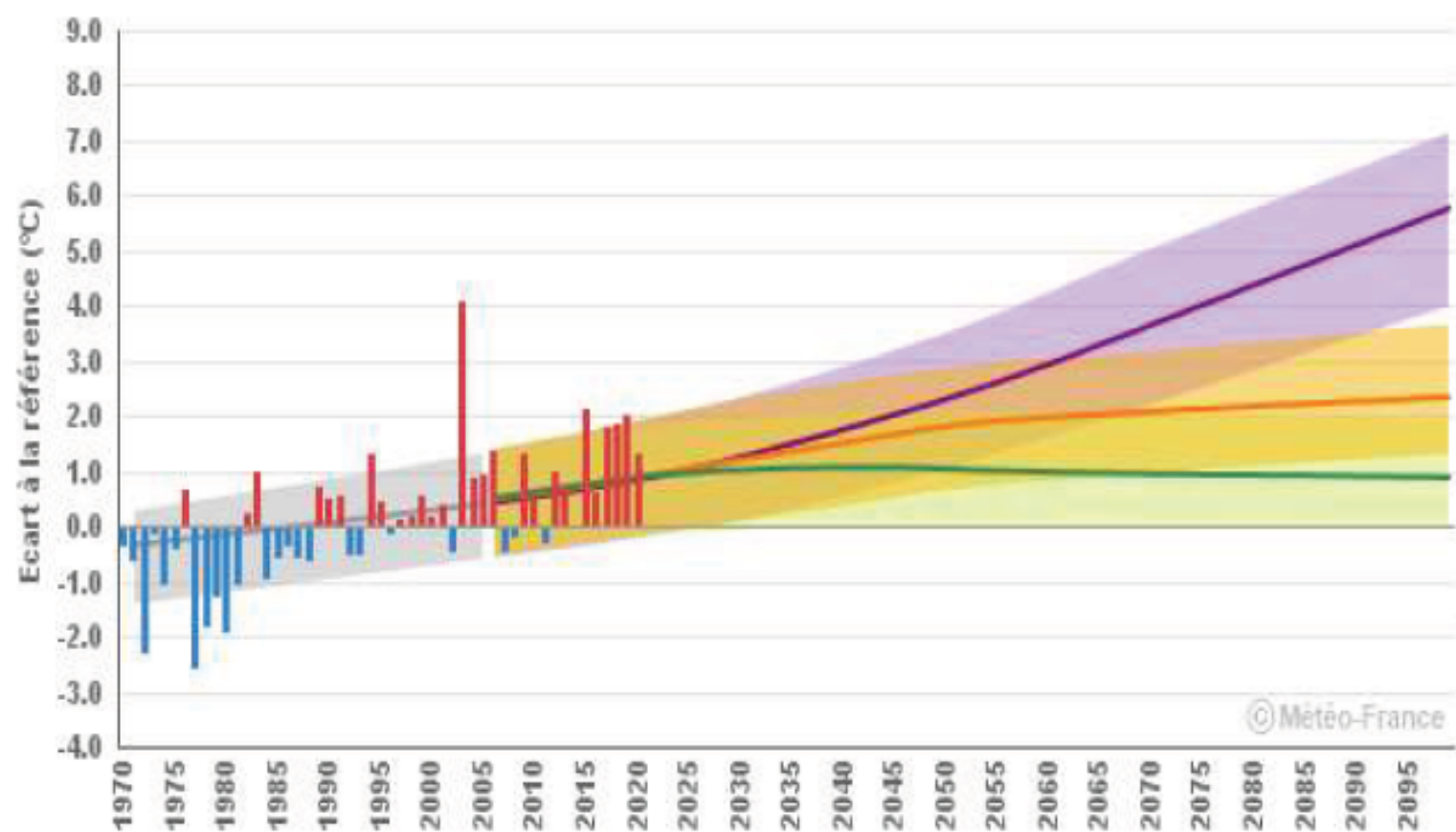


- Succession de mois chauds depuis février avec une série exceptionnelle de mai à août
- Période mai à septembre 2022 record de chaleur devant 2003
- Anomalie moyenne sur la période de végétation de **près de +2°C** (ref 1991-2020)
- Anomalie record aussi en évapotranspiration avec **+15 %** (ref 1991-2020)



# Un été 2022 qui illustre les changements climatiques à venir

Température moyenne estivale en Midi-Pyrénées : écart à la référence 1976-2005  
Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5



■ Ecart à la référence pour les observations

■ ■ ■ Ecart à la référence pour les simulations climatiques passées et futures RCP 2.6, RCP 4.5 et RCP 8.5

+ 2° été  
+ de vagues de chaleur



+10% à +30% d'ETP



- 20% à - 40% étiage  
étiages plus longs

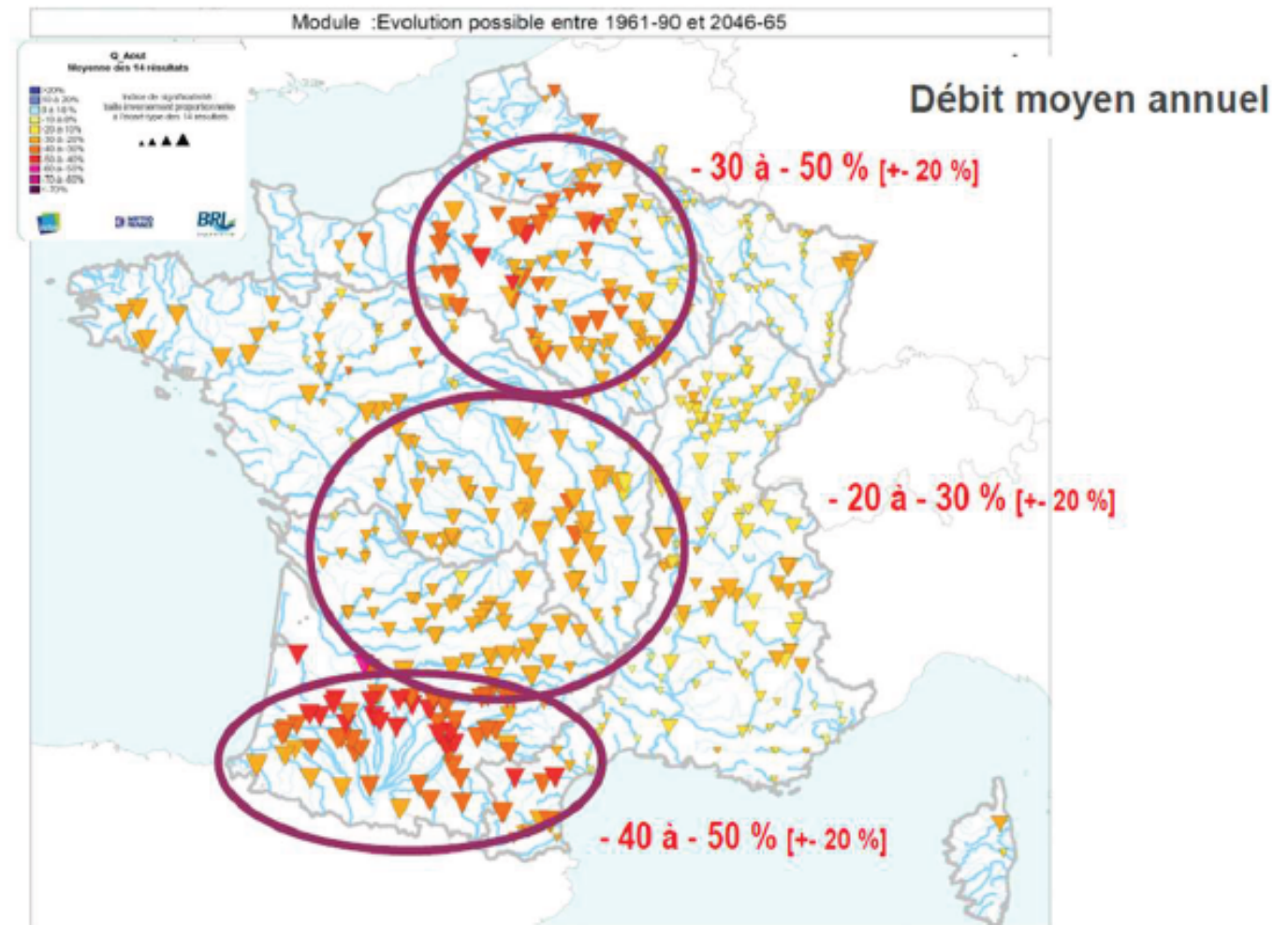
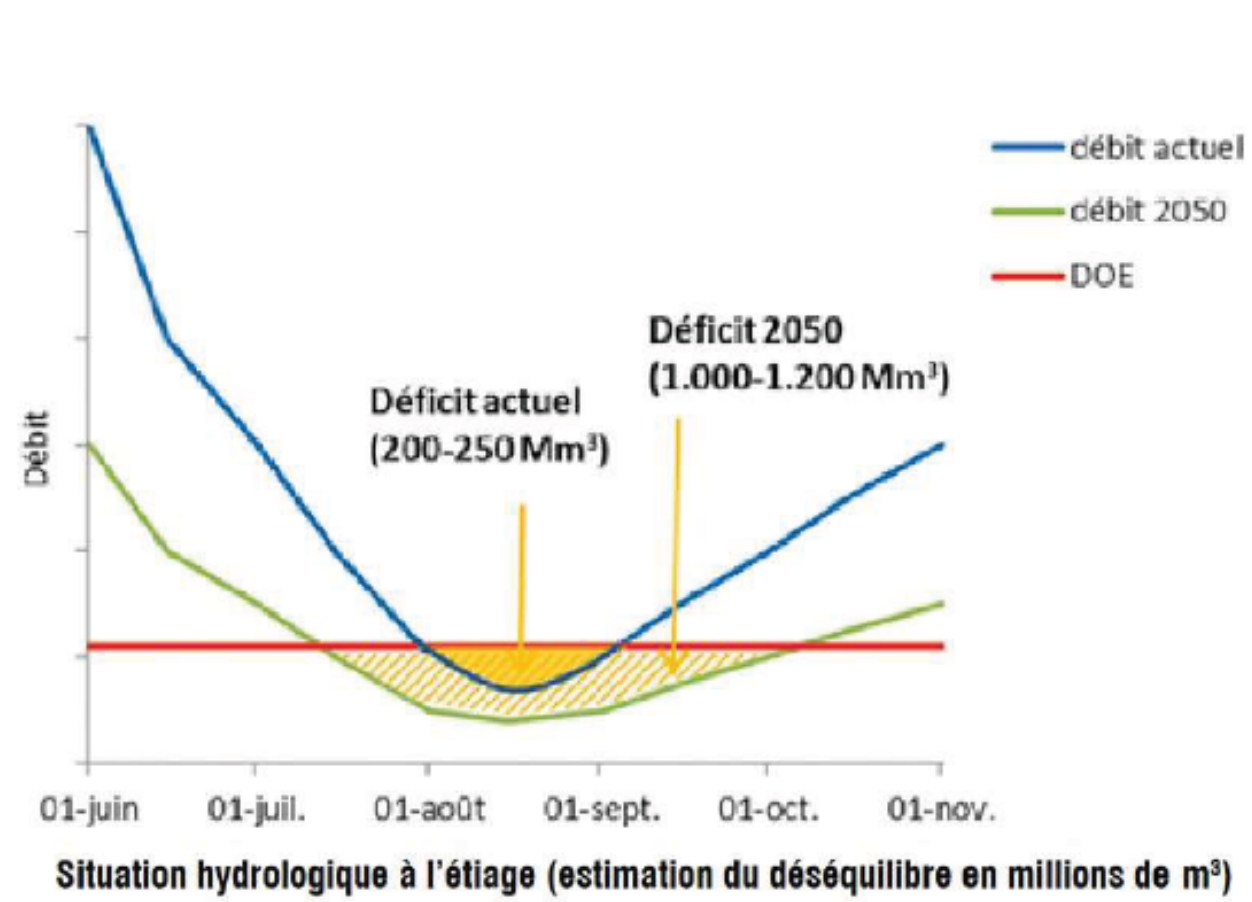


- 15% pluie été  
- 35% à - 60% de neige





## 2050 : un déficit de 1,2 milliards de m<sup>3</sup>



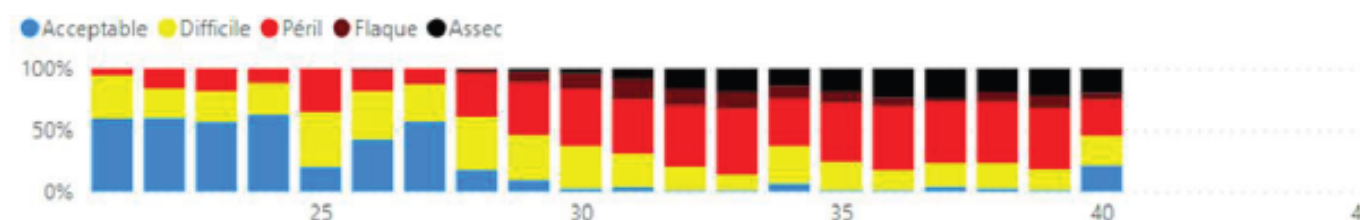
## Impacts sur le BV Dordogne

### Impacts sur la Dordogne

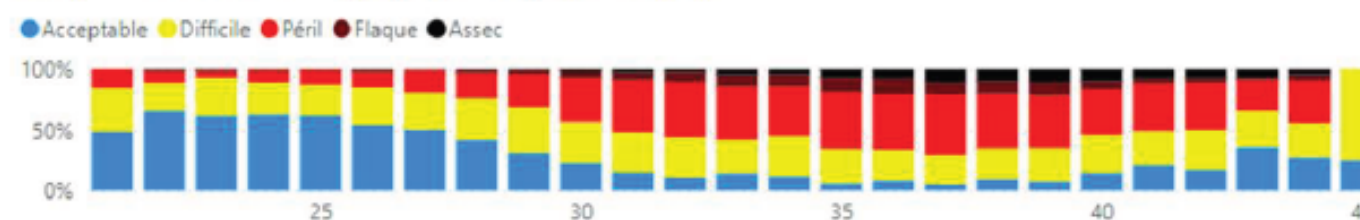
- 50Mm3 vers 2050

- Ecoulements et sources
- Milieux aquatiques et biodiversité
- Tensions sur l'eau potable
- Pollutions accrues
- Rejets des industries
- Agriculture : irrigation, abreuvement, prairies...

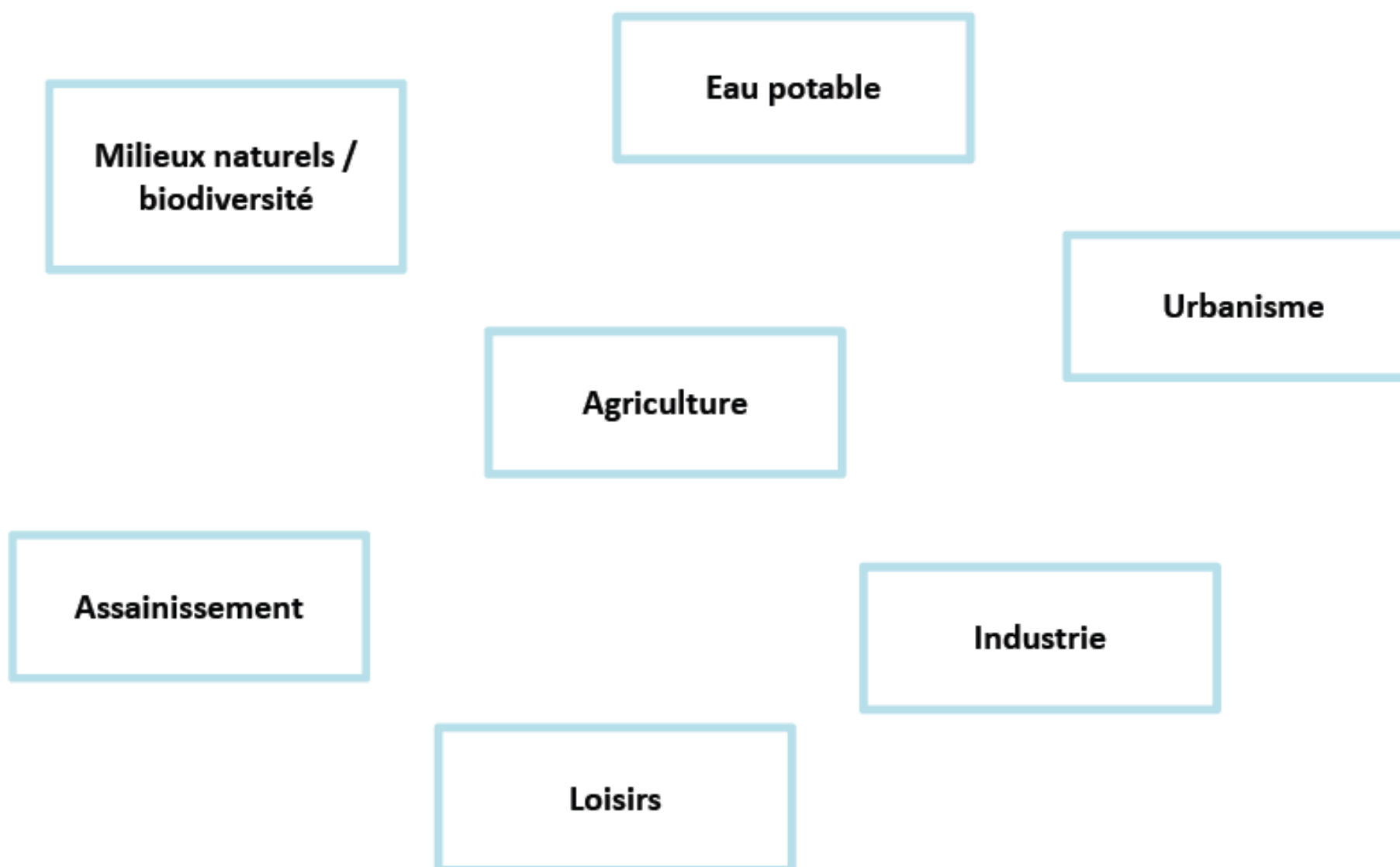
Année 2022 : répartition par semaine de bulletin



REFERENCE 2011-2020 : répartition par semaine de bulletin



## Enjeux pour le Cantal



**M. FAURE BRUNO**

**Président du Conseil  
Départemental du Cantal**

**M. DORE JEAN- BAPTISTE**

**Responsable - Mission  
Assistance et Gestion de l'Eau  
Conseil Départemental du  
Cantal**



**cantal**  
LE DÉPARTEMENT

# SÉCHERESSE 2022

Bilan et impact de l'épisode sur les  
systèmes d'eau potable

# 1. QUESTIONNAIRE « IMPACT SUR RÉSEAUX AEP »

Source données : *Collectivités gestionnaires de l'eau potable*

Type de questionnaire : *Téléphonique*

Nombre de questions : *3 questions*

Nombre de collectivités interrogées : *144 (ensemble du département)*

Période de contact : *du 19 Septembre au 4 octobre 2022*

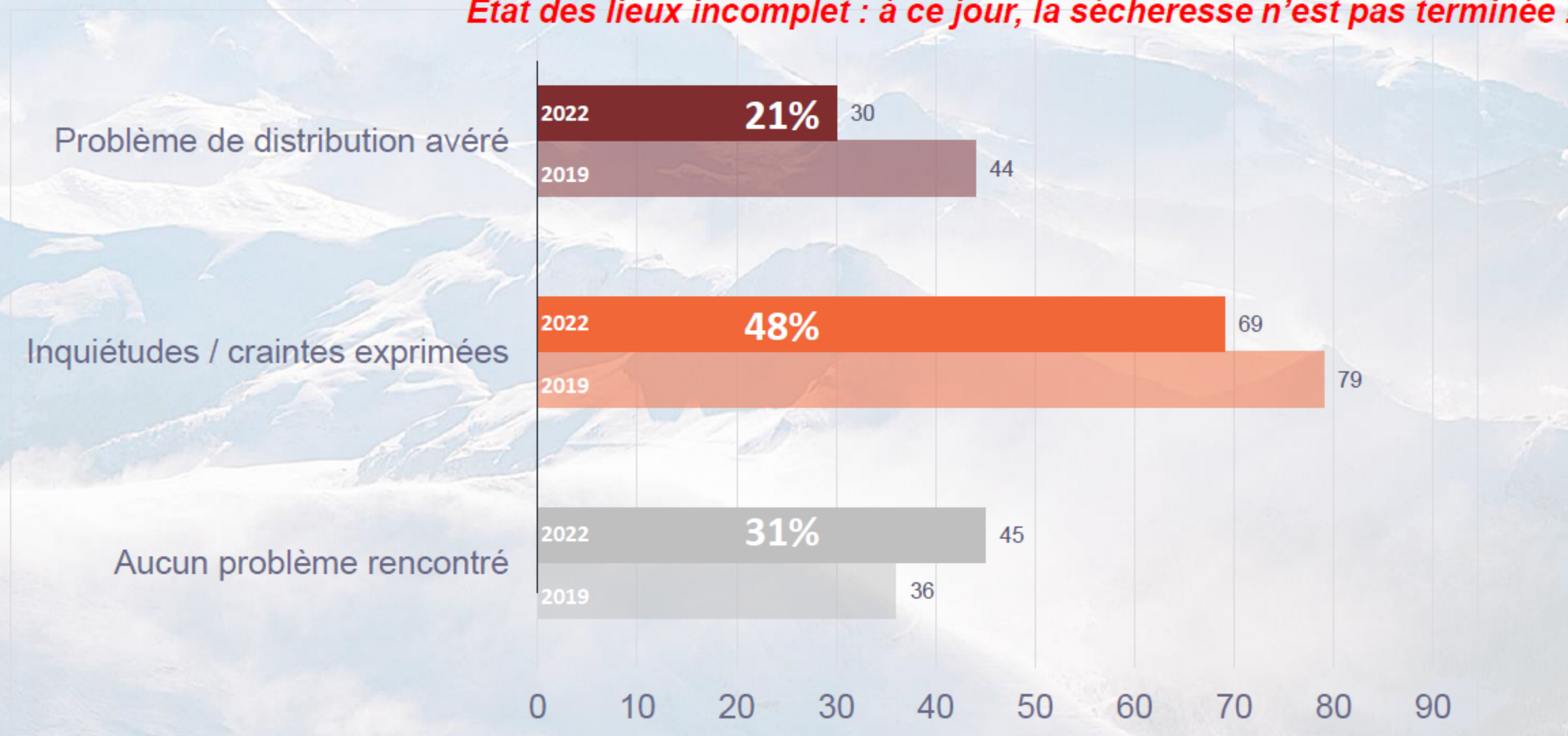
Personnes contactées : *secrétaires, agents d'exploitation, élus*

<b>TAUX DE RETOUR :</b>	<b>100 %</b>
-------------------------	--------------

# Un nombre important de collectivités concernées ?

Avez-vous manqué d'eau potable ? ou craint d'en manquer ?  
144 UGE en 2022 (Unités de Gestion de l'Eau) contactées (159 UGE en 2019)

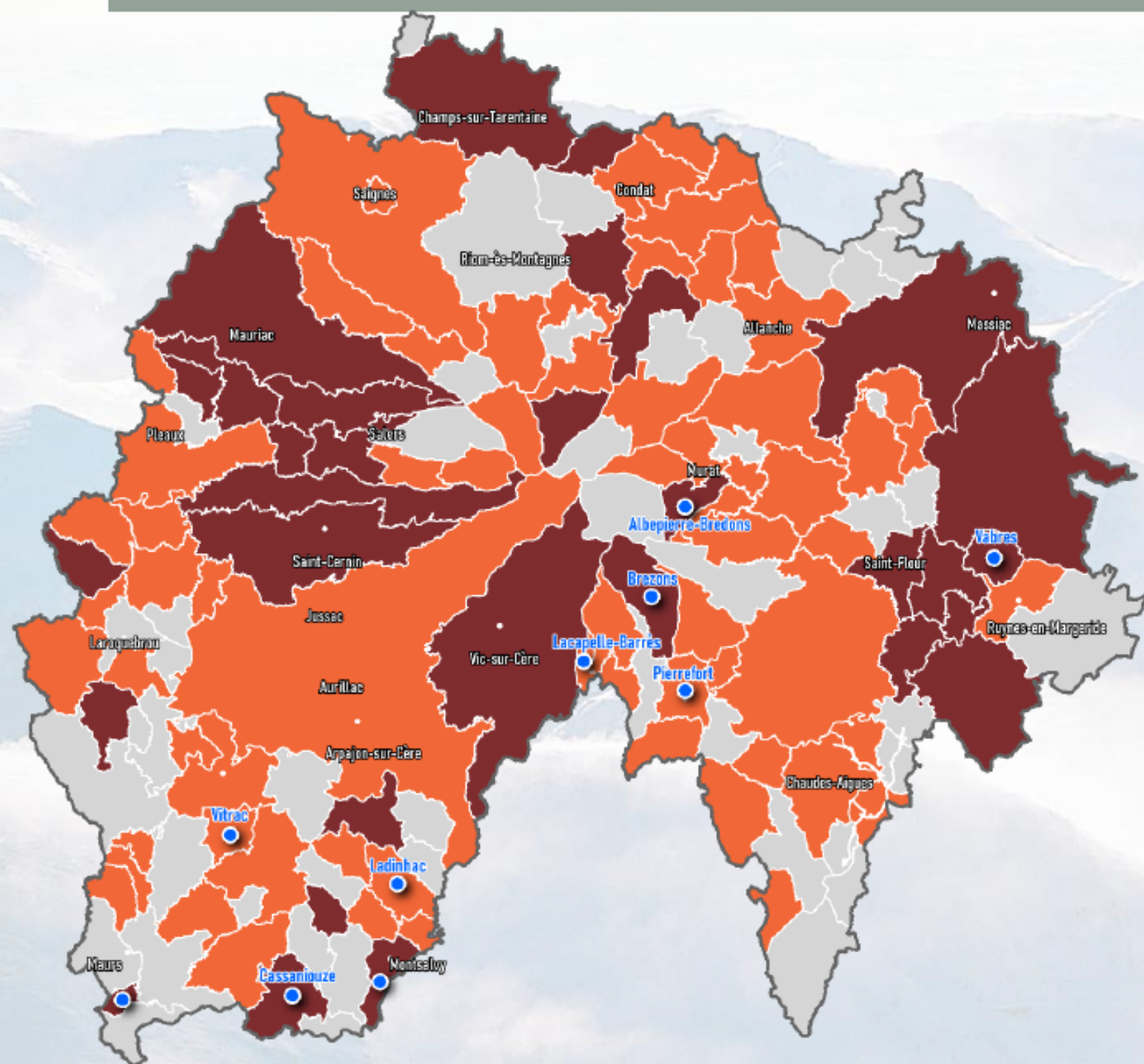
**Etat des lieux incomplet : à ce jour, la sécheresse n'est pas terminée !**



**OUI.** les 2/3 du département ont rencontré des problèmes quantitatifs ou ont craint d'en rencontrer

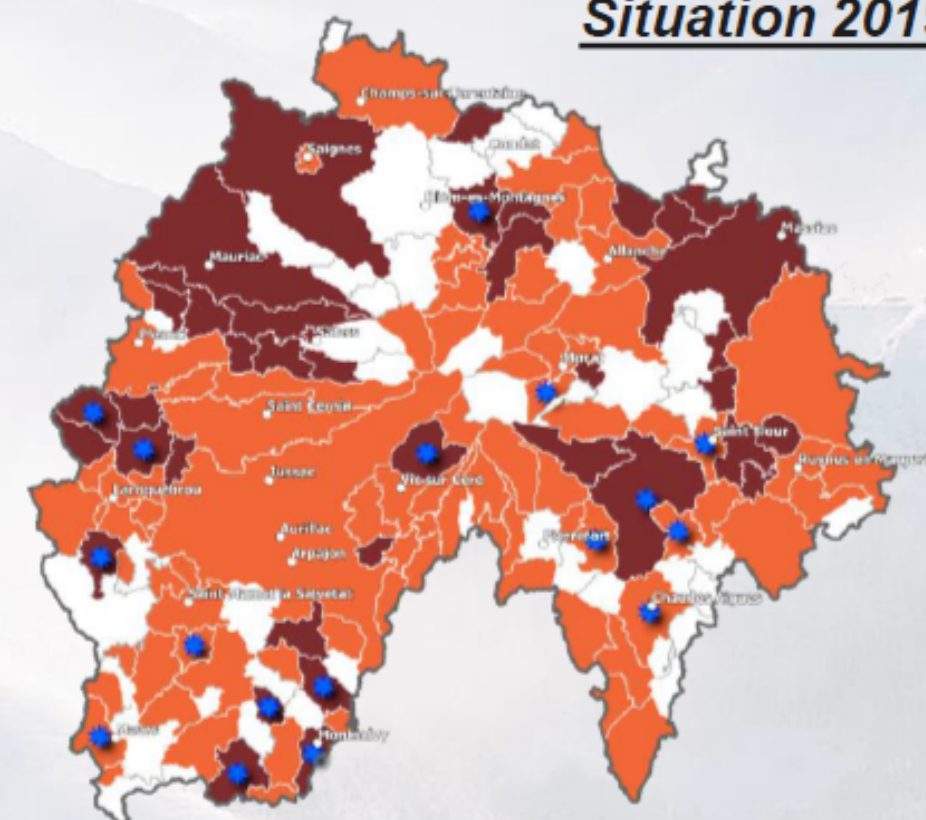
## Des secteurs particulièrement concernés ?

*Etat des lieux incomplet :  
à ce jour, la sécheresse n'est pas terminée !*



- Problème de distribution avéré
- Inquiétudes / craintes exprimées
- Aucun problème rencontré
- Arrêté municipal "sécheresse"

Situation 2019

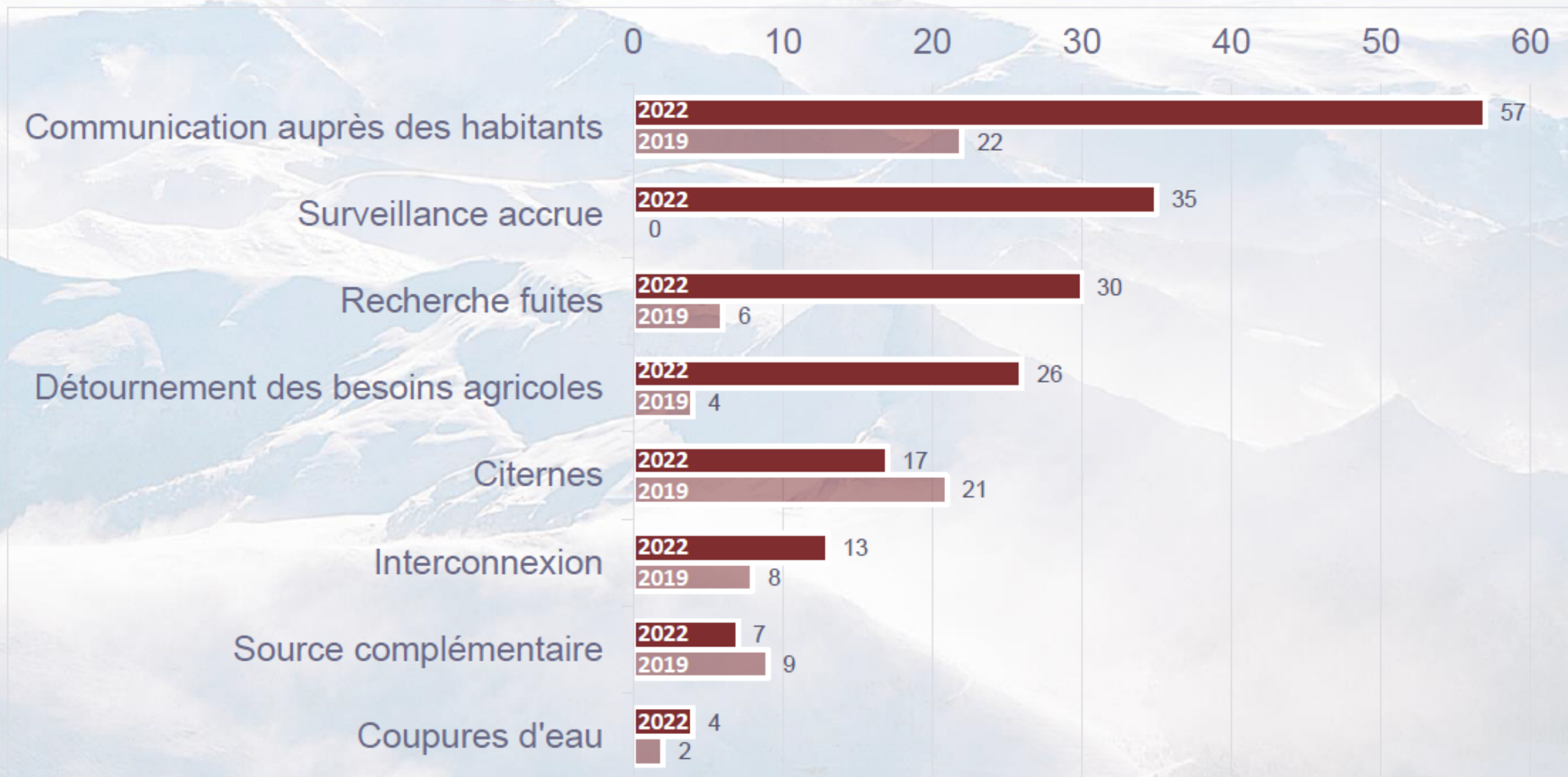


**NON, PAS PARTICULIÈREMENT.** L'ensemble du département semble avoir été impacté.



## Quels recours pour les collectivités ?


*Etat des lieux incomplet : à ce jour, la sécheresse n'est pas terminée !*



**DES RECOURS MULTIPLES.** Principalement communication et surveillance accrue des réseaux + recherche de fuites.

## 2. DONNÉES « RÉSEAU DE SUIVI DÉPARTEMENTAL »

*Source données :*

 / *Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau*

*Nom complet du réseau :*

*réseau départemental de suivi des eaux souterraines*

*Nombre de ressources suivies :*

*18*

*Paramètre suivi :*

*Débit*

*Méthode de mesure :*

*Manuelle (seau + chronomètre)*

*Fréquence de suivi :*

*1 mesure par mois*

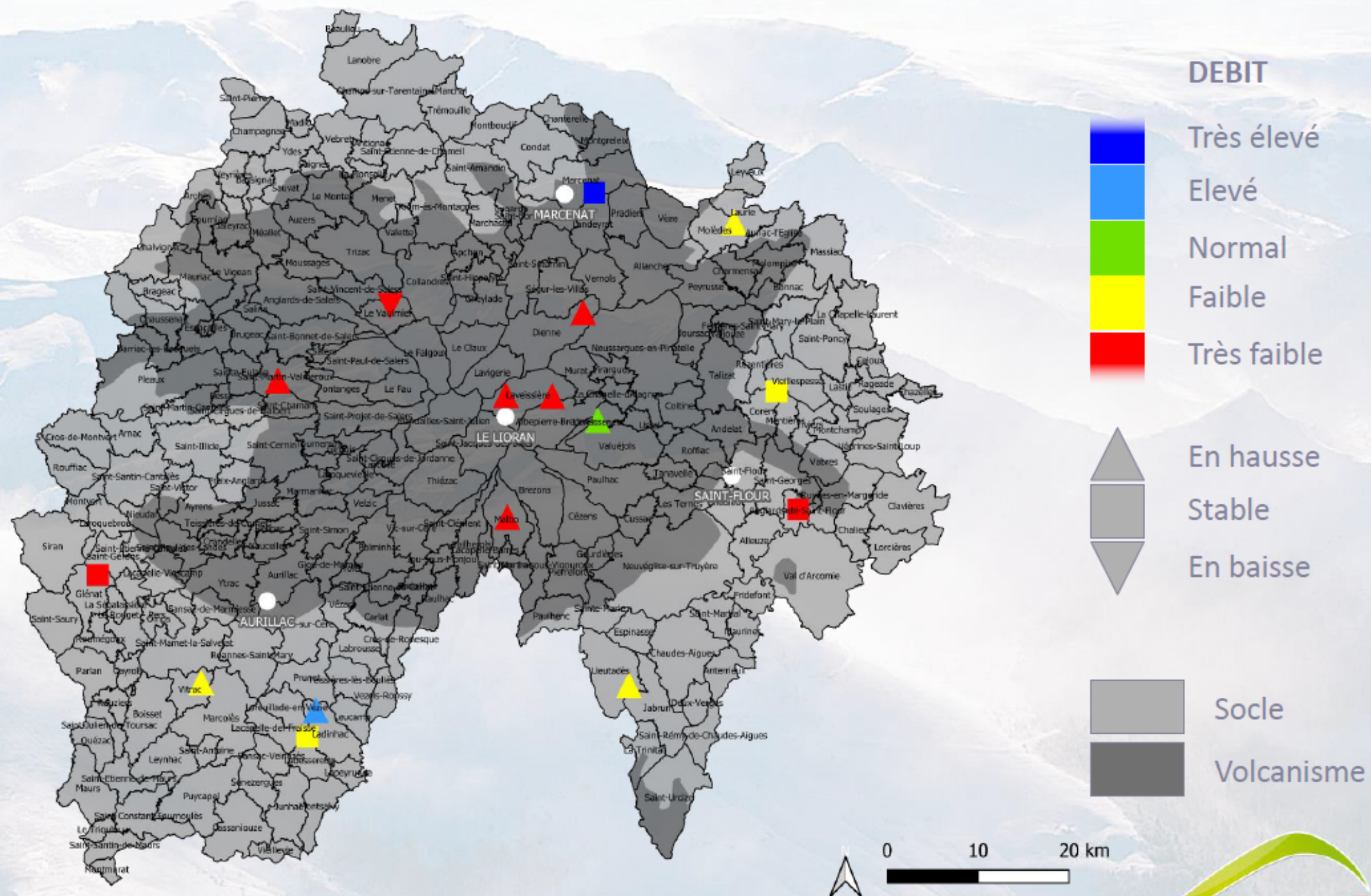
*Historique de suivi :*

*De 5 à 19 ans (selon les ressources)*

*Fréquence de parution bulletin :*

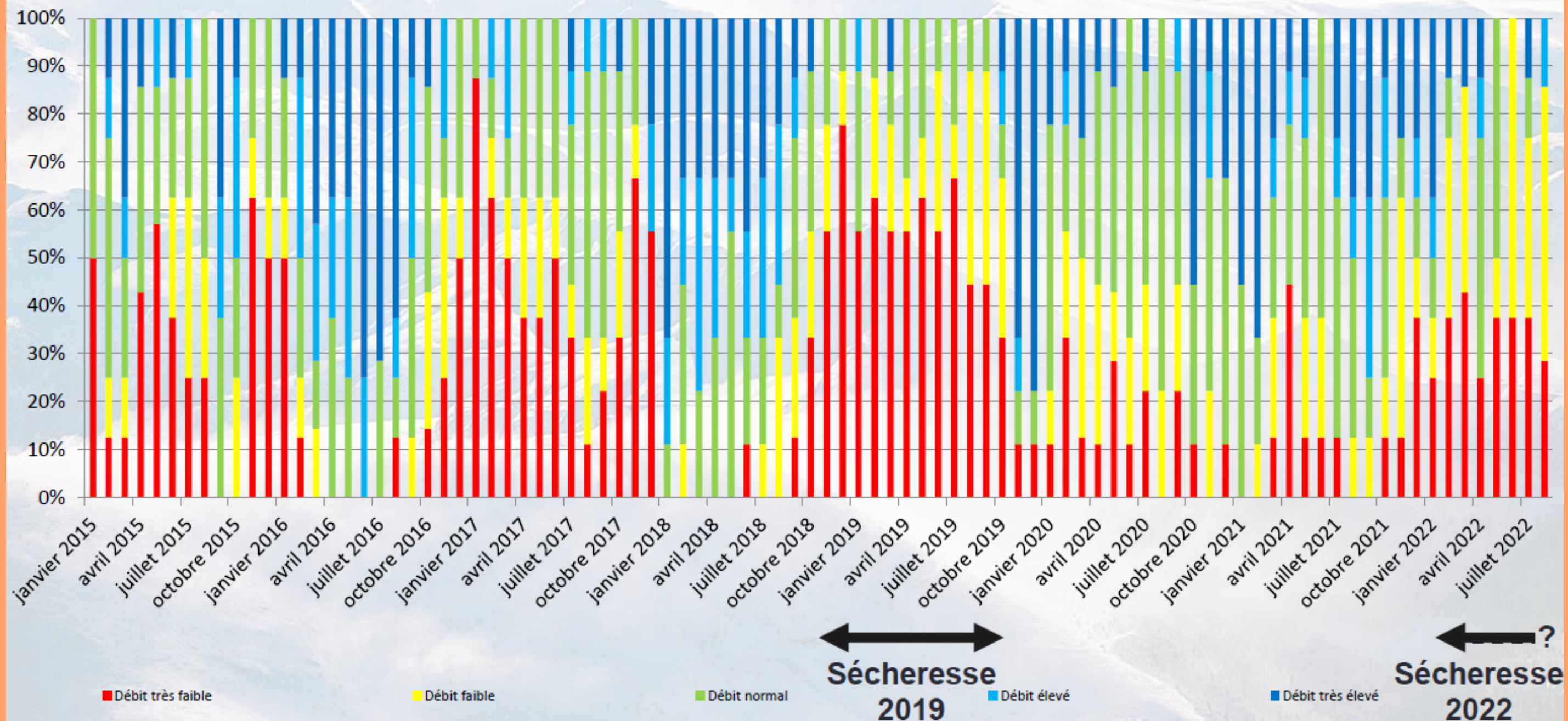
*Tous les 1 à 2 mois*

# La situation départementale début septembre 2022



# La sécheresse mois par mois (RSD Socle)

Etat des débits  
comparés à la moyenne mensuelle



### 3. DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES

*Source données :*



*Types de données utilisées :*

*Cumuls annuels de pluie + températures*

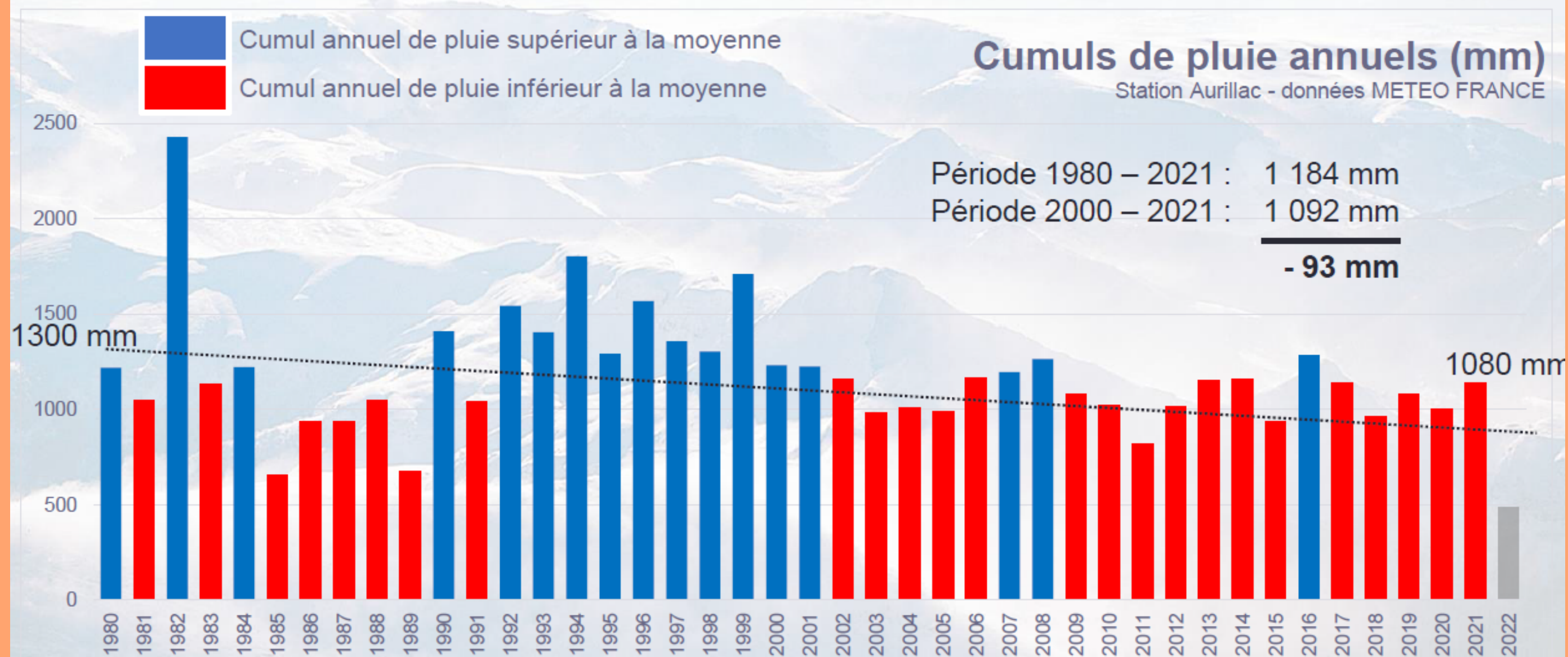
*Station de référence utilisée :*

*Aurillac*

*Période de référence de la station :*

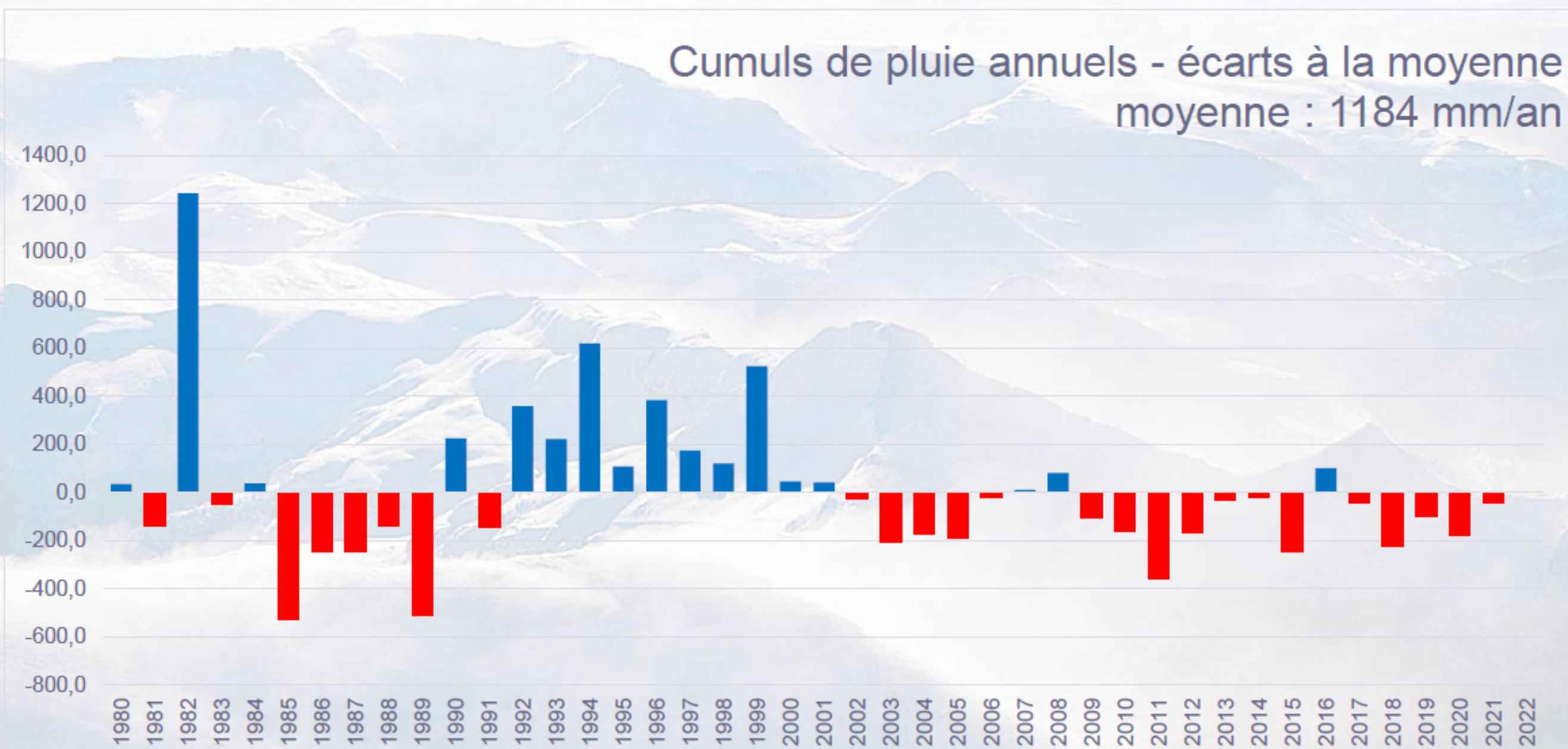
*1980 - 2021*

# Une pluviométrie en baisse



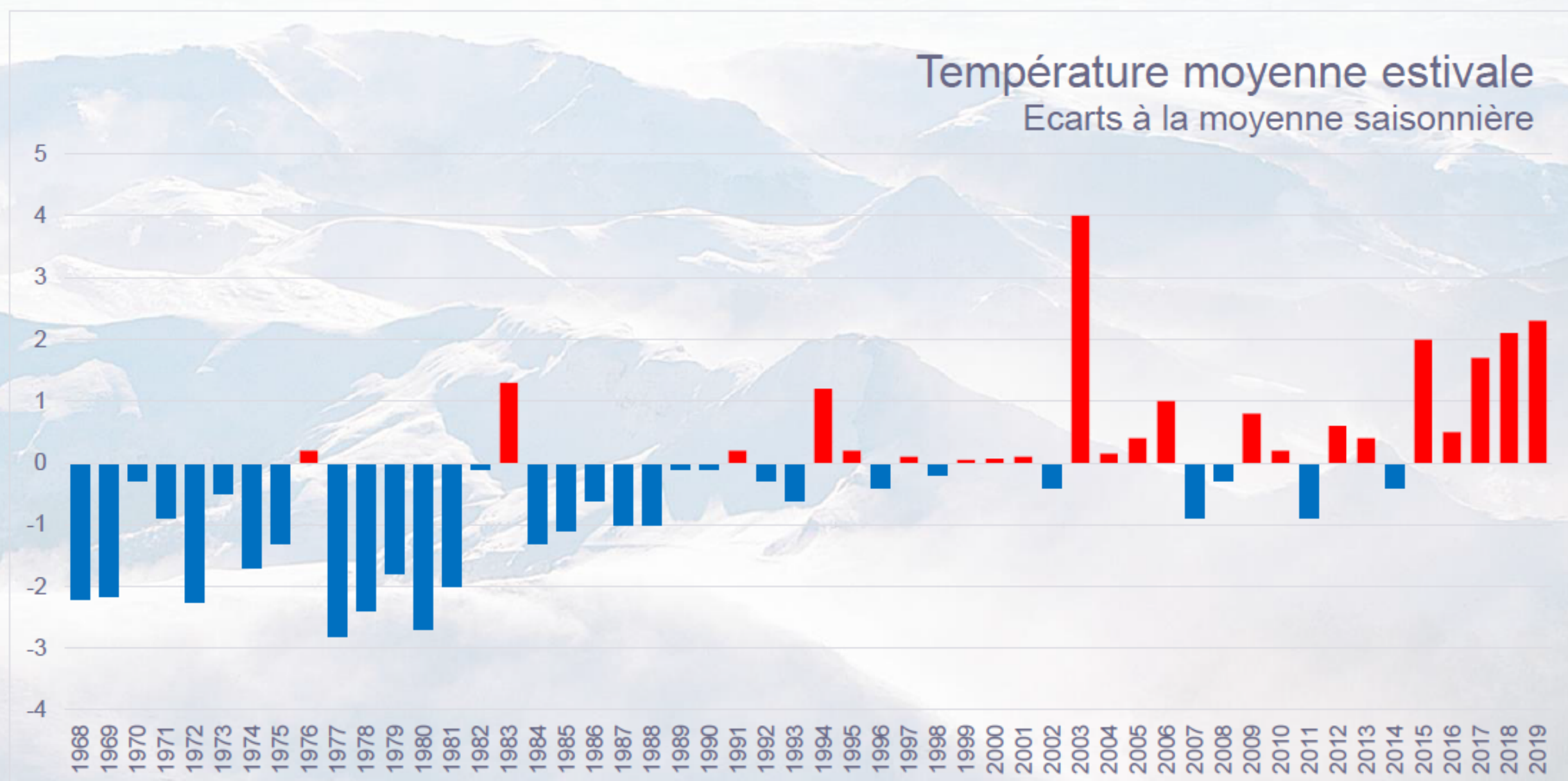
Tendance à la baisse

## Une pluviométrie en baisse



Sur les 20 dernières années, 17 présentent un cumul annuel de pluie inférieur à la moyenne (1980 - 2021).

## Des températures estivales particulièrement élevées ?



Nette tendance générale à la hausse.



# BILAN SÉCHERESSE 2022

## ▶ LA SÉCHERESSE N'EST PAS ENCORE TERMINÉE

Nombreuses craintes exprimées par les UGE pour les semaines à venir :  
rentrée des bovins dans les étables

## ▶ BILAN DE L'ÉTÉ 2022

Débits des sources faibles mais pas autant qu'en 2019

## ▶ DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Dues à des usages différents ?

Augmentation des températures lors de périodes caniculaires, induisant une augmentation des consommations.

## BAISSE DES RESSOURCES

Projection pour 2050 (étude BV Dordogne et BV Lot) :  
baisse de -30% des ressources en tête de bassin  
Impact important pour le Cantal



# Assemblée Générale de l'AMF15

Exemples d'interconnexions de sécurisation de l'AEP

Travaux 2016-2020

Samedi 15 Octobre 2022 / Saint Flour



# Interconnexions - sécurisation

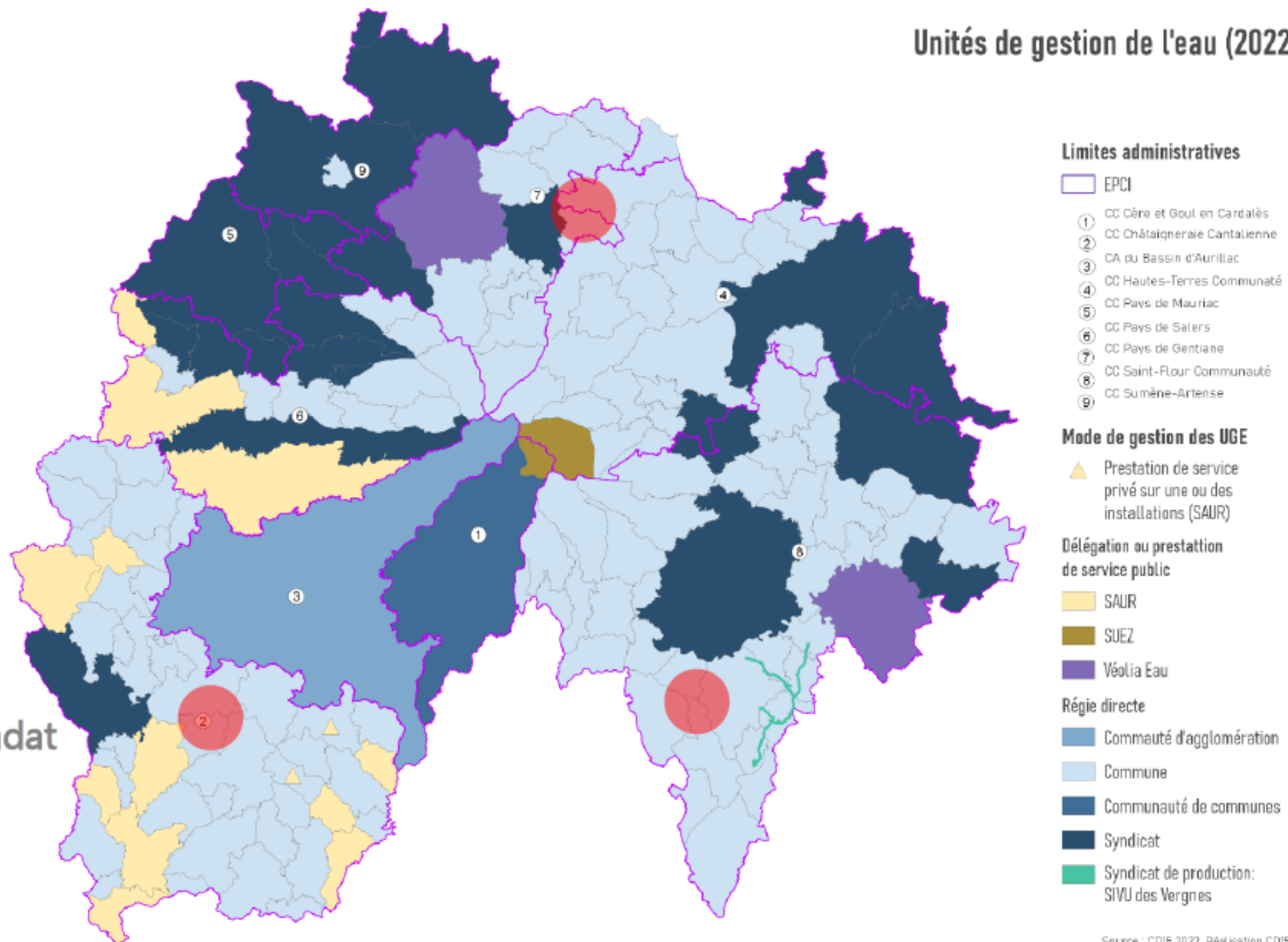
## ➤ Exemples d'interconnexions de sécurisation AEP

● St Mamet => Vitrac (2016)

● Chaudes-Aigues => Espinasse (2019)

● Marcenat => St Bonnet de Condat (2020)

Unités de gestion de l'eau (2022)





# Interconnexions - sécurisation

## ➤ Interconnexion St Mamet => Vitrac

### • Vitrac :

Obligation sanitaire d'abandonner le captage de Ventoux (vulnérable, situé en contrebas immédiat de la RD66)

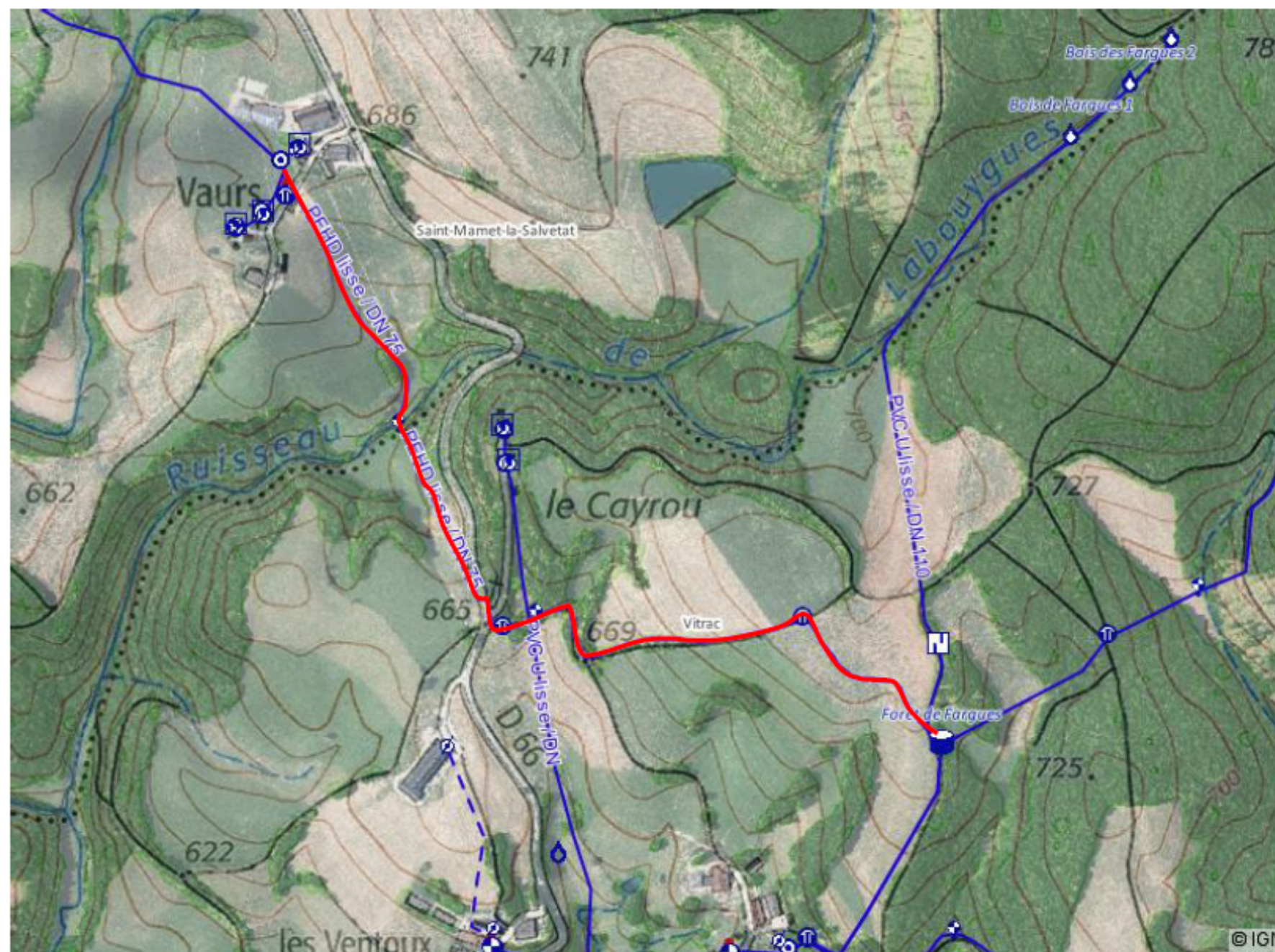
Déficit théorique de  $\sim 20 \text{ m}^3/\text{j}$   
(en période de pointe et d'étiage)

### • St Mamet :

Excédent d'eau disponible suffisant, de bonne qualité (nouvelle station de traitement)

### • Opération :

- Interconnexion gravitaire sur  $\sim 1,7 \text{ km}$  en PEHD 75
- Convention Achat-Vente d'eau en gros
- Montant global invest = 77 000 € HT
- Subventions  $\sim 80\%$  (AEAG + CD15)





# Interconnexions - sécurisation

## ➤ Interconnexion Chaudes-Aigues => Espinasse

### • Espinasse :

5 UDI (1 réseau public + 4 réseaux de sections)

Contaminations bactériologiques fréquentes  
(40% d'analyses Non-Conformes de 2011 à 2015)

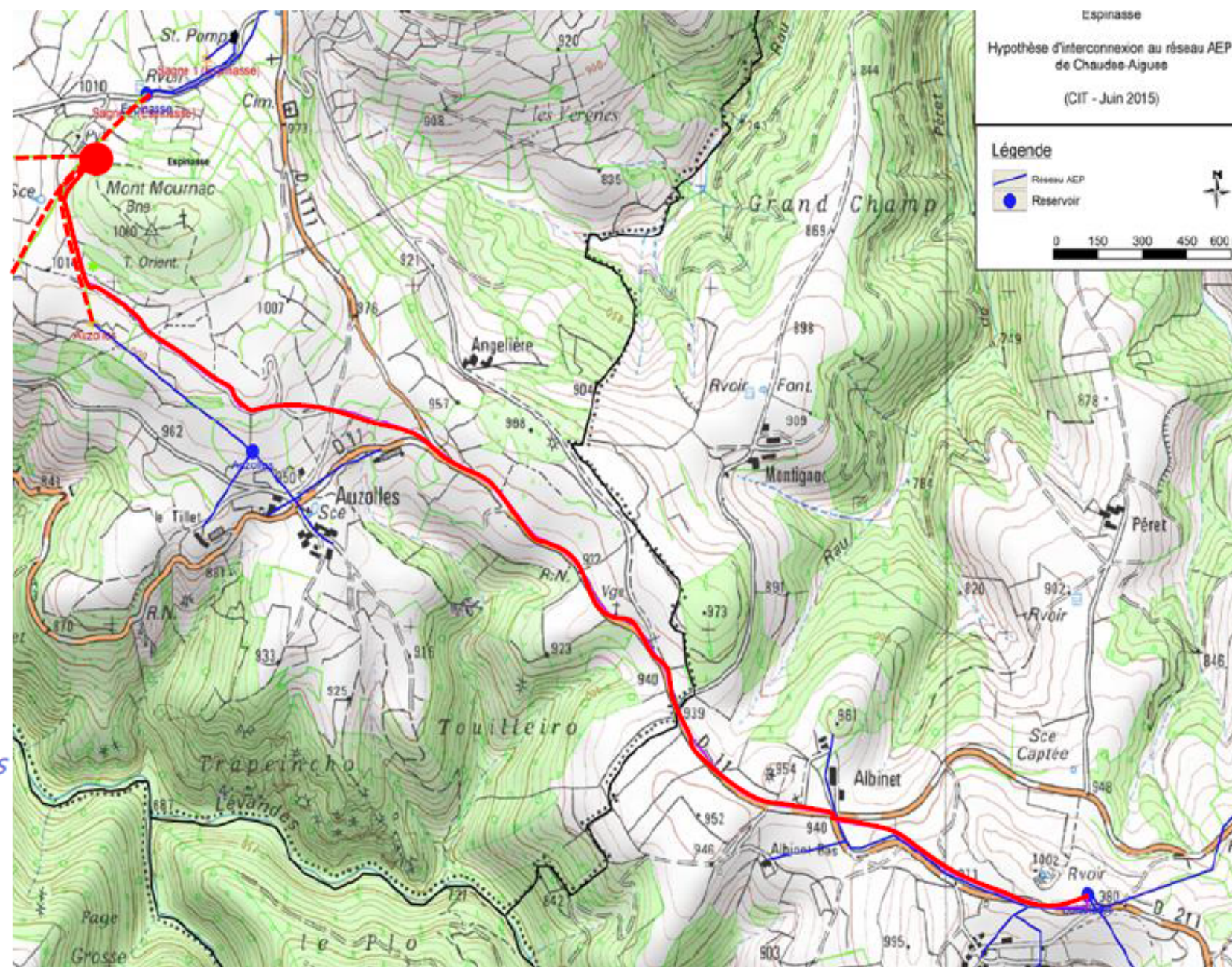
Insuffisance des ressources du Bourg en été.  
(recherche en eau par forage infructueuse)

### • Chaudes-Aigues :

Excédent d'eau disponible suffisant,  
de bonne qualité (~ + 90 m<sup>3</sup>/j)

### • Opération :

- Interconnexion en refoulement sur ~4,6 km en PVC 63 + création nouveau Réservoir 80m<sup>3</sup> + création 5 nouvelles antennes de distribution
- Abandon 5 rvoirs *vétustes* 6 captages *vulnérables*
- Convention Achat-Vente d'eau en gros
- Montant global invest = ~ 556 000 € HT
- Subventions ~ 60 % (AEAG + CD15 + DETR)





# Interconnexions - sécurisation

## ➤ Interconnexion Marcenat => St Bonnet de Condat

- St Bonnet (UDI Artiges) :

Déficit chronique d'eau en période de pointe et d'étiage de  $\sim 40 \text{ m}^3/\text{j}$

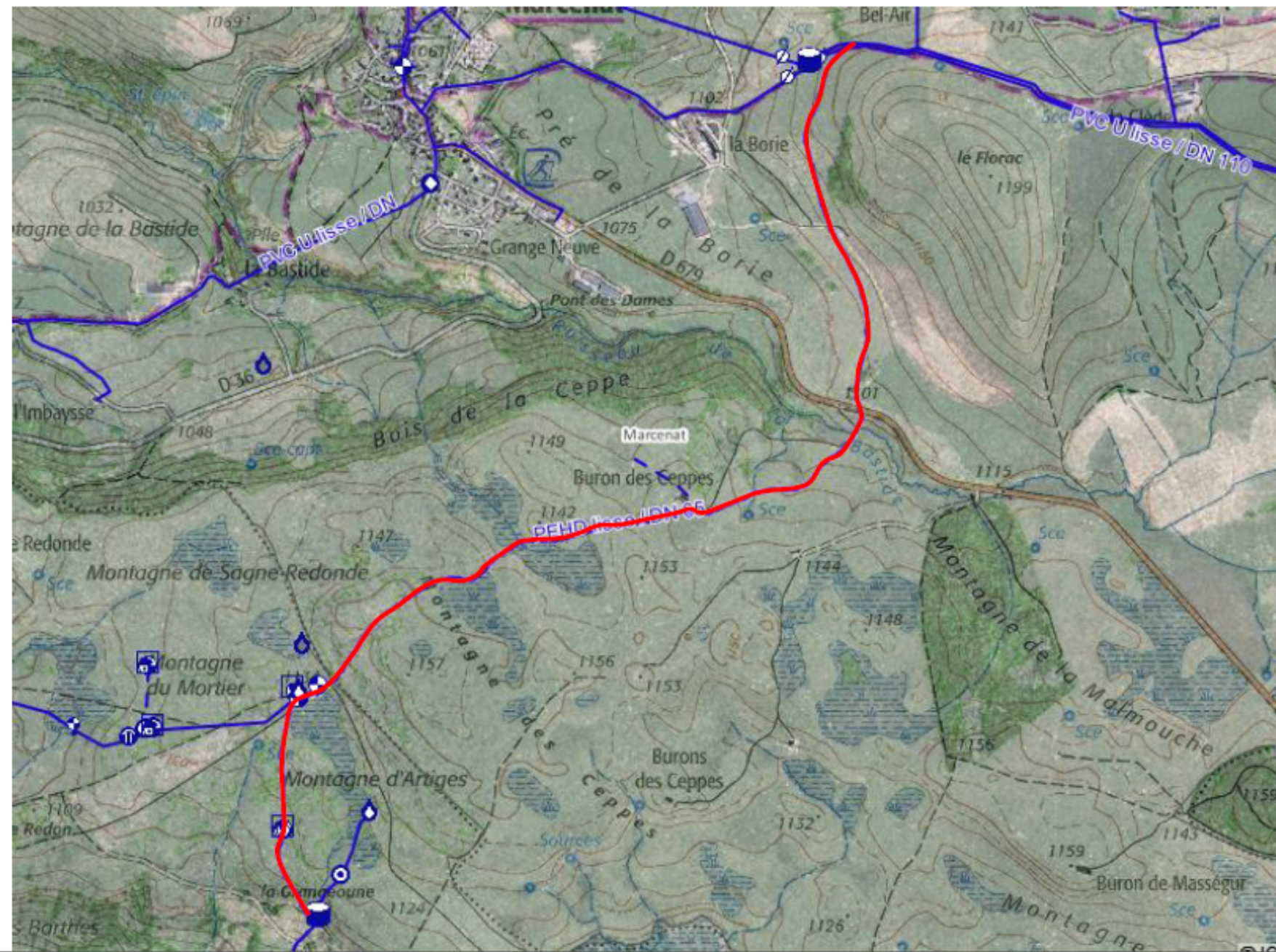
(augmentation des besoins / diminution production des ressources)

- Marcenat :

Excédent d'eau disponible suffisant, de bonne qualité ( $\sim + 200 \text{ m}^3/\text{j}$ )

- Opération :

- Interconnexion gravitaire sur  $\sim 3,5 \text{ km}$  en PEHD 75
- Convention Achat-Vente d'eau en gros
- Montant global invest =  $\sim 120\,000 \text{ € HT}$
- Subventions  $\sim 80\%$  (DETR + CD15)





# Assemblée Générale de l'AMF15

## Démarches et Projets du CD15 en matière d'AEP

### Point d'actualités

Samedi 15 Octobre 2022 / Saint Flour







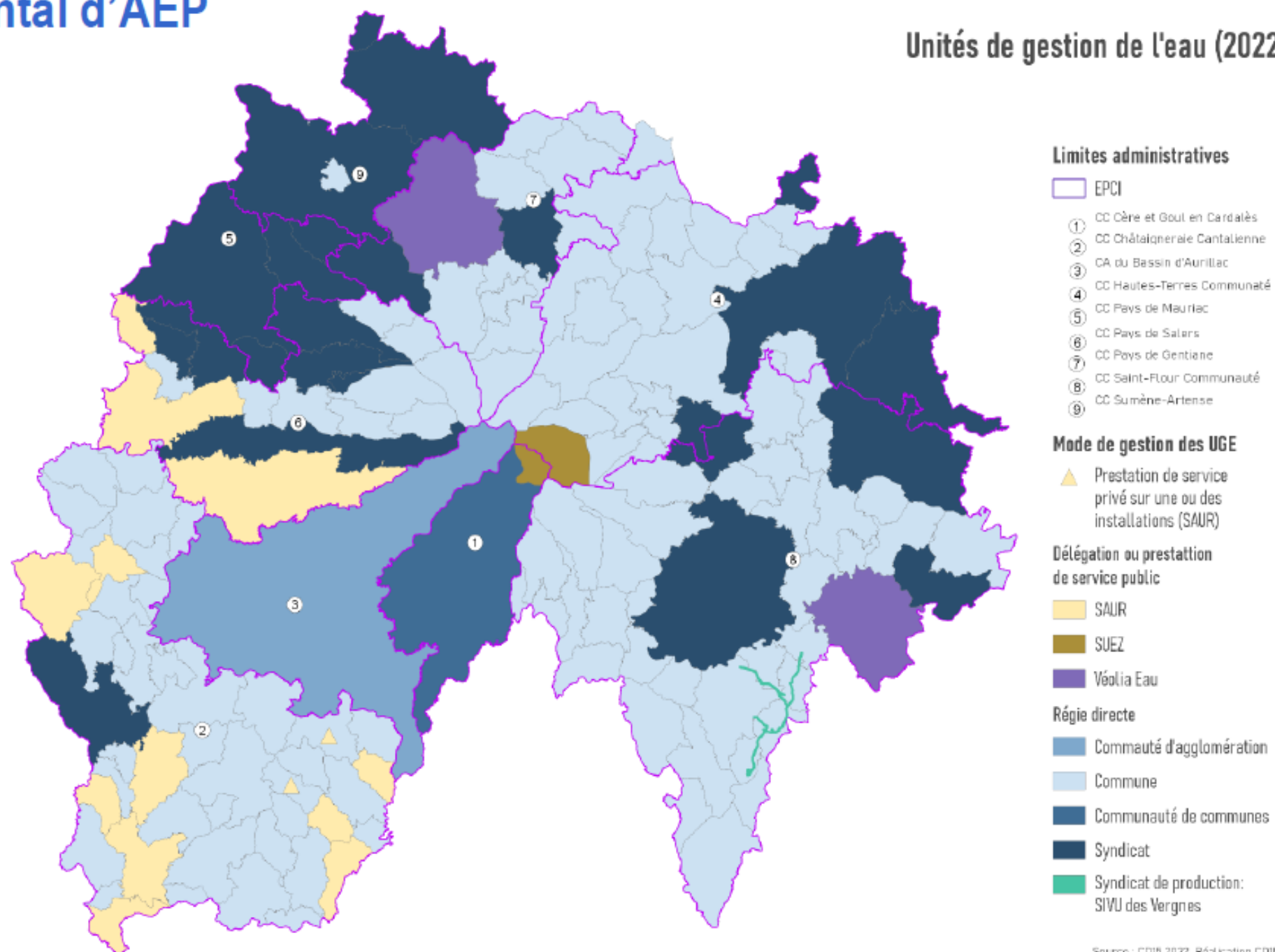
# Actualités *(démarches en cours)*

## ➤ Schéma Départemental d'AEP

### Premiers indicateurs Macro

*Issus de la Phase n°1 :  
Etat des Lieux*

Unités de gestion de l'eau (2022)



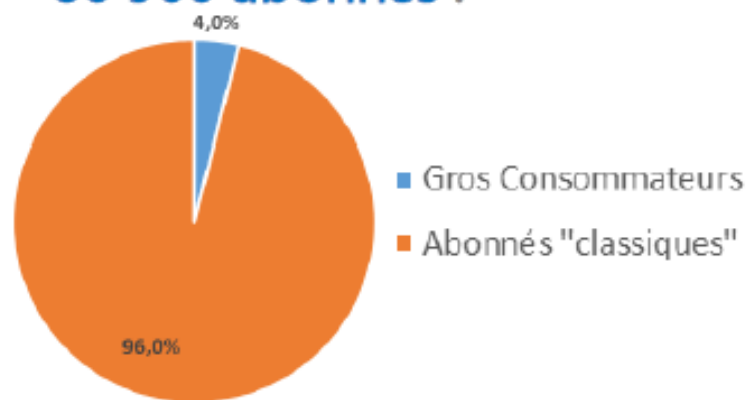


# Actualités (démarches en cours)

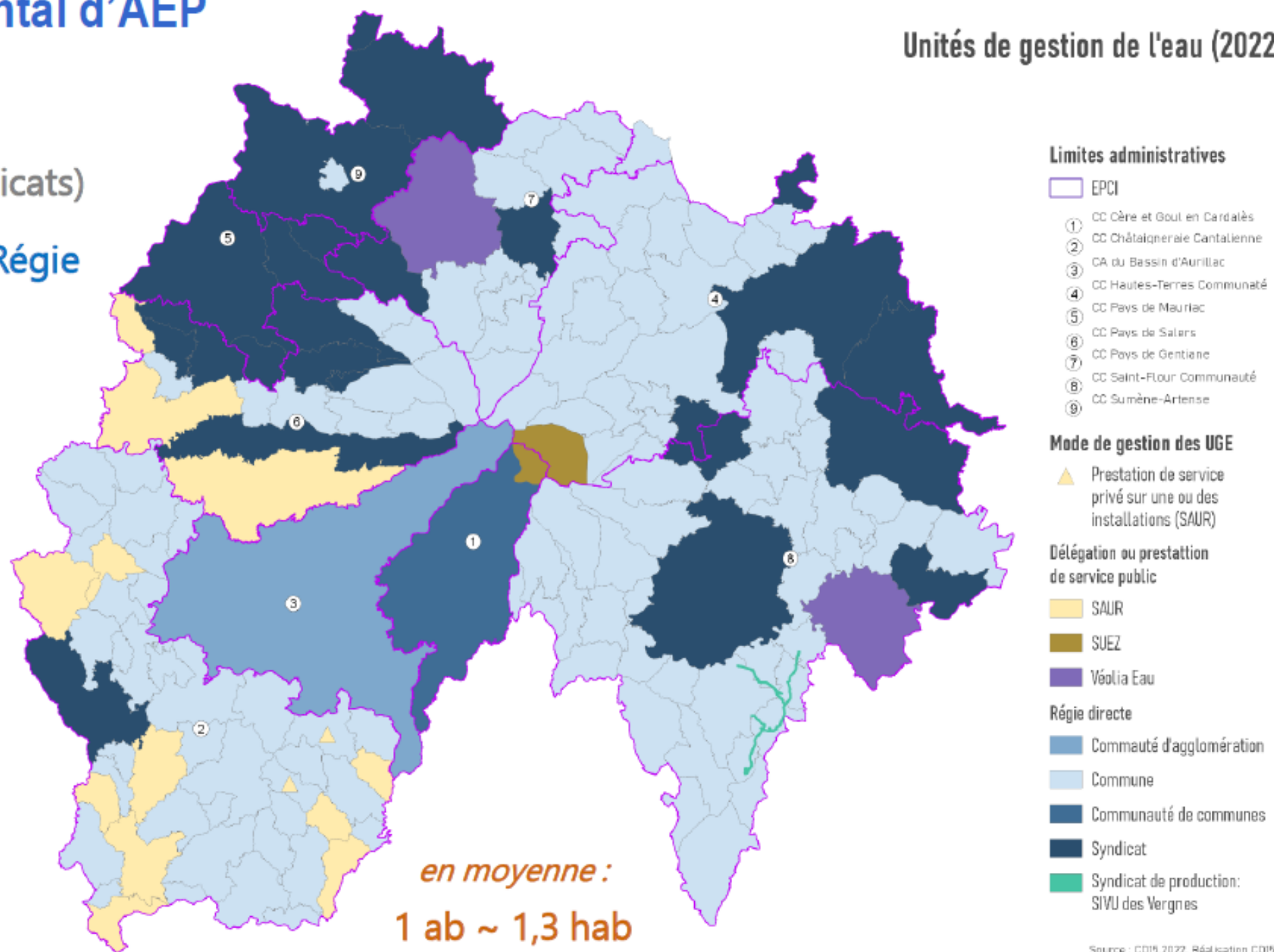
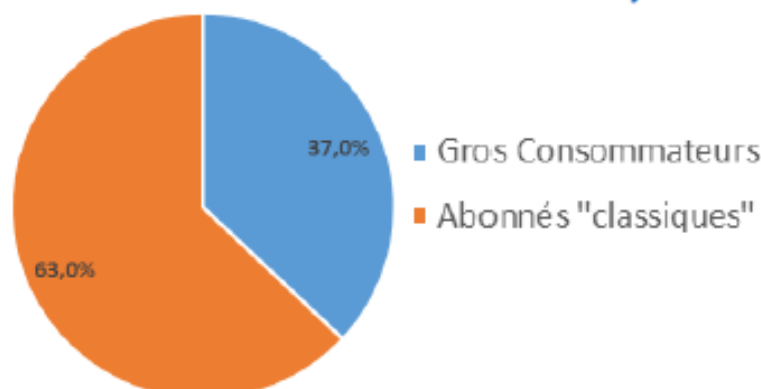
## ➤ Schéma Départemental d'AEP

Principaux chiffres clés :

- 144 UGE (dont 2 EPCI et 20 syndicats)
- Mode de Gestion : ~ 90 % UGE Régie
- ~ 86 900 abonnés :



- ~ 12 028 000 m<sup>3</sup> facturés / an :



Unités de gestion de l'eau (2022)

### Limites administratives

- EPCI
- ① CC Cère et Goul en Cardaès
- ② CC Châtaigneraie Cantalienne
- ③ CA du Bassin d'Aurillac
- ④ CC Hautes-Terres Communauté
- ⑤ CC Pays de Mauriac
- ⑥ CC Pays de Salers
- ⑦ CC Pays de Gentiève
- ⑧ CC Saint-Flour Communauté
- ⑨ CC Sismè-Artense

### Mode de gestion des UGE

- ▲ Prestation de service privé sur une ou des installations (SAUR)

### Délégation ou prestation de service public

- SAUR
- SUEZ
- Veolia Eau
- Régie directe**
- Communauté d'agglomération
- Commune
- Communauté de communes
- Syndicat
- Syndicat de production: SIVU des Vergnes

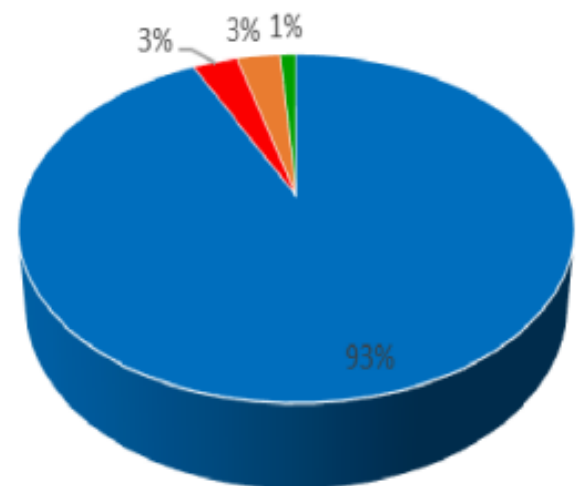


# Actualités *(démarches en cours)*

## ➤ Schéma Départemental d'AEP

Principaux chiffres clés :

- 1 085 Points de prélèvements



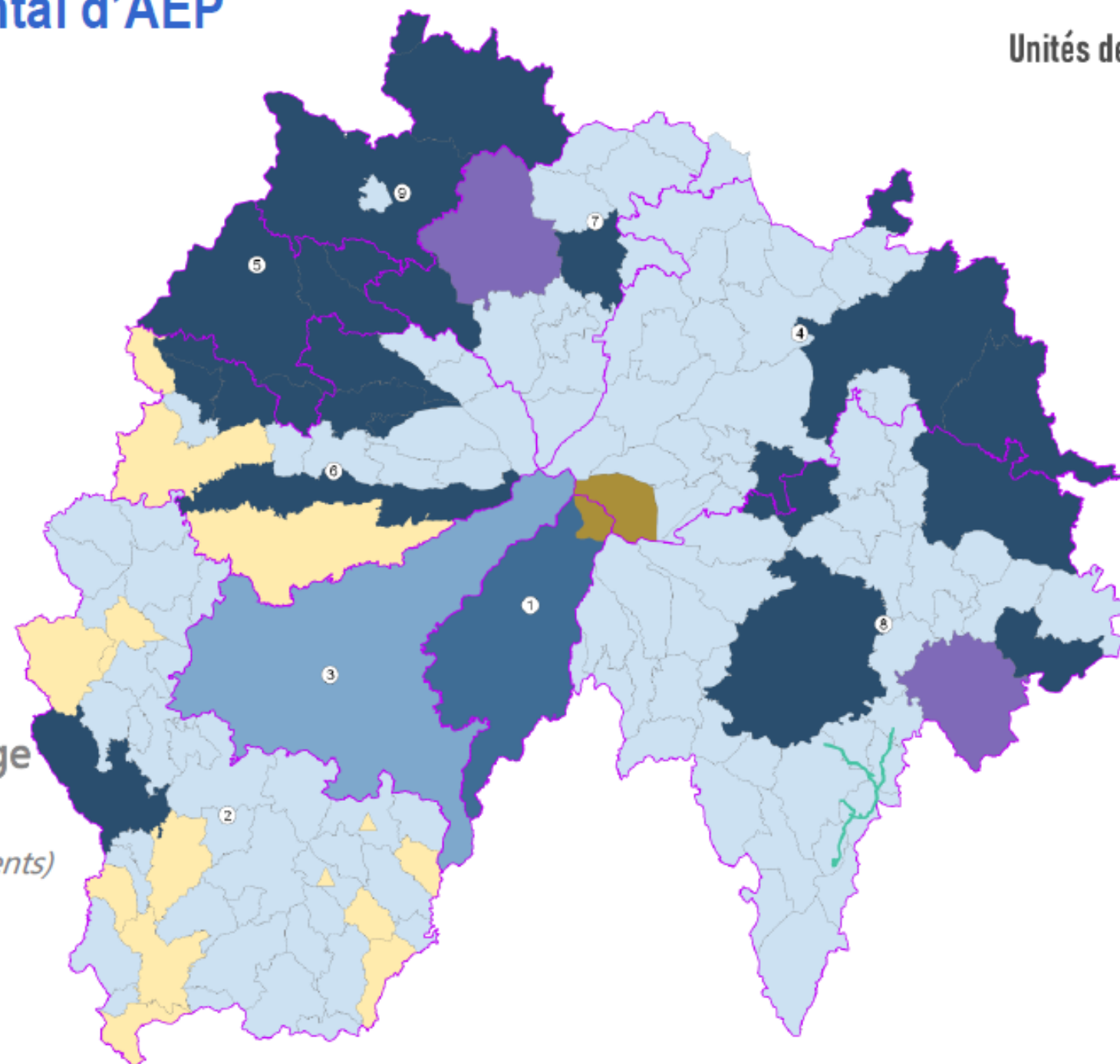
■ source ■ forage ■ puits ■ prise d'eau

- 1 279 Réservoirs, stations pompage

- 7 320 km de réseaux *(hors branchements)*

Soit un indicateur de ~ 0,9 km de réseaux / abonné *(moyenne Départementale)*

Unités de gestion de l'eau (2022)



### Limites administratives

- EPCI
- ① CC Cère et Goul en Cardaès
- ② CC Châtaigneraie Cantalienne
- ③ CA du Bassin d'Aurillac
- ④ CC Hautes-Terres Communauté
- ⑤ CC Pays de Mauriac
- ⑥ CC Pays de Salers
- ⑦ CC Pays de Gentiane
- ⑧ CC Saint-Flour Communauté
- ⑨ CC Sismèze-Artense

### Mode de gestion des UGE

- ▲ Prestation de service privé sur une ou des installations (SAUR)

### Délégation ou prestation de service public

- SAUR
- SUEZ
- Veolia Eau
- Régie directe
- Communauté d'agglomération
- Commune
- Communauté de communes
- Syndicat
- Syndicat de production: SIVU des Vergnes



# Actualités (démarches en cours)

## ➤ Schéma Départemental d'AEP

• Rendement actuel des réseaux :  
*Volume annuel facturé / Volume annuel mis en distribution*

○ Rdt moyen\* / arrondissement →

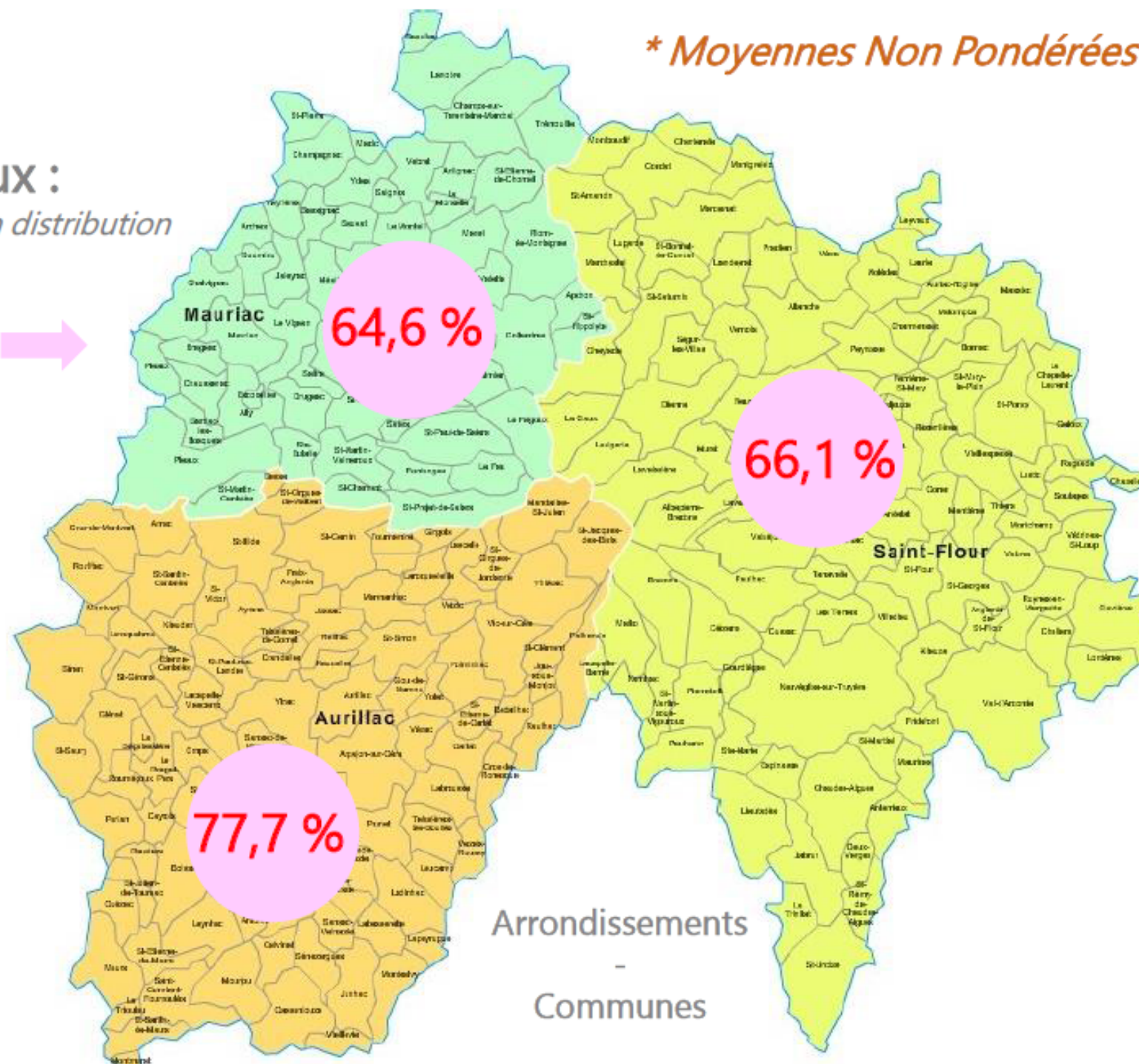
○ Rdt moyen\* Départemental

↳ 70 %

- ✓ Rdt mini : 20,4 %
- ✓ Rdt maxi : 100,0 % (???)

Rappel Rdt seuil (x2 redev Prélvt Ag Eau)  
> ~ 65 %

\* Moyennes Non Pondérées





## Actualités *(démarches en cours)*

### ➤ Schéma Départemental d'AEP

- Indice de Connaissance Patrimonial :  
*Calculé sur 120 pts*

- ICP moyen\* / arrondissement

- ICP moyen\* Départemental

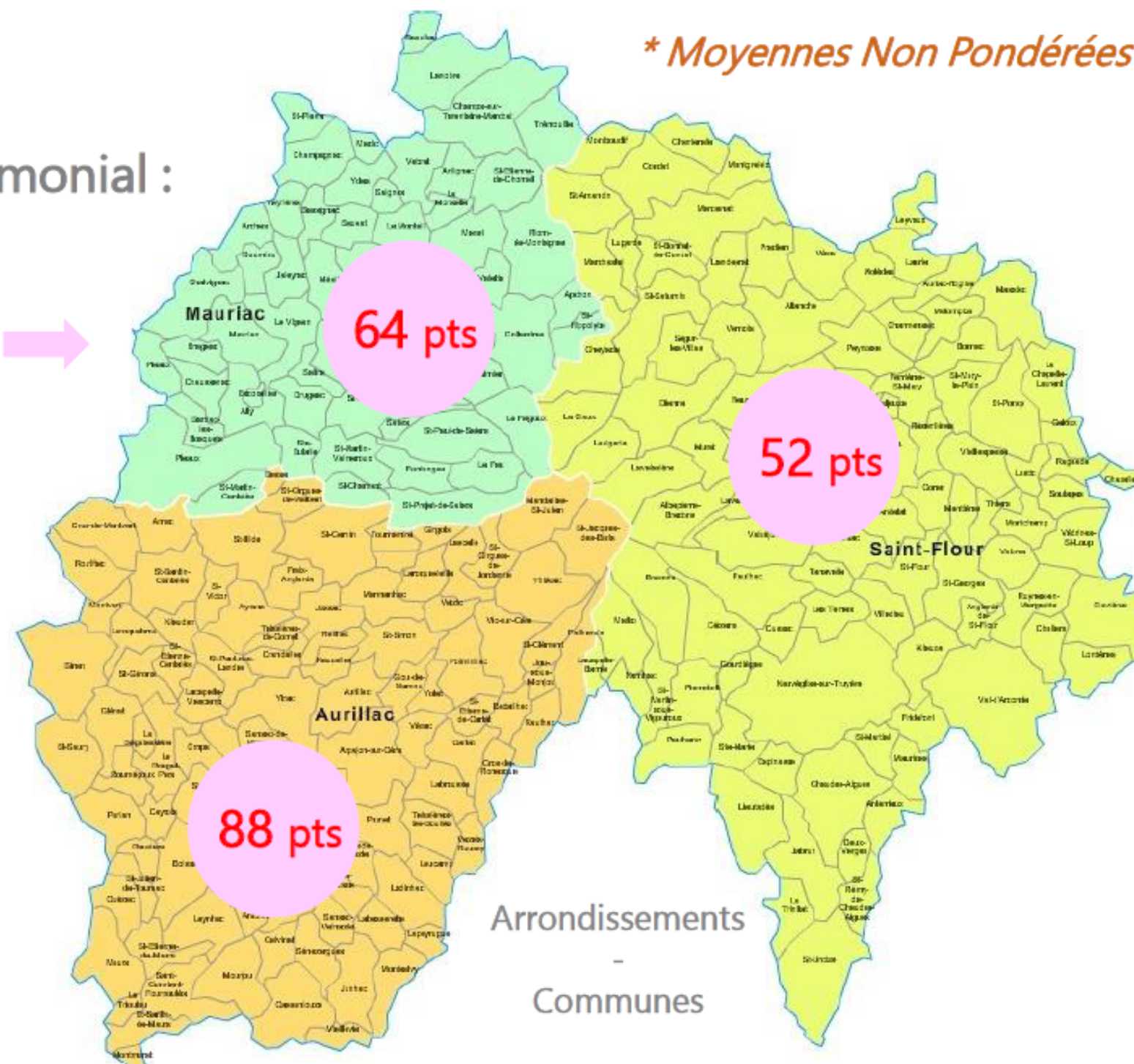
↳ 66 pts

✓ ICP mini : 0 pts

✓ ICP maxi : 120 pts

Rappel ICP seuil (x2 redev Prélvt Ag Eau)  
> 40 pts

\* Moyennes Non Pondérées





# Actualités (démarches en cours)

## ➤ Schéma Départemental d'AEP

• Prix actuel de l'Eau Potable :  
€ TTC/m<sup>3</sup> - Base 120 m<sup>3</sup>

○ Prix moyen\* / arrondissement →

○ Prix moyen\* Départemental : 2,17 €

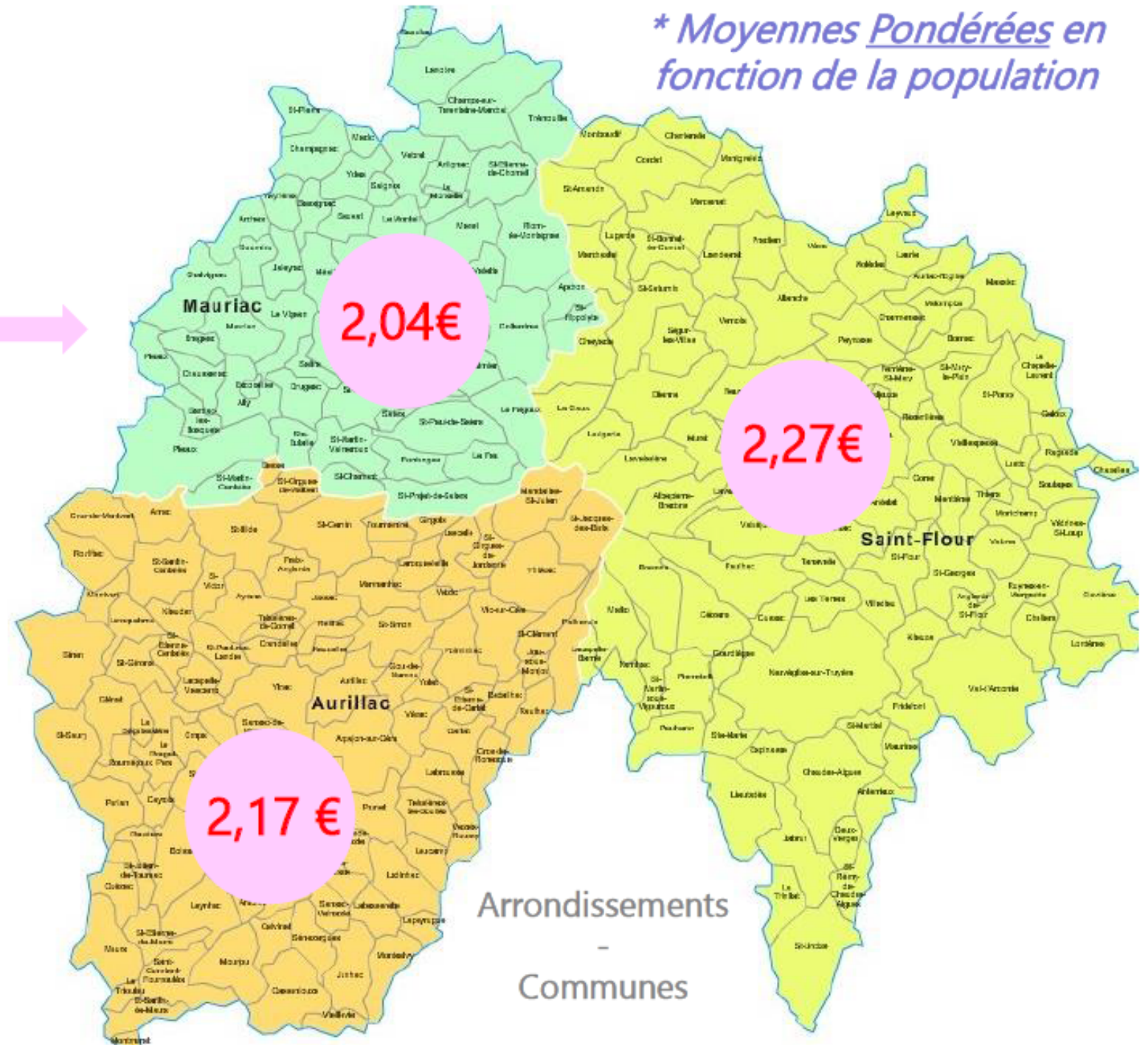


**Prix moy Dépt Non Pondéré → 1,40 €  
(45 % des UGE < 1,65 € / m<sup>3</sup>)**

- ✓ Prix mini : 0,00 € TTC/m<sup>3</sup>
- ✓ Prix maxi : 3,96 € TTC/m<sup>3</sup>

**Rappel prix seuil AEAG (subventions)  
> 1,65 € TTC / m<sup>3</sup> (64 UGE < seuil AEAG)**

\* Moyennes Pondérées en fonction de la population





## Actualités (démarches en cours)

### ➤ Schéma Départemental d'AEP

• Prix actuel de l'Eau Potable :  
€ TTC/m<sup>3</sup> - Base 120 m<sup>3</sup>

○ Prix moyen\* Départemental : **2,17 €**  
\* Moyenne Pondérée en fonction de la population



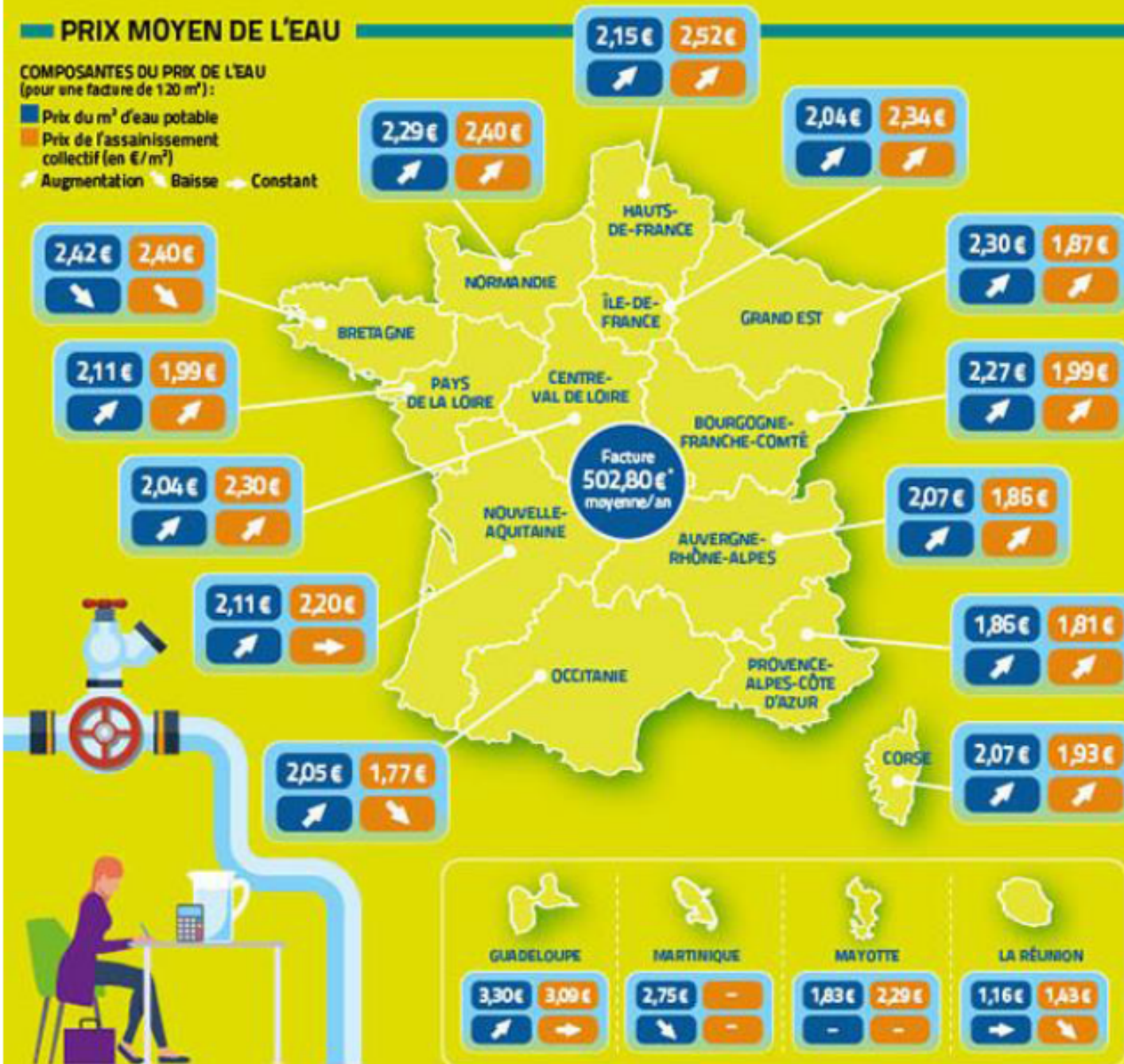
Prix moy Dépt Non Pondéré → 1,40 €  
(45 % des UGE < 1,65 € / m<sup>3</sup>)

✓ Prix mini : 0,00 € TTC/m<sup>3</sup>

✓ Prix maxi : 3,96 € TTC/m<sup>3</sup>

Rappel prix seuil AEAG (subventions)  
> 1,65 € TTC / m<sup>3</sup> (64 UGE < seuil AEAG)

## LES CHIFFRES 2021





## Actualités *(démarches en cours)*

---

### ➤ Schéma Départemental d'AEP

**Présentation détaillée de la Phase 1 (Etat des Lieux)  
lors d'un COPIL prévu début décembre 2022 à l'HDD**



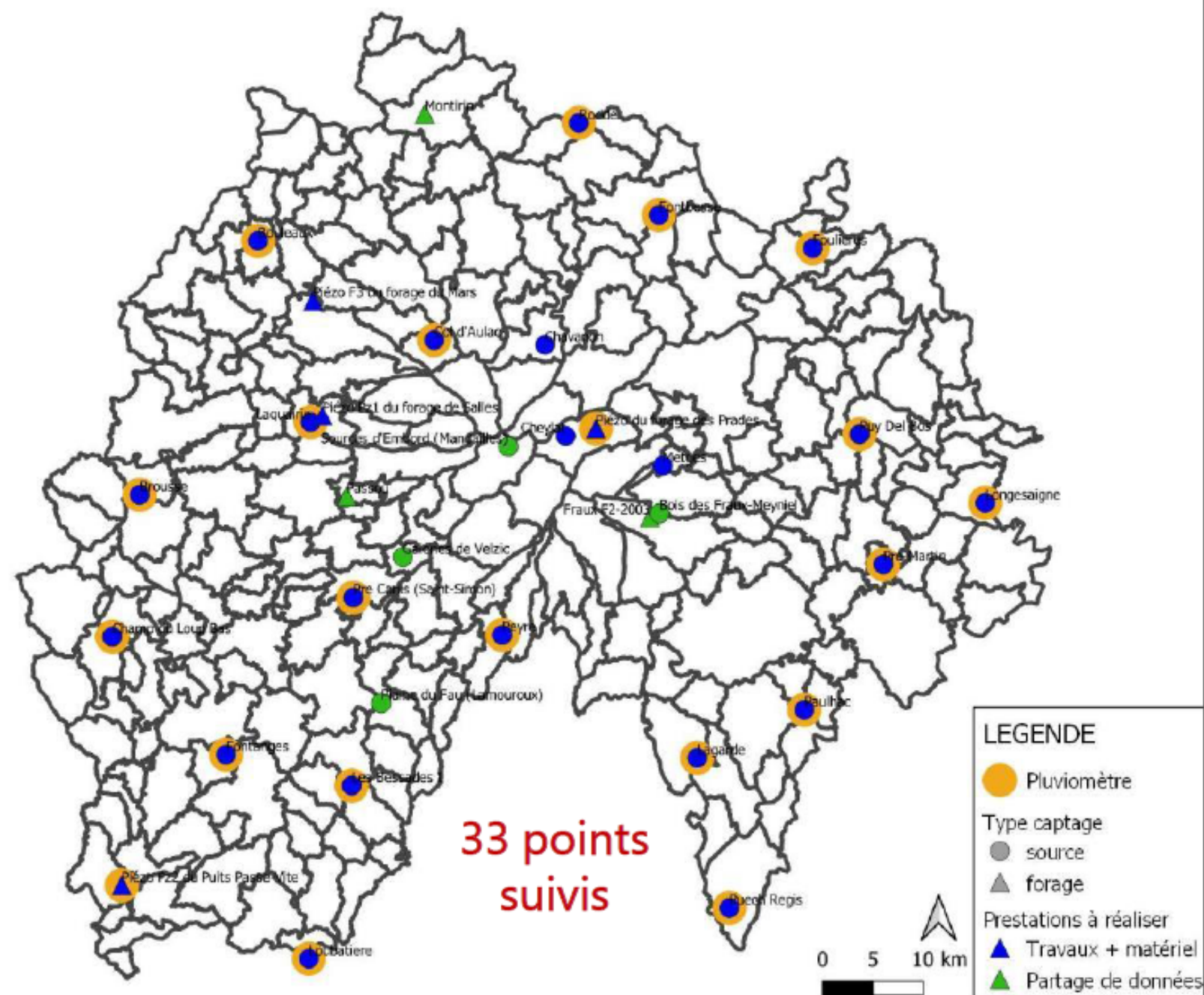
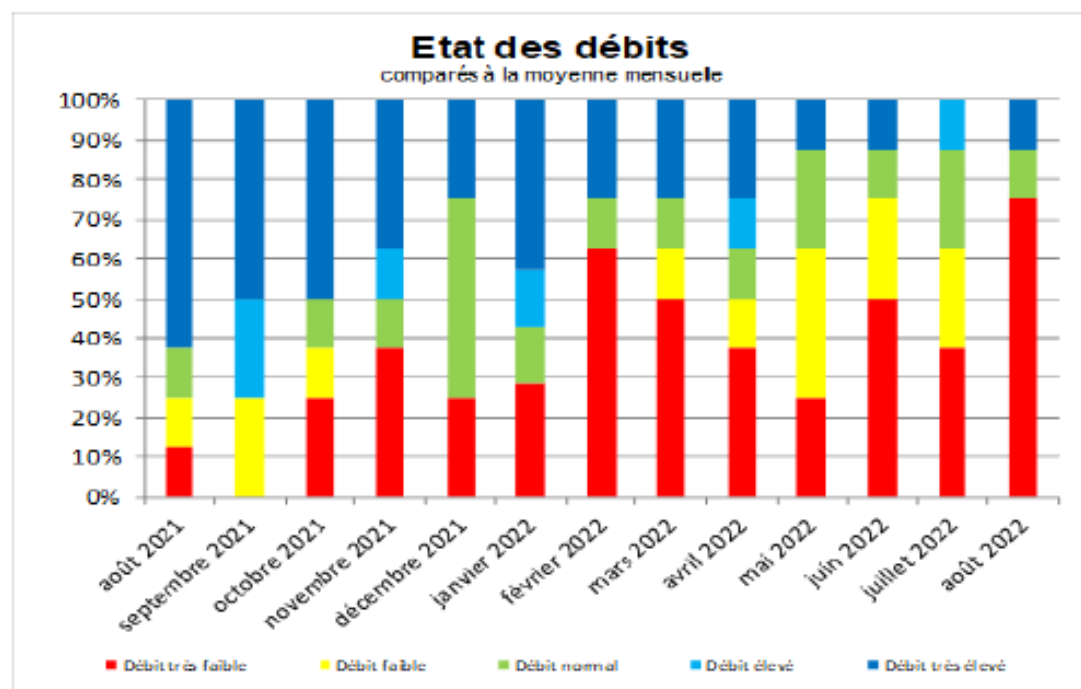


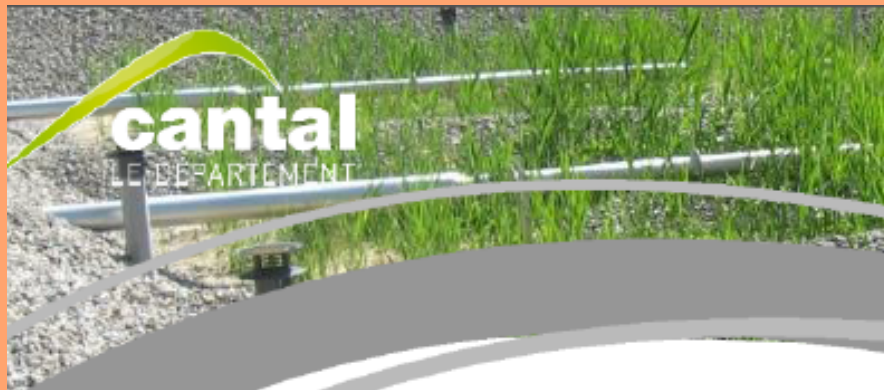
## Actualités *(démarches en cours)*

### ➤ Automatisation du réseau dépt de suivi des ressources en eau souterraines

Coût ~ 350 000 €HT

- Études préalables : 2021-2022
- Travaux :  
automne 2022 => printemps 2023
- Mise en service : été 2023





## Actualités *(démarches en cours)*

### ➤ **Accompagnement à la structuration locale**

Missions d'AMO via CIT : 

- AMO pour la configuration technique d'interconnexions, ou autres opérations de sécurisation de la ressource...



- AMO pour la mise en place d'outils de télégestion et de supervision adaptés à une échelle « inter-communale »





## Actualités *(démarches en cours)*

### ➤ Accompagnement à la structuration locale

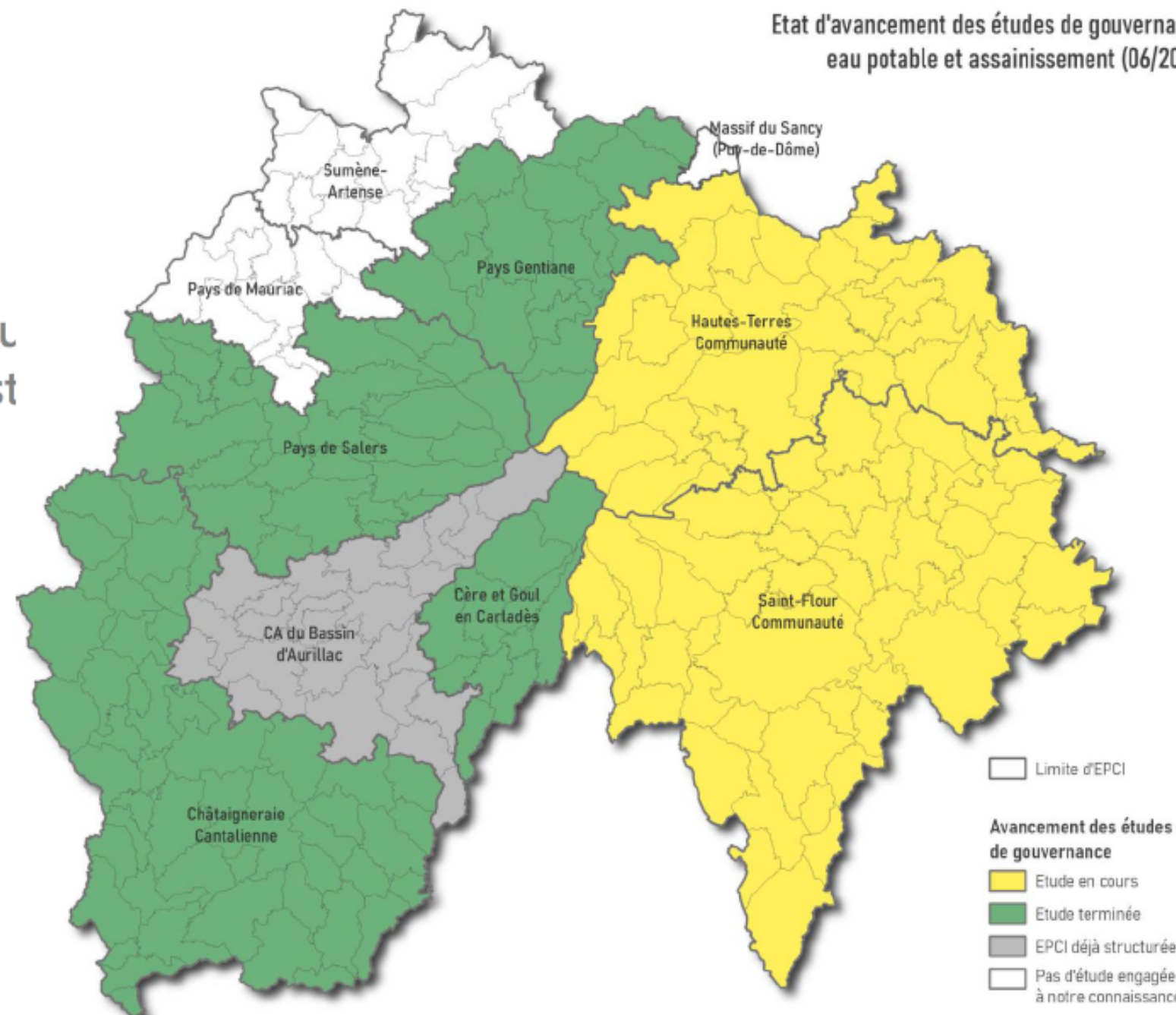
Missions d'AMO via CIT :



- AMO pour  
Étude de gouvernance préalable au  
transfert de compétences AEP-Asst  
à l'échelle d'un EPCI

*Définition des besoins, aide à la consultation de  
bureaux d'études spécialisés, recherche de co-  
financement, pilotage et suivi des prestations ...*

Etat d'avancement des études de gouvernance  
eau potable et assainissement (06/2022)








# Actualités *(démarches en cours)*

## ➤ Accompagnement à la structuration locale

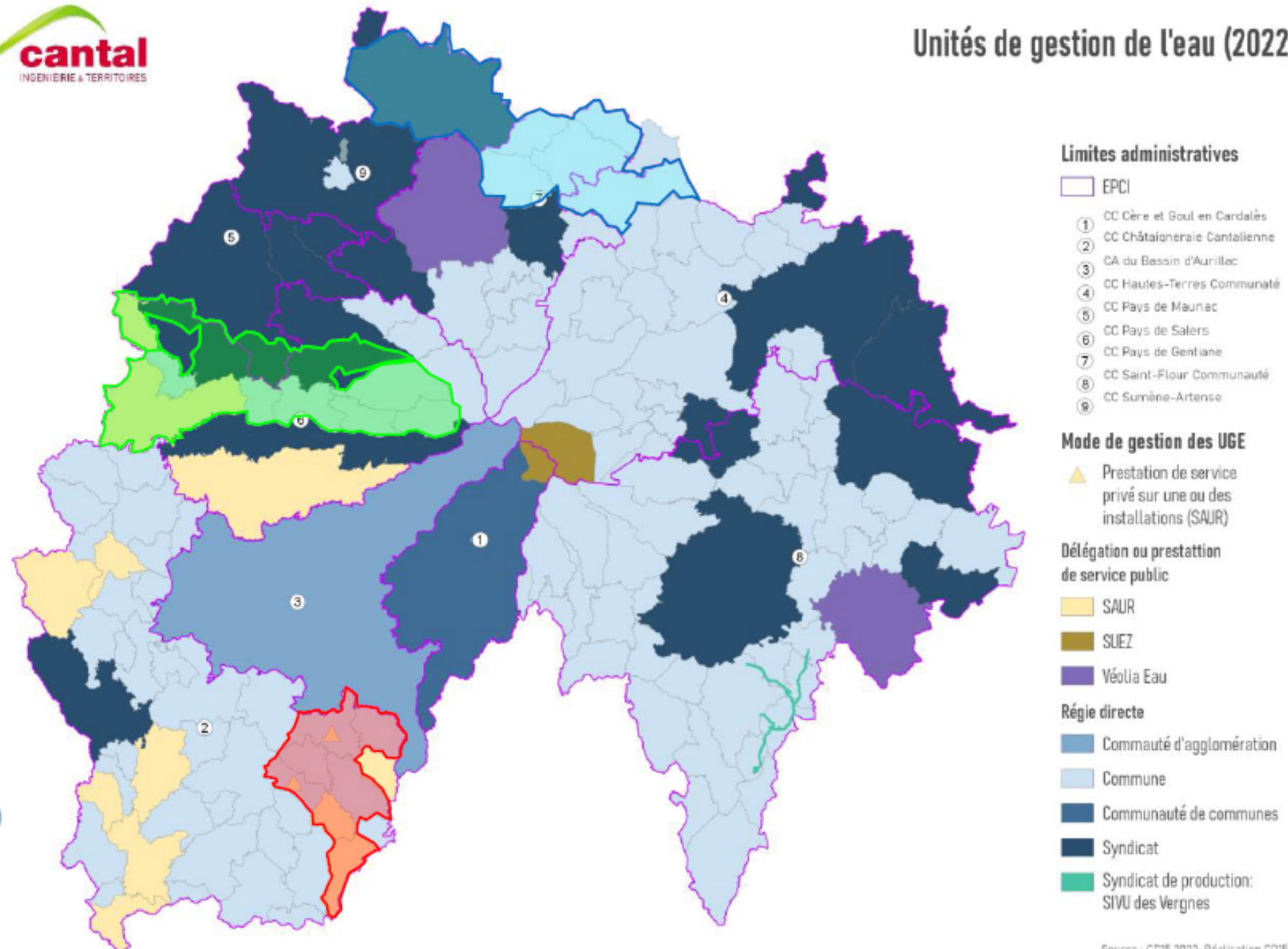
Missions d'AMO via CIT : 

- AMO pour accompagner des projets *(ou études)* de Création ou d'extension de syndicats *(conseils techniques, juridiques, administratifs)*

*Définition des besoins, aide à la consultation de bureaux d'études spécialisés, recherche de co-financement, pilotage et suivi des prestations ...*

-  Mission d'AMO engagée (signée)
-  Mission d'AMO sollicitée (pas encore signée)
-  Réflexion politique en cours (pas encore d'AMO sollicité)

Unités de gestion de l'eau (2022)





## Projets *(démarches en réflexion)*

### ➤ Renforcer et Développer les missions (dès 2023)

- Définition avant fin 2022 du nouveau « catalogue » de prestations étendu *en lien avec le diagnostic du schéma départemental AEP*

(ex : suivi de DSP, cartographie, recherche de fuites, nettoyage des réservoirs, maintenance électromécanique, gestion des servitudes, ...)

=> Mutualisation de compétences spécifiques à l'échelle départementale, en appui à la gestion locale assurée par les collectivités compétentes.



- Proposition de groupements de commandes départementaux pour optimiser certaines prestations, selon les secteurs ;

(ex : télésurveillance, hydrocurage, transport d'eau par citerne, entretien des périmètres de protection, réparations de fuites, ...)

=> Économies d'échelles, pilotage des marchés à bons de commande selon les besoins des collectivités, volumes d'activités intéressants pour les entreprises.

- Évaluation des coûts et des moyens nécessaires ; calendrier de mise en œuvre *(fin 2022 début 2023)* ;



## Projets *(démarches en réflexion)*

- **Envisager une structuration départementale pour des missions d'exploitation**  
*(à horizon 2026)*
  - **Uniquement si les territoires expriment un besoin spécifique.**
  - Dans un souci de continuité de l'action engagée.
  - Un maillage territorial cohérent devrait alors être recherché et le cas échéant une évolution juridique de CIT envisagée (SM Ouvert) ?

# M. MAGNE SÉBASTIEN

**Responsable du pôle Prévention et  
Gestion des Risques Sanitaires  
Délégation Départementale du CANTAL  
ARS**

# Alimentation en eau potable dans le Cantal

## Contexte et Enjeux

- Éléments de contexte
- Les enjeux sanitaires
- Surveillance et prévention
- Constat et orientations





## 2022, une sécheresse exceptionnelle (intensité et durée)

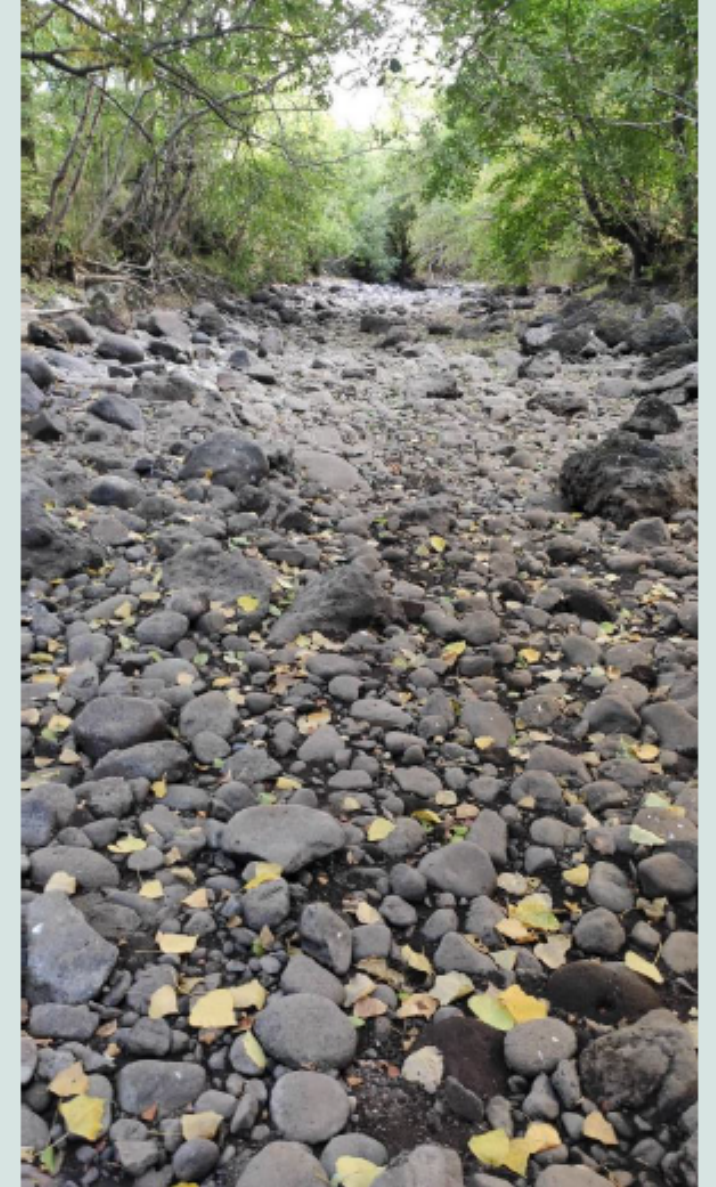
Prise de conscience du dérèglement climatique

Des conséquences concrètes sur la disponibilité en eau (id 2003 ?)

## Des difficultés quantitatives, oui mais ...

**Lien Quantité-Qualité** : la baisse du débit accentue la vulnérabilité aux sources de pollution. Ex, moindre dilution, augmentation température, relargage matériaux canalisation, ...

**Lien Qualité-Quantité** : une eau de mauvaise qualité est généralement superficielle donc fortement dépendante des précipitations



**L'eau, un vecteur de dissémination de pathogènes (virus, bactéries, parasites) dans tous les foyers**

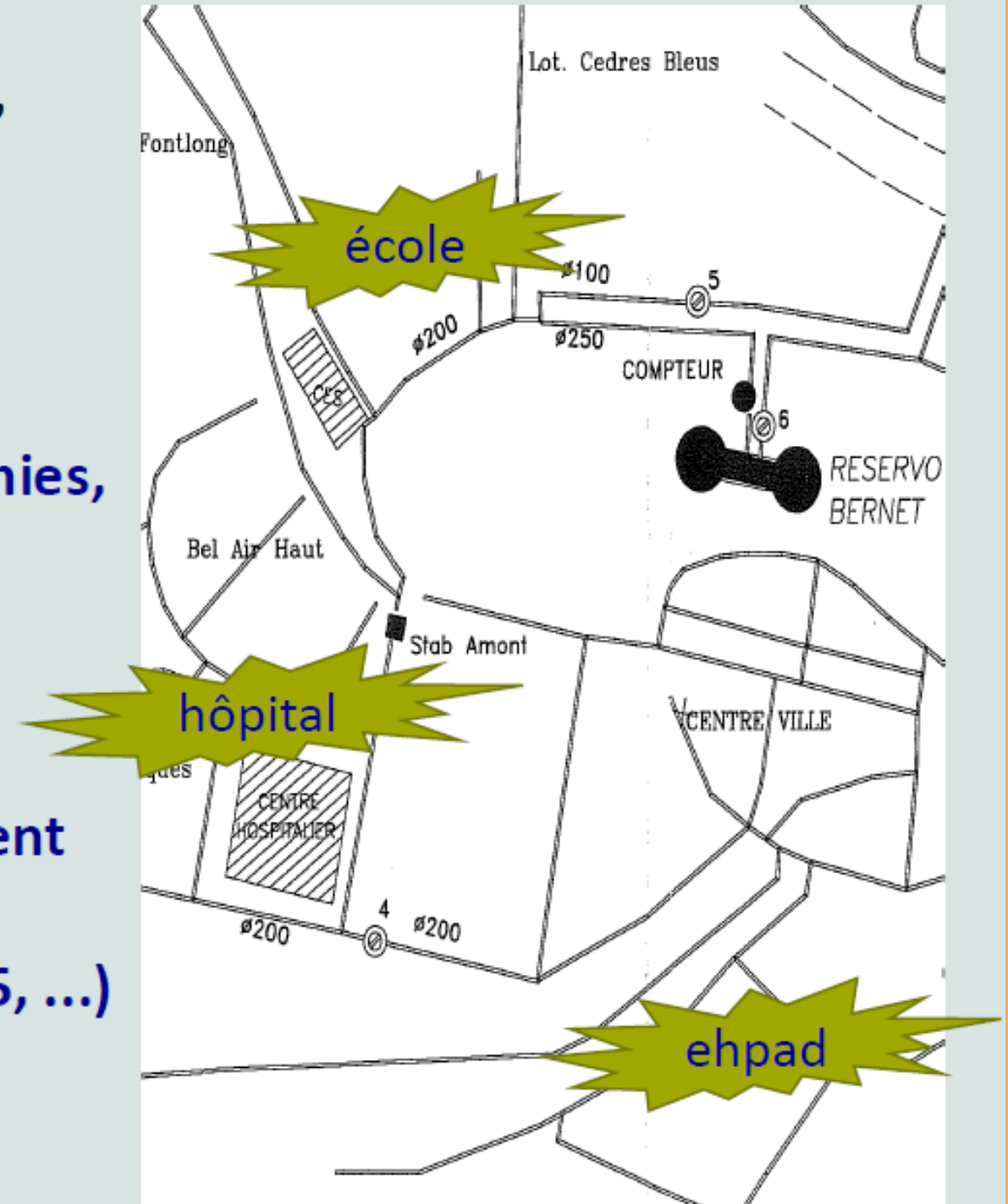
Chantier législatif et réglementaire de premier plan en Europe.  
L'eau est l'aliment le plus contrôlé !

Déclinaison progressive des concepts sanitaire au fil des épidémies,  
de l'évolution des connaissances et des technologies

**Régression rapide des épidémies début XXème siècle**

Les mesures d'hygiène publique : hygiène personnelle, traitement  
de l'eau, protection des ressources (1900, 1902, 1935, 1964,...),  
analyses de l'eau (1885, 1900, 1954, 1961, dir. européenne 1975, ...)

Puis les progrès de la médecine, vaccination et antibiotiques



## Protection des ressources (DUP):

Seulement 77% des captages protégés (DUP)  
Attention DUP anciennes avec protection minimaliste  
Rigueur sur le respect des servitudes

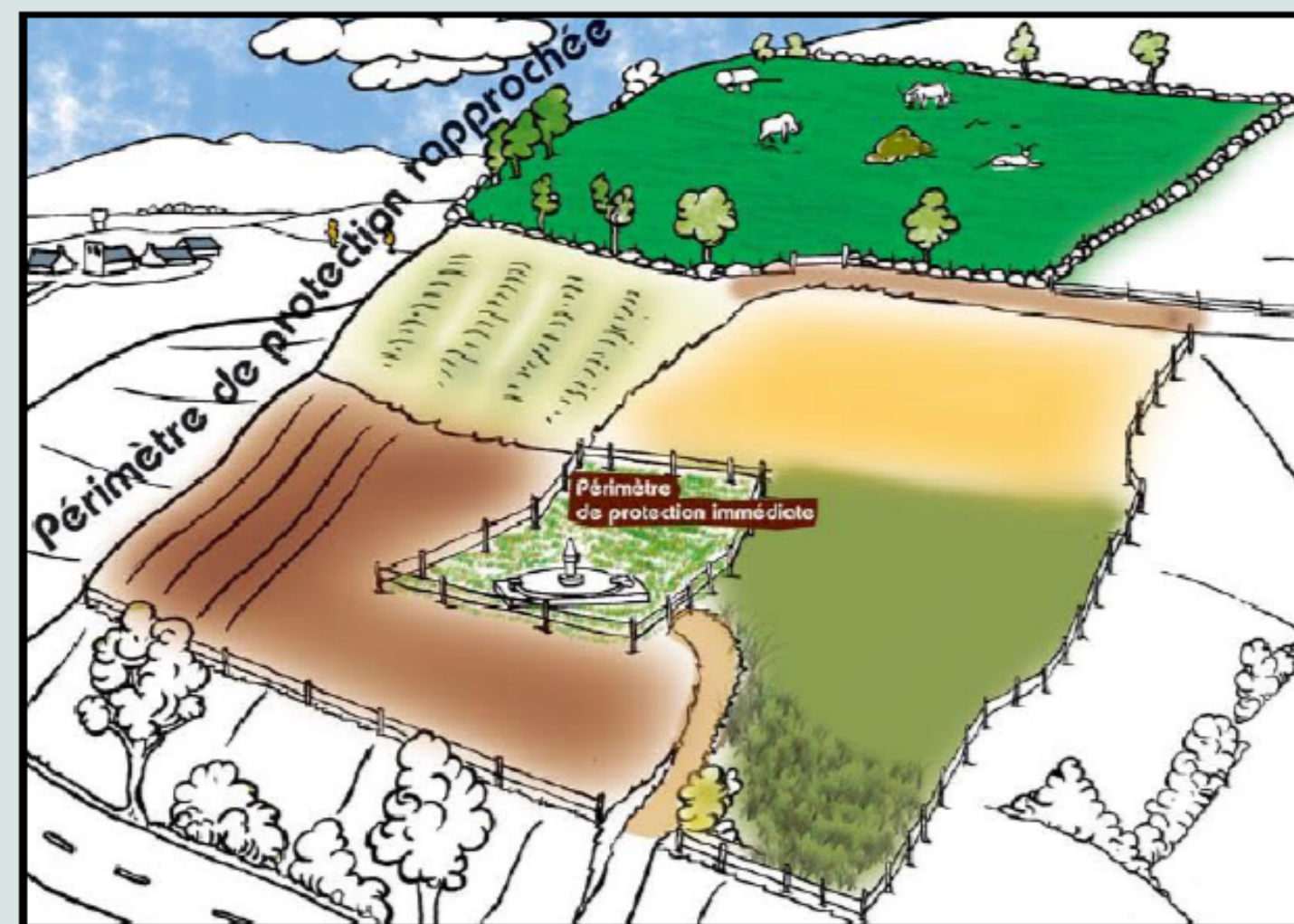
## Cadrage méthodologique depuis 2007

Réflexion intercommunale préalable  
Évaluation technico-économique  
Justification de l'utilité publique

## Résultats

Coordination, harmonisation, pédagogie  
Acquisition (PPI) et servitudes (PPR)  
Indemnisations, Réhabilitation des ouvrages  
Accompagnements financiers  
Amélioration de la qualité des eaux

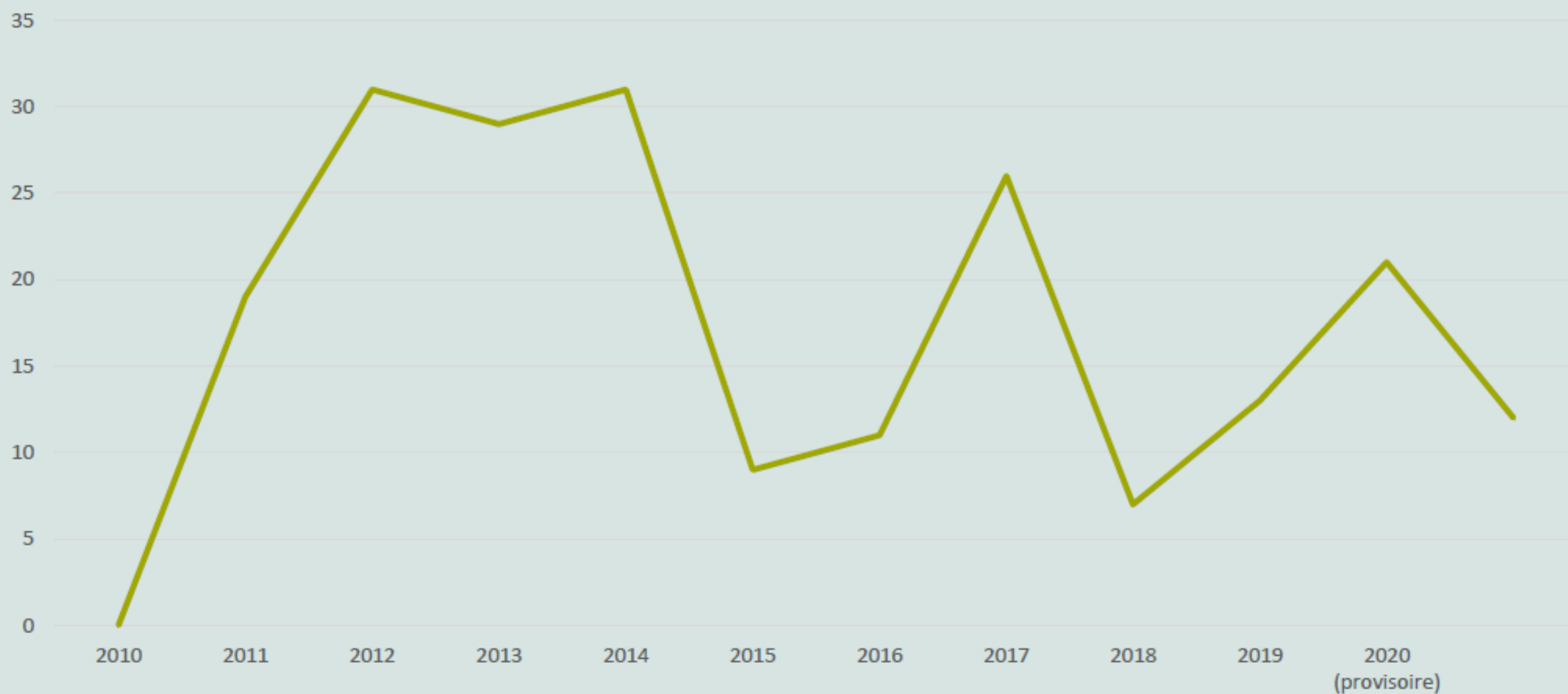
*La protection, un enjeu sanitaire toujours  
d'actualité*



*Une procédure qui garantit un soutien méthodologique, technique et financier des partenaires*

## Les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH)

CANTAL - Evolution du nombre de captages protégés par an



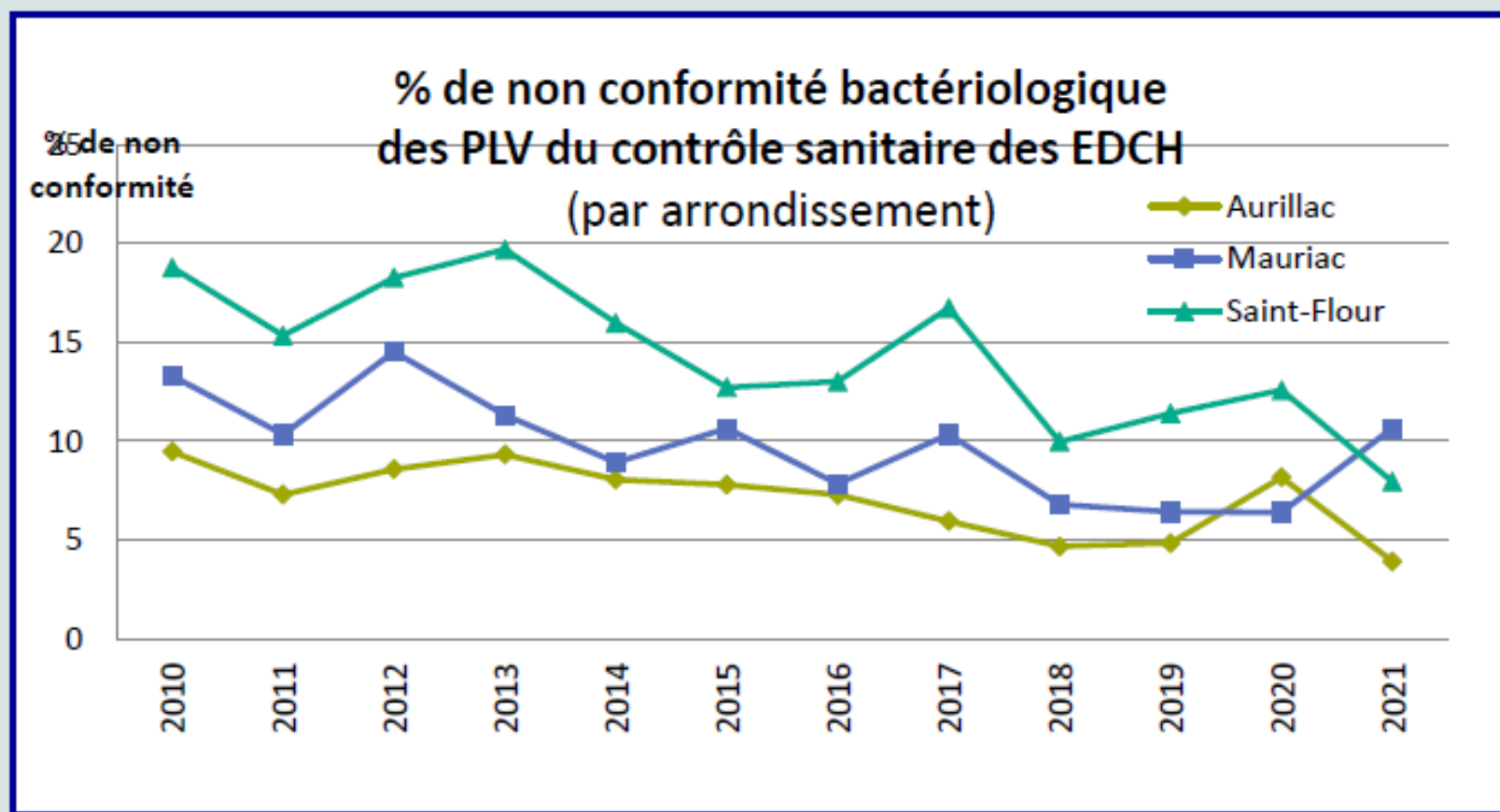
## Qualité bactériologique :

**10 %** des prélèvements non conformes

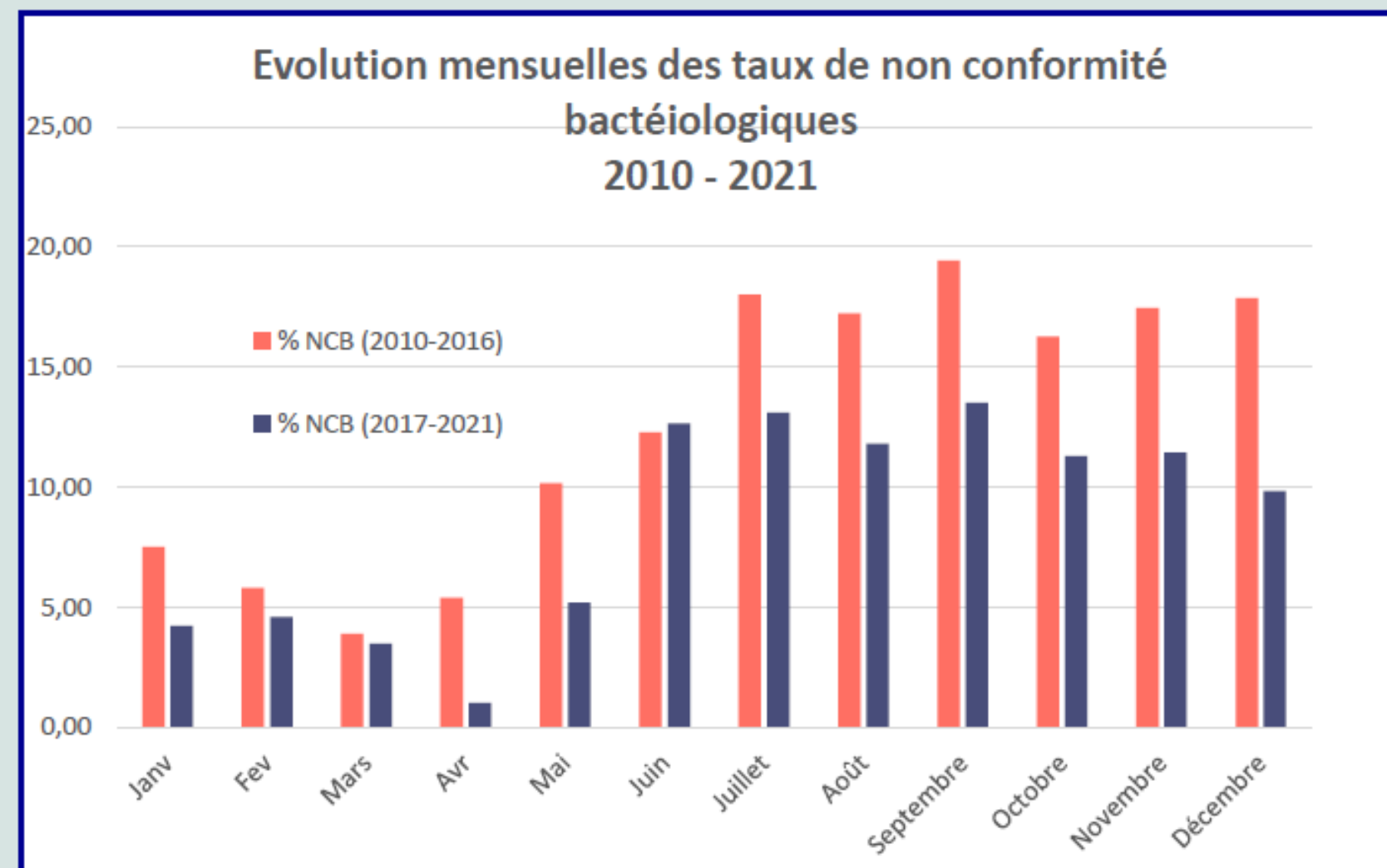
**50 %** des réseaux sont traités (chlore)

Saisonnalité des non conformités

Inégalités territoriales

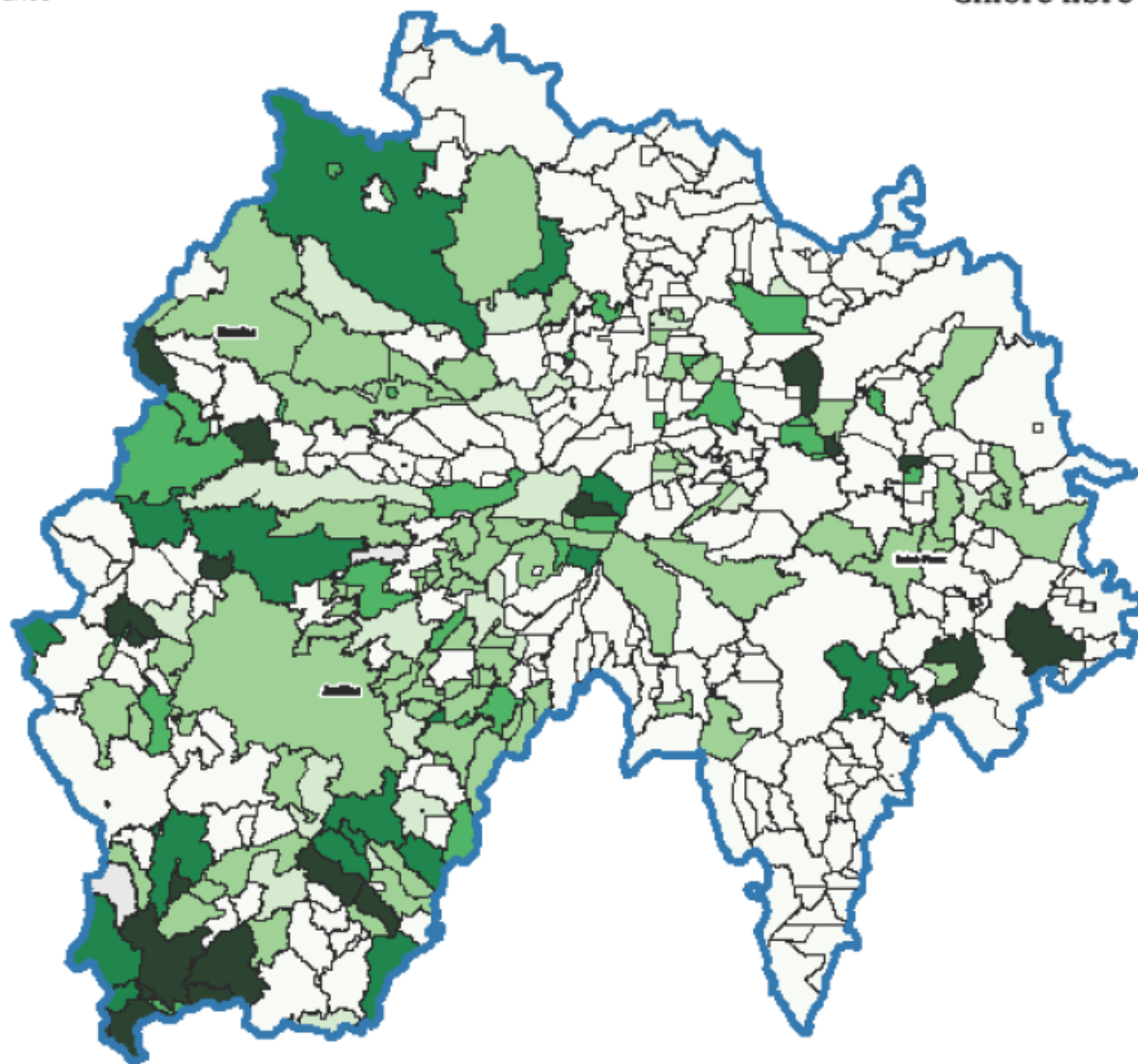


*La qualité, un enjeu sanitaire toujours d'actualité*

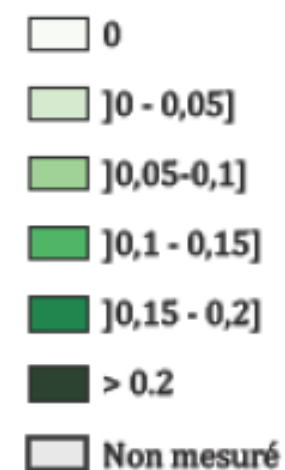


## Les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH)

### CANTAL - EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE Chlore libre - Médiane par UDI



Médiane de Chlore libre (mg/l)



Différence entre Est et Ouest du département

Rappel : 50% des UDI équipées d'un dispositif de traitement

Absence de résiduel de chlore sur des UDI équipées d'un dispositif de traitement

## Epidémies GEA documentées dans le Cantal

*2012 - alerte CS : Pleaux, 2000 habitants, 400 malades*

*2015 – alerte EHPAD : Pierrefort, 350 habitants, 72 malades*

**L'information : point clé de la gestion des situations de crise**

**Et toutes les autres situations « invisibles »**

## Constat d'une situation sanitaire qui ne s'améliore plus

Qualité de l'eau, protection des ressources

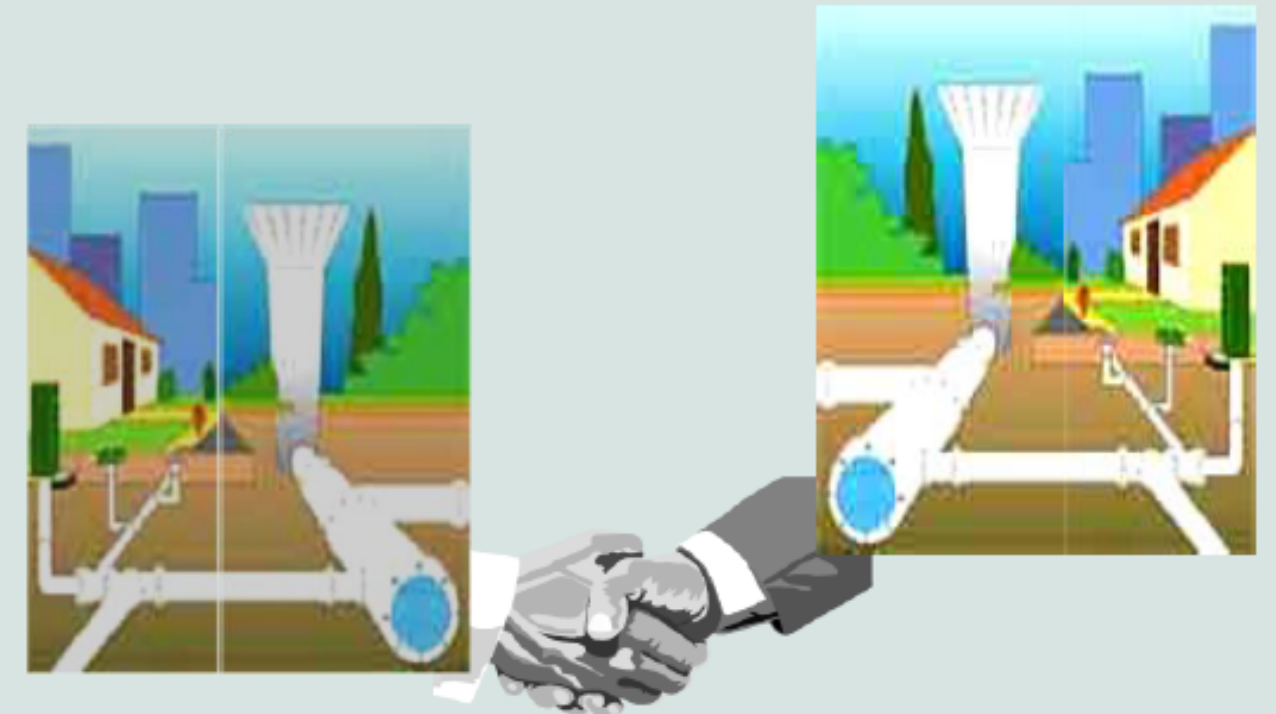
Inégalités territoriales quantitatives et qualitatives

**Corrélation avec l'échelle de gestion des services publics de l'eau**

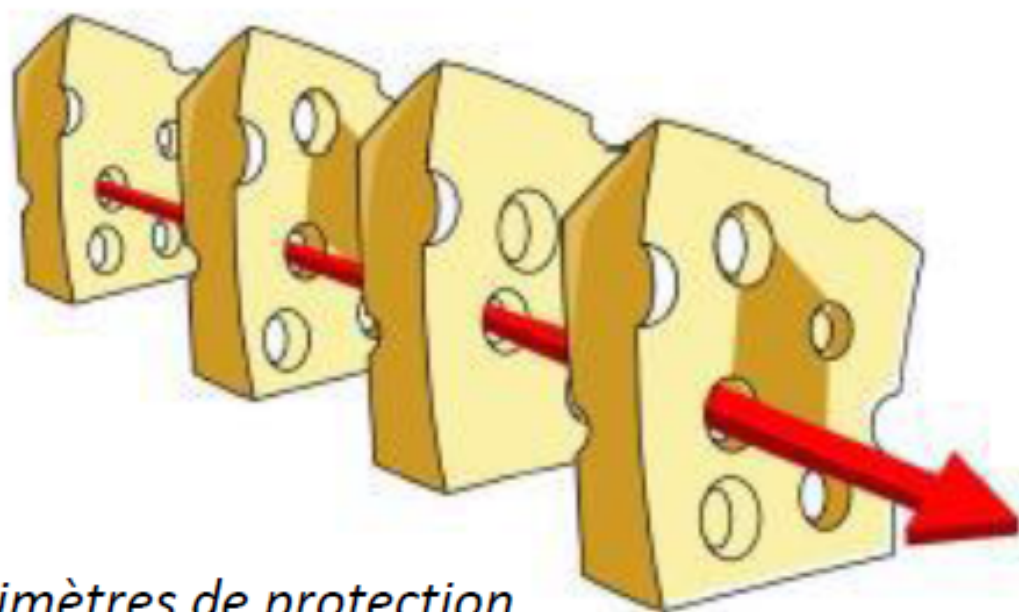
**L'eau : un bien précieux vulnérable**  
**Une responsabilité importante des gestionnaires d'eau potable**

Continuité de l'alimentation en eau, la potabilité de l'eau, la santé des population

Développement du territoire



## Compléter l'approche multi-barrière ...



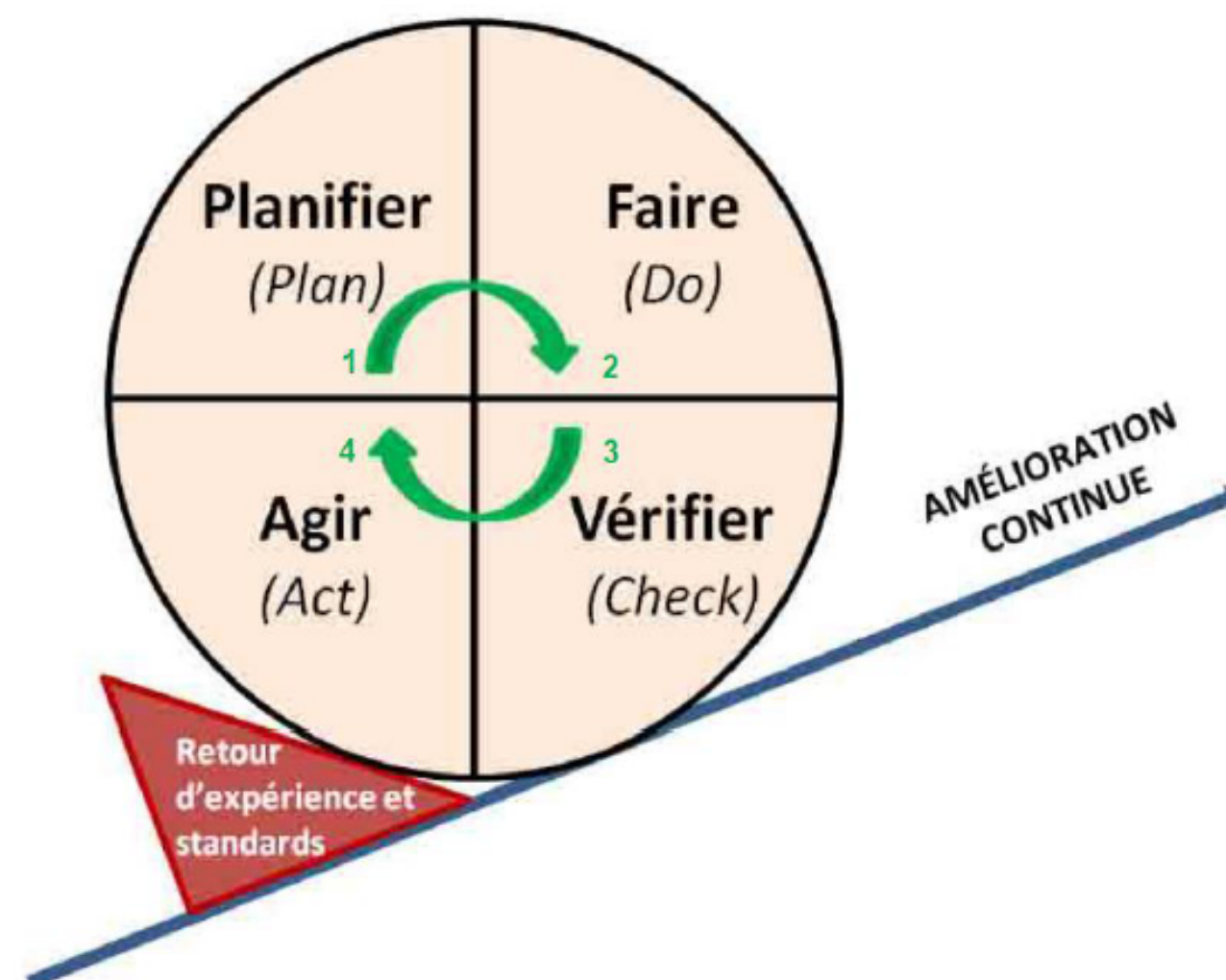
- PÉRIMÈTRES DE PROTECTION
- TRAITEMENT DE L'EAU
- GESTION DU RÉSEAU
- AUTO-SURVEILLANCE ET CONTRÔLE SANITAIRE DE L'ARS
- GESTION DES NON-CONFORMITÉS

**... et passer d'une approche curative/réactive à une approche proactive et préventive**

Des pratiques de travail déjà en ce sens

## Démarche du PGSSE

**... par le principe de la démarche qualité**







**M. MEYER NICOLAS**

**Directeur adjoint  
DDT du Cantal**

“ L’EAU FAIT PARTIE DU PATRIMOINE COMMUN  
DE LA NATION.  
SA PROTECTION, SA MISE EN VALEUR  
ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RESSOURCE UTILISABLE, DANS LE  
RESPECT DES ÉQUILIBRES NATURELS,  
SONT D’INTÉRÊT GÉNÉRAL.

L.210-1 DU CODE DE L’ENVIRONNEMENT ”



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Direction Départementale  
des Territoires**

# PLAN

---

- **Les 3 principaux leviers d'adaptation au changement climatique**
  - **L'intérêt de la structuration des compétences eau**
  - **L'accompagnement des services**
-



# **LES 3 PRINCIPAUX LEVIERS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

# La rénovation des systèmes d'assainissement

## Impacts du changement climatique :

Baisse des débits d'étiage → moindre dilution

Hausse des températures → baisse du taux d'oxygène



Impact croissant des rejets,  
qualité dégradée

## Des systèmes d'assainissement vieillissants

- 30 % STEP > 30 ans
- 30 % de systèmes d'assainissement non conformes
- Réseaux : Pb « eaux claires parasites » très marqué



Besoin d'accélérer le rythme des  
mises aux normes

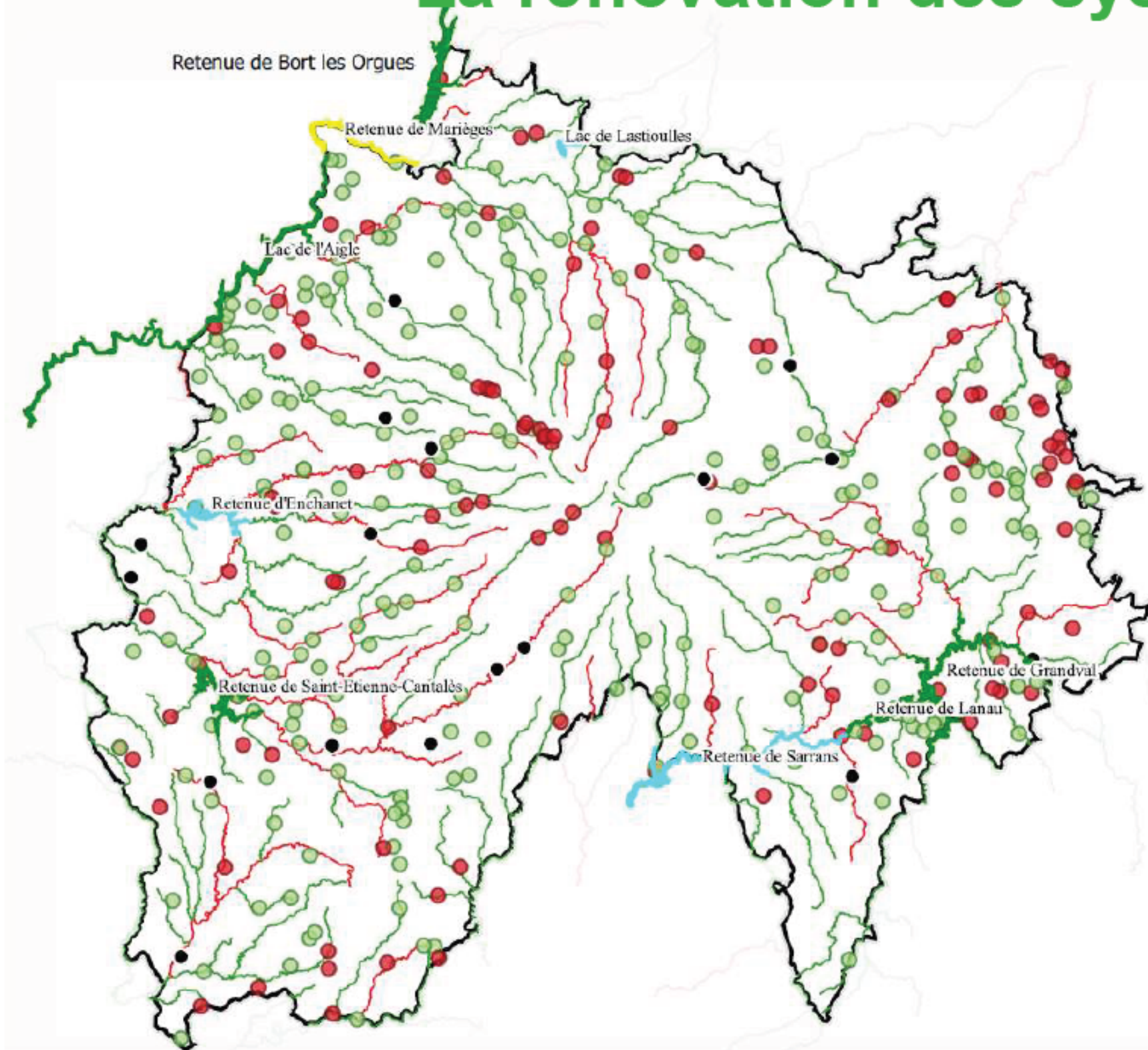
**Diagnostiquer, planifier, faire les travaux, exploiter et renouveler**



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La rénovation des systèmes d'assainissement



## Rivières

- rivières avec "faible pression"
- rivières avec "forte pression"

- conformes
- non conformes
- points noirs assises de l'eau

# La sécurisation de l'AEP

## Impacts du changement climatique :

Baisse de la productivité des ressources  
Hausse des besoins en eau



Tensions croissantes sur l'AEP  
Conflits d'usage

## Leviers d'action :

- Réduire les fuites : engagement de diagnostics, priorisation et planification des travaux, renouvellement et télésurveillance des réseaux,
- Étudier les meilleures options, à une échelle adaptée :
  - économies d'eau (récupération eau de toiture, économies des consommateurs...)
  - interconnecter les réseaux
  - nouvelles ressources
  - déconnection des prélèvements d'abreuvement
  - ...



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- → Tenir compte de la baisse de productivité des ressources à 20-30 ans

# La restauration des milieux aquatiques

- **Améliorer la résilience et la fonctionnalité des milieux aquatiques pour limiter les effets du changement climatique**
  - Infiltration, stockage restitution
  - Auto-épuration
  - Oxygénation du milieu
  - Ombrage (limitation température de l'eau)
  - Transport des sédiments et circulation piscicole
- **Compétence GEMAPI → plans pluriannuels de restauration des milieux**
  - Co-construction
  - Associant l'ensemble des acteurs
  - À l'échelle du bassin versant
  - Objectif (très) bon état écologique

# Agir simultanément sur les 3 volets

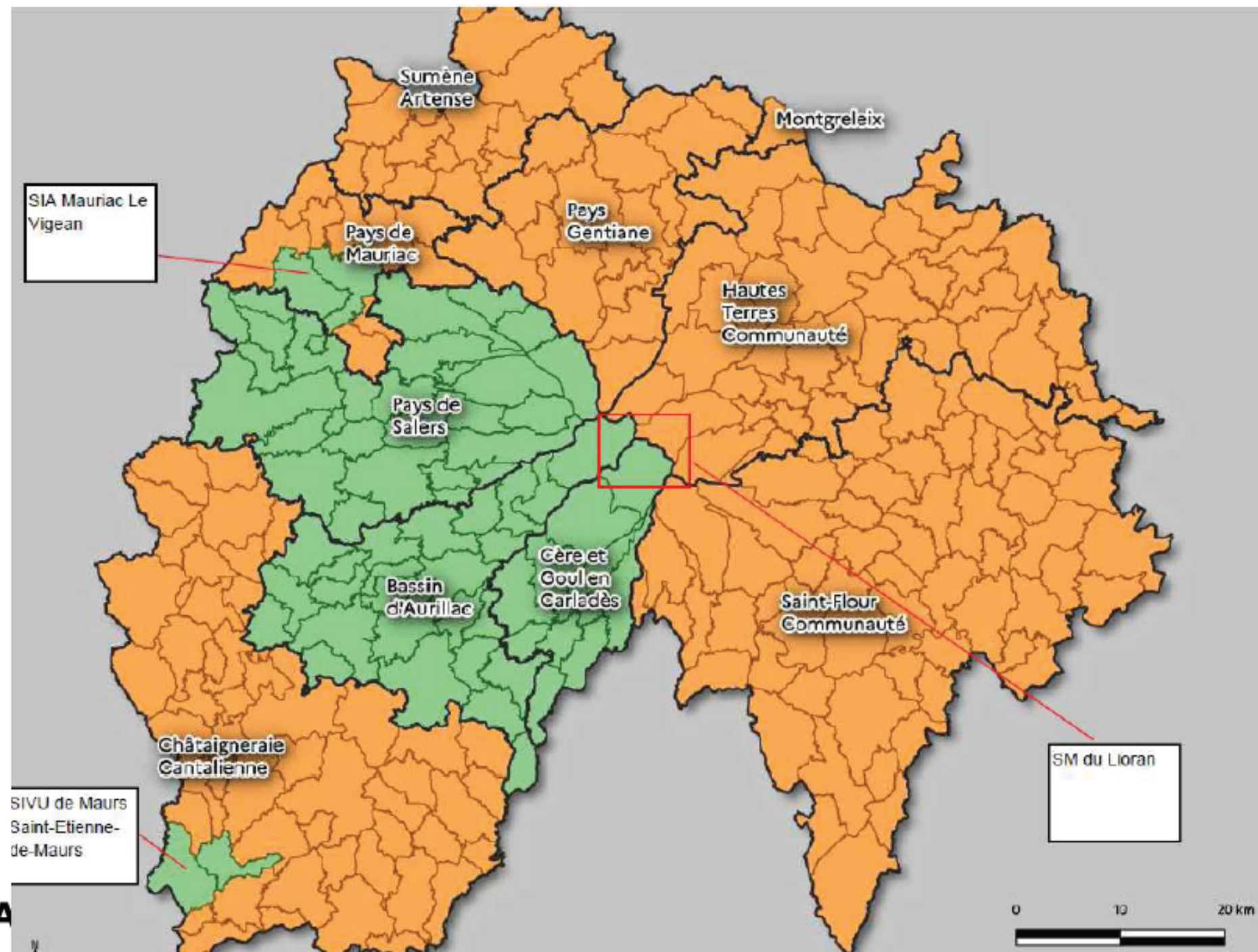
- **Enjeux :**
  - garantir un service public de qualité (de l'eau au robinet)
  - cadre de vie préservé
  - attractivité du département (image de territoire préservé, tourisme associé)
  - possibilité de développement et d'accueil de nouvelles populations et activités économiques
  - ...





# **L'INTÉRÊT DE LA STRUCTURATION DES COMPÉTENCES EAU**

# La structuration des compétences - Assainissement



Une compétence (très) majoritairement communale

Collectivité exerçant la compétence assainissement collectif

- Commune
- E.P.C.I. ou syndicat

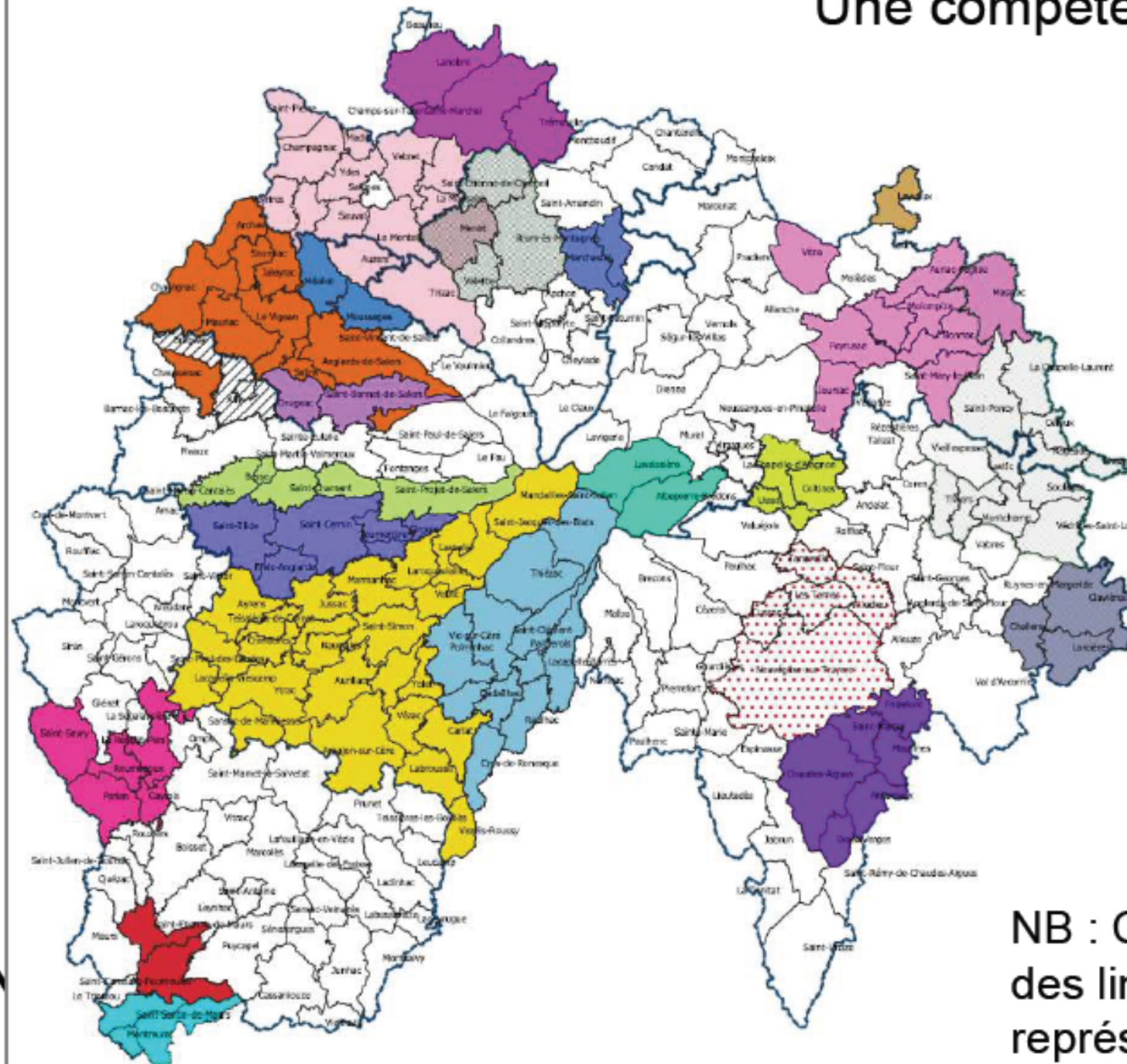
Limites administratives

- EPCI
- Communes

NB : Carte simplifiée à l'échelle communale, le détail des limites des unités de gestion n'est pas représenté

# La structuration des compétences - AEP

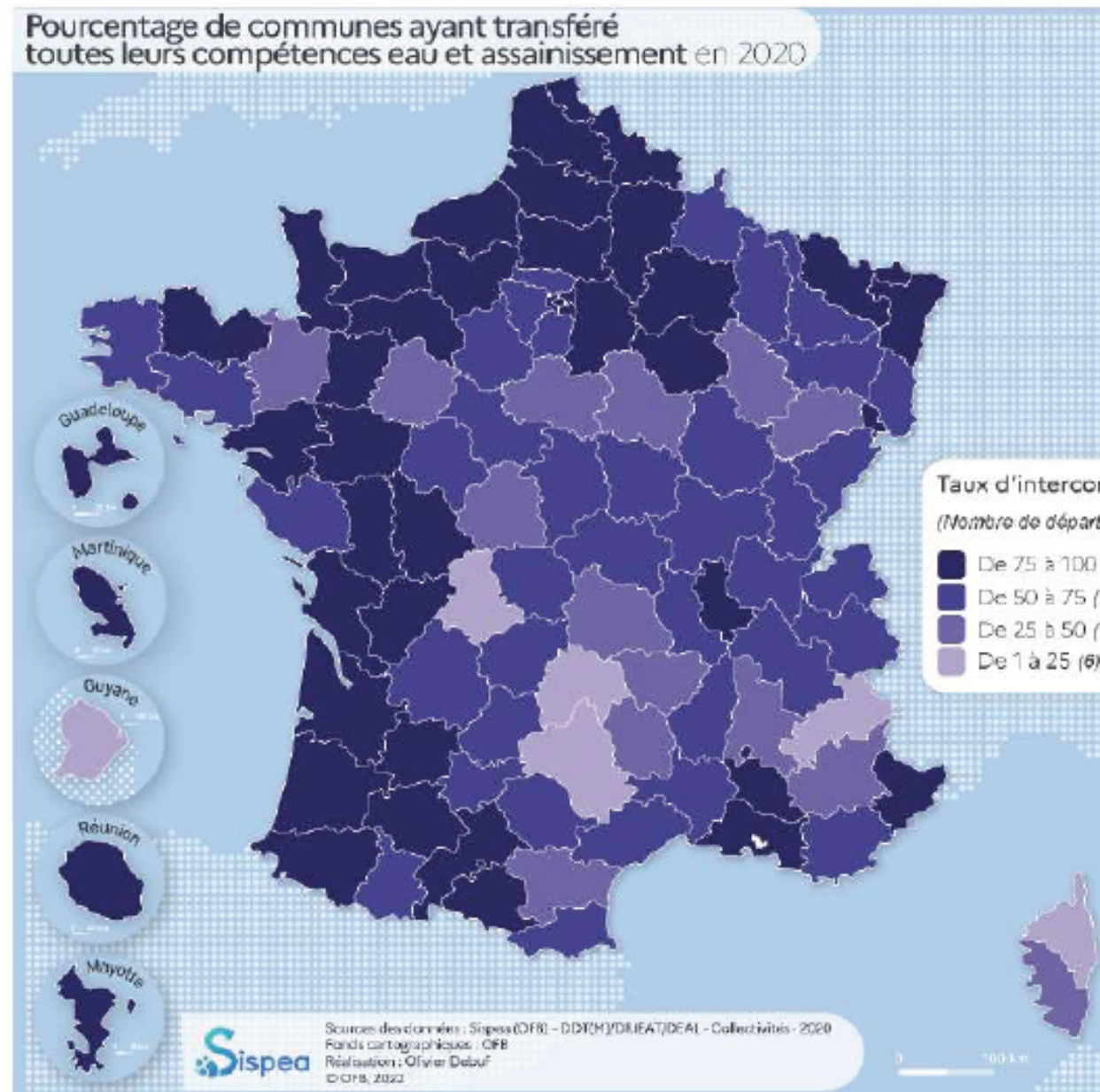
## Une compétence encore très morcelée



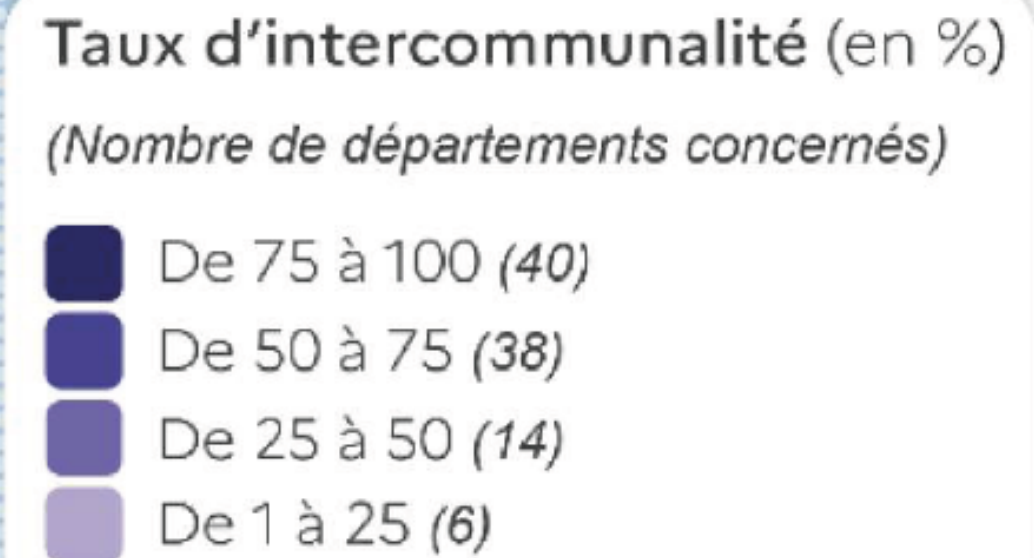
- 2 EPCI (CABA – Cère et Goul)
- Une vingtaine de syndicats, de 5 communes en moyenne
- Près de la moitié des communes l'exercent directement

NB : Carte simplifiée à l'échelle communale, le détail des limites des unités de gestion de l'eau n'est pas représenté

# La structuration des compétences



Un taux d'intercommunalité parmi les plus faibles de France



# La structuration des compétences

- Prise de compétence (transfert) obligatoire des compétences eau potable et assainissement aux EPCI à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2026,
- mais :
  - Possibilité de déléguer tout ou partie des compétences eau et assainissement aux communes ou aux syndicats dont le périmètre est inclus totalement dans l'EPCI
- Les syndicats d'eau ou d'assainissement qui couvrent plusieurs EPCI se maintiennent

NB : L'EPCI a la responsabilité de la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

→ S'il délègue la compétence, cela se fait par convention d'une durée limitée (renouvelable)

→ La convention devra préciser la durée de la délégation, les modalités d'exécution :

objectif de qualité du service rendu et de pérennité des infrastructures, modalités de contrôle de la communauté délégante, moyens humains et financiers consacrés à l'exercice de la compétence déléguée.

# Les intérêts d'une gestion inter-communale\*

- Rend possible/ facilite des solutions qui n'existeraient pas à une échelle strictement communale, notamment en matière d'AEP
- Mutualisation coût d'investissement (ex station de traitement, économies d'échelle) et de fonctionnement
- Professionnalisation, hausse de la qualité du service -> équipe technique :
  - Conseil, planification et suivi des investissements
  - Capacité à suivre les entreprises de travaux/prestation ou délégataires éventuels
  - Compétences pour l'exploitation
  - Service d'astreintes
    - → rapport optimal entre qualité du service et prix de l'eau
- Juridiquement plus solide que achats vente d'eau « en cascade »
- Capacité d'investissement améliorée ; favorise l'obtention de financement publics

## Gestion inter-communale\*, principaux freins

- **Disparité du niveau d'investissement entre collectivités, et du prix de l'eau**
- → La convergence des prix peut s'étaler sur plusieurs années et en tenir compte.
  
- **Crainte de « perdre la maîtrise locale / la proximité »**
- → Les modes de fonctionnement existent pour conserver une implication forte des maires.
  
- **« Pas d'intérêt » pour les communes « qui ont de l'eau » / qui ont fait les investissements**
  - Le CC peut changer la donne, besoin de secours
  - Toutes les communes peuvent y trouver un intérêt
  - L'intérêt général et pour le territoire est aussi à prendre en compte.
  
- **Crainte de « voir le prix de l'eau augmenter très fortement », « mur d'investissement »**
  - Possibilité d'étaler les investissements et de fixer des priorités
  - Des accompagnements publics forts pour les projets intercommunaux
  - Le statut quo finit par coûter très cher (citernage, urbanisation limitée, responsabilité pénale)

## gestion inter-communale\*, quel périmètre ?

- **Des critères pertinents :**
  - Exploitation d'une même ressource / sur un même bassin versant ou bassin d'alimentation
  - Fortes interconnexions
  - Historique de travail en commun / entente entre élus
- → Seuil indicatif d'une quinzaine de communes / 5000 habitants, notion de taille critique
- → Regrouper compétences AEP et assainissement



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

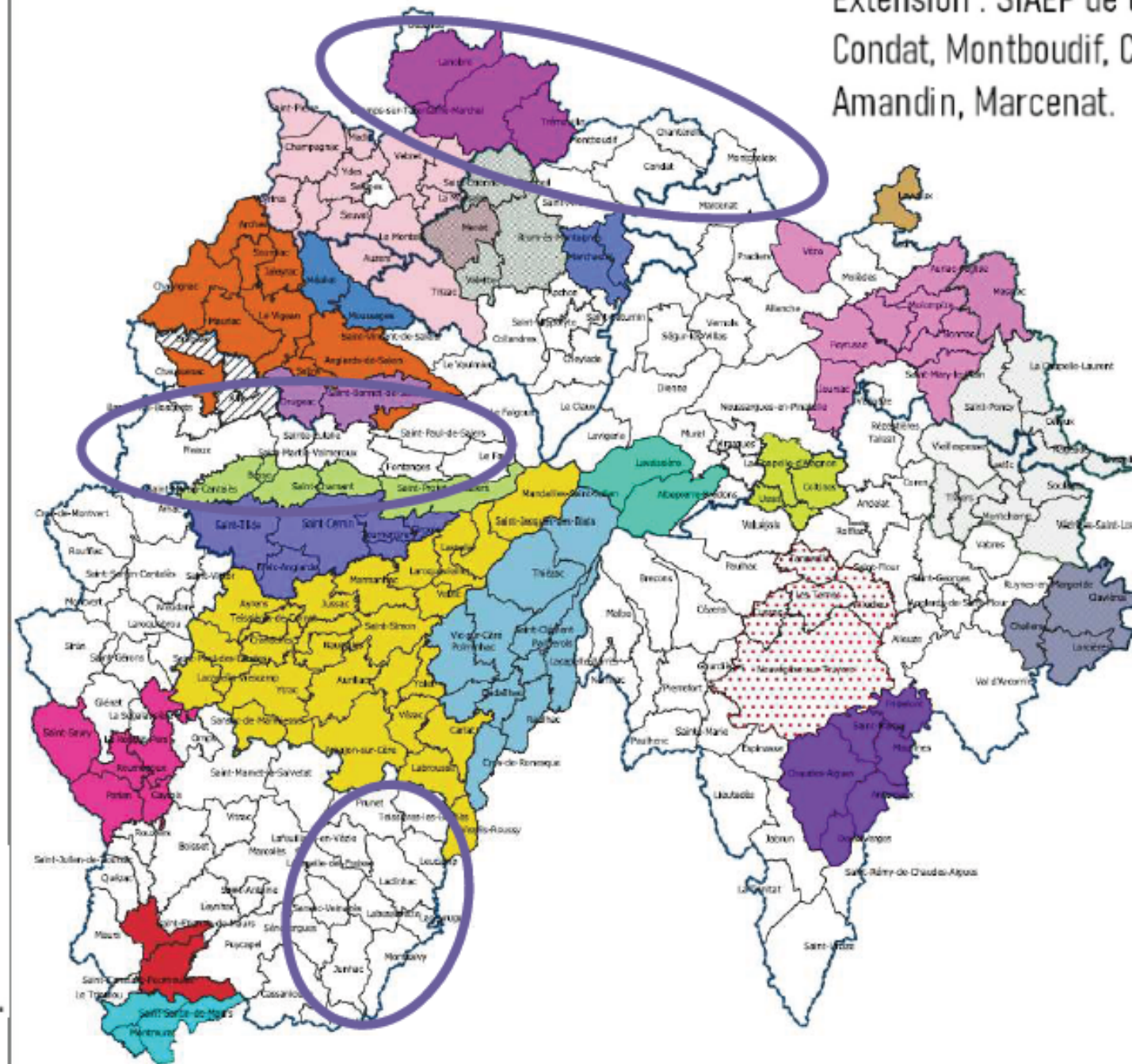


# gestion inter-communale\*, réflexions en cours

Extension : SIAEP de la Haute Artense, Condat, Montboudif, Chanterelle, Saint Amandin, Marcenat.

Extension : SIAEP Ally-Escollaire-Brageac, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-Valmeroux, Drugeac, Saint-Bonnet-de-Salers, Saint-Paul-de-Salers, Fontanges, Le Fau, Pleaux et Barriac-les Bosquets

Création : Montsalvy, Labesserette, Lacapelle-del-Fraisse, Ladinhac, Lafeuillade, Prunet, Teissière les Bouliès.





# **L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES**

# gestion inter-communale\*, accompagnement

- **Accompagnement amont :**
  - réunions de travail / réflexions
  - présentation des enjeux, des problématiques
  - éclairage sur les étapes, le calendrier
  - proposition d'une méthode de travail
  
- **Financements :**
  - Études de gouvernance
  - AMO
  
- **Accompagnement technique :**
  - Cahiers des charges, AMO → CIT



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

“

**L'EAU FAIT PARTIE DU PATRIMOINE COMMUN  
DE LA NATION.**

**SA PROTECTION, SA MISE EN VALEUR  
ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RESSOURCE  
UTILISABLE, DANS LE RESPECT DES  
ÉQUILIBRES NATURELS,  
SONT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.**

**L.210-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

”



**M. ILBERT NICOLAS**

**Directeur Délégation  
Atlantique Dordogne**

**M. GREFFIER  
MATHIEU**

**Chargé d'interventions-  
Délégation Agence Loire  
Bretagne**

# Les aides des Agence de l'Eau



## Les milieux aquatiques

Critères  
d'éligibilité

Organisation à une  
échelle adaptée  
aux enjeux

PPG (programme  
pluriannuel de  
gestion)

50% de subvention sur les actions issues des PPG et porté par un MO unique et structuré à l'échelle du bassin versant.

- Restauration morphologique des cours d'eau
- Mise en défens,
- Restauration, renaturation des milieux humides
- Préservation de la biodiversité
- ...

# Adour Garonne

## Assainissement



Prix service  
1,65 € TTC / m<sup>3</sup>  
Trajectoire 2ETTV

Disposer d'un  
diagnostic de moins  
de 10 ans

Etude : 50% de subvention

- Mutualisation de compétence
- Diagnostic des SA

Travaux

	ZST 	Hors ZST 
Prioritaire	50%	30%
Non prioritaire	30%	10%



## Eau potable

Prix service  
1,65 € TTC / m<sup>3</sup>  
Trajectoire 2ETTC

Disposer d'un  
diagnostic de moins  
de 10 ans

Remplissage de  
SISPEA

Etudes 50% de subvention

- Mutualisation de compétence
- Diagnostic des réseaux

Protection des captages : 50% (étude et travaux)

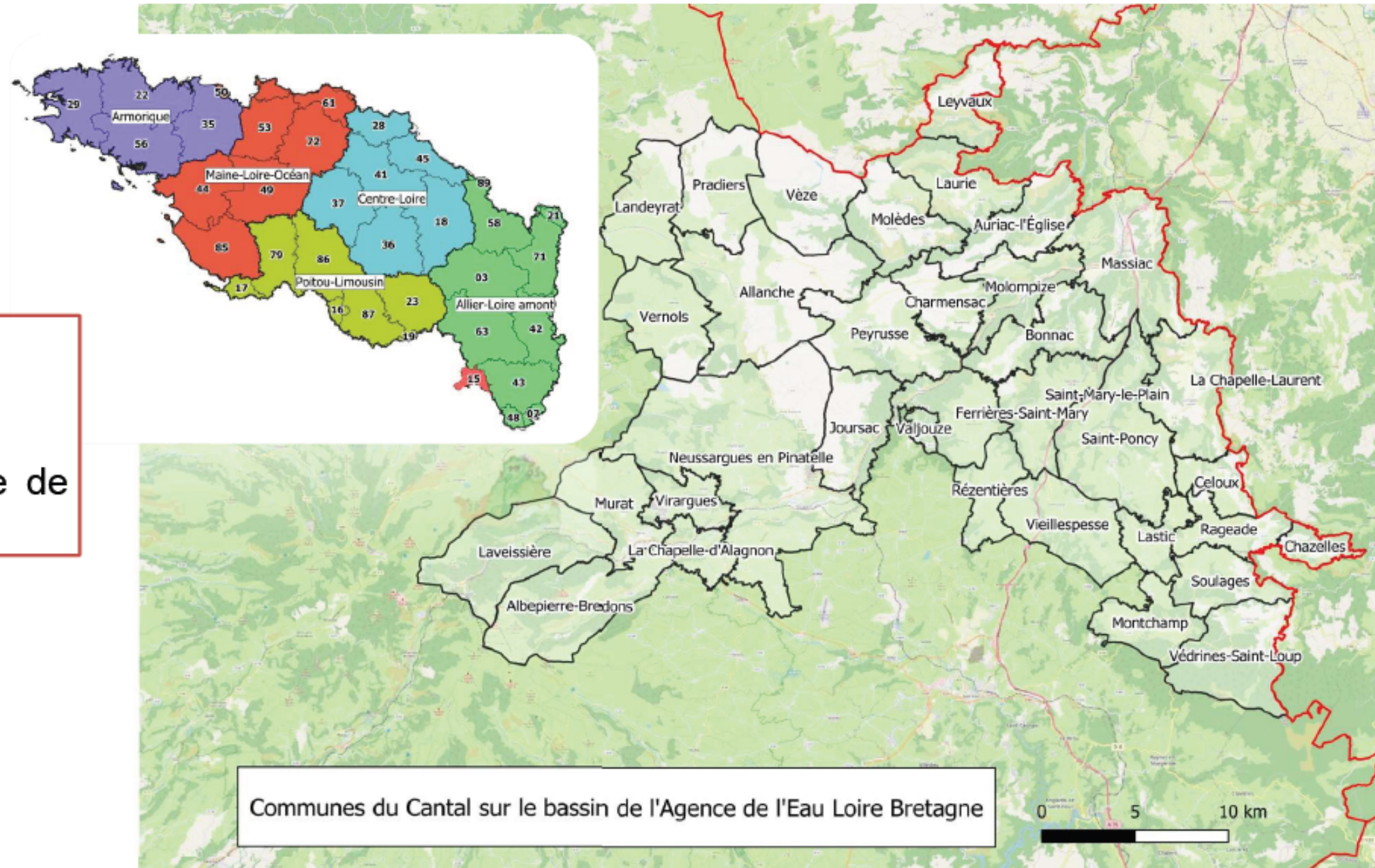
Traitement : 50% si non-conformité (bactério, nitrates et métabolites), obligation d'avoir un PGSSE

Restructuration des réseaux : 50% si opération portée par un MO intercommunal (ex : interconnexion)

# Loire Bretagne

## Bassin de l'Alagnon

- 35 communes concernées ;
- Toutes sont classées en zone de revitalisation urbain rural (ZRR)



Communes du Cantal sur le bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne





## Les milieux aquatiques

Critères d'éligibilité

Echelle du Contrat Territorial

PPG (programme pluriannuel de gestion)

- Etude : 50 à 70 % pour les études structurantes et les suivit
- Travaux : 30 % à 50 % sur les travaux structurants pour l'amélioration des masses d'eaux pour le bon état
- 50 % en animation des contrats
- Mise en défens,
- Restauration, renaturation des milieux humides
- Préservation de la biodiversité
- ...

## Assainissement

Prix service 1,10 € HT/m<sup>3</sup>

Disposer d'un diagnostic de moins de 10 ans

SISPEA

### Etude : 50% de subvention

- Mutualisation de compétence
- Diagnostic de schéma directeur

### Travaux réseaux et STEP :

- Prioritaire (SAP) 50 % + 10 %
- Accompagnement 30 % + 10 %

### Autosurveillance (< 2 000 EH)

- Prioritaire 50 %

### Réduction de l'impact des eaux pluviales sur les systèmes d'assainissement :

- Prioritaire 50 % + 10 %

## Eau potable

### Etudes : 50% à 70 % de subvention

- Mutualisation de compétence
- Diagnostic des réseaux

### Travaux de sectorisation :

70 % => 50 % + 10 % en 2024

Protection des captages : 50% (étude, travaux et acquisitions foncières)



Prix service 1,10 € HT/m<sup>3</sup>

Rendement primaire > 75 %

Remplissage de SISPEA

Travaux CVM : 50 %

Traitement : 30 % pour améliorer les performances du traitement

Sécurisation de la distribution : 30 % pour les études/travaux



# SYNTHESE

# En synthèse

**Le changement climatique à l'œuvre impose d'accélérer et de renforcer les actions :**

- sur l'assainissement
  - sur la sécurisation de l'AEP
  - sur la restauration des milieux aquatiques
- 
- **La structuration à une échelle intercommunale\* des compétences est incontournable** pour y parvenir.
  - **La création de syndicats AEP-assainissement d'une quinzaine de communes constitue une façon d'avancer** (lorsque l'exercice direct de la compétence EPCI n'est pas l'option privilégiée)
  - **L'ensemble des services accompagnera ces démarches.**



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES MAIRES DU CANTAL**

# ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

BRUNO FAURE

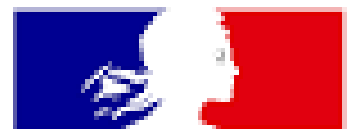
Conseiller régional, et Président du Conseil  
Départemental du Cantal

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**cantal**  
LE DÉPARTEMENT

# ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PREFET DU CANTAL



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

LAURENT BUCHAILLAT

Préfet du Cantal

The image features a dark teal background with four decorative orange lines: a vertical line in the top-left corner, a horizontal line in the top-right corner, a horizontal line in the bottom-left corner, and a vertical line in the bottom-right corner. The text "MERCI DE VOTRE ATTENTION" is centered in a bold, orange, sans-serif font.

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**